L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1241 - VENDREDI 25 OCTOBRE 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Ration hivernale des bovins

Ni trop... ni trop peu... Visez juste et bien !



Photo: Réussir

Pas de solution prête à l'emploi pour composer la ration hivernale d'un cheptel, car l'objectif d'une bonne alimentation hivernale c'est bien d'apporter tous les éléments dont un animal a besoin. La diversité des solutions répond à la diversité des animaux qui composent le troupeau : veaux, vaches , génisses... n'auront pas les mêmes besoins en fonction des phases de leur développement et de leur état. Pour calculer la ration la mieux adaptée au contexte de l'exploitation, rien de mieux qu'un bilan fourrager attentif aux pratiques d'élevage. *p.18-19.*



Agriculteurs et viticulteurs de Côte d'Or... avec votre journal

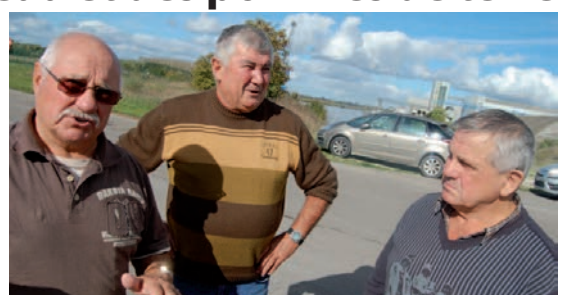
Le catalogue Formations Automne-Hiver 2013-2014

Encarté avec cette édition : catalogue AGRAM

Côte d'Or

› Val de Saône

Inquiétude autour des cours d'eau et des pommes de terre



Nièvre

› Journée départementale du goût

De la viande locale au collège



Yonne

› Concours charolais d'Avallon

Qualité et morosité au rendez-vous





LELY WELGER RP 415 • RP 445 • RP 535

Pick-up 2,25 m. + de densité + de débit
Sans chemin de came
3 rouleaux démarrage de balles

GAMME 500



Conditions Morte Saison MAXI

GAMME 400 garantie 2 ans

G. BUCHEZ

Secteurs :
Corbigny - Autun - Luzy
Moulins Engilbert - bientôt à Nevers 03 86 20 17 38

L'Eleveur Bourguignon PORTES OUVERTES

Voir page 17

Mercredi 30 et jeudi 31 octobre

Fourniture de matériels pour l'élevage

12, Rue de la Coopérative
21320 POUILLY EN AUXOIS
Tel. 03 80 90 66 60

Sommaire

Panorama
02 • Les prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Libre échange UE/Canada : Un précédent embarrassant
• Installation: PRI Info

Côte d'Or
04 • Irrigation : Bien remplir le dossier de demande
05 • Val de Saône : Inquiétudes autour des cours d'eau et des pommes de terre
06 • Créancey : Une rentrée en bon ordre
07 • Manifestation des chasseurs: Une seule issue, la baisse des populations

Nièvre
08 • De la viande bovine locale dans les assiettes des collégiens nivernais
09 • Viande bovine : FDSEA et JA de nouveau au front
10 • Foire-concours de Corbigny : Effectifs maintenus et qualité au rendez-vous
11 • «Mes p@rcelles» en démonstration

Yonne
12 • Concours charolais d'Avallon : Qualité au rendez-vous… mais la morosité aussi
13 • Marché rue de Chine à Paris : Bon anniversaire !
14 • Des vendanges compliquées, à l'image de l'année écoulée
15 • Écotaxe : «La prochaine fois, on démonte… !»

Bourgogne
16 • Génétique : la génomique en ordre de marche
18 • Le bilan fourrager : pilier de l'alimentation hivernale
19 • Redécouverte des vertus de l'épeautre

Services
22 • Cours et marchés
24 • Petites annonces
27 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

e-commerce

Le leader Vente-privée.com s'installe à Beaune

Après Amazon à Sevrey près de Chalon-sur-Saône, c'est au tour d'un autre géant de la distribution d'installer la logistique de son site e-commerce en Bourgogne. Avec une plateforme dédiée aux vins à Beaune, Vente-privée.com va stocker pour expédier dans le monde entier. Fort de 19 millions d'inscrits, ce site web est le leader en matière de commerce de vins en ligne en France.

Vente-privee.com est le créateur du concept de ventes événementielles sur Internet et le leader mondial du secteur. Spécialiste depuis 2001 du déstockage en ligne de grandes marques, son accès est "réservé" (une simple inscription gratuite suffit) à ses 19 millions de membres en Europe. Les ventes sont limitées dans le temps (3 à 5 jours) et sont organisées en étroite collaboration avec plus de 2.000 grandes marques internationales dans tous les domaines : prêt-à-porter, accessoires de mode, équipement de la maison, jouets, articles de sport, high-tech, gastronomie, voyages... Un partenariat avec les marques permet de proposer des prix bénéficiant de fortes décotes (-50 à -70 %) par rapport aux prix conseillés. Avec 1.800 collaborateurs et une présence dans huit pays européens, vente-privee.com a réalisé en 2012 un chiffre de ventes consommateurs de 1,3 milliard d'€ TTC, soit une progression de 22 % par rapport à 2011. En novembre 2011, le site à ouvert aux États-Unis en partenariat avec American Express.

Déstockage valorisant de vins premium

Après avoir proposé de nombreuses ventes de domaines et maisons, le site web a lancé cet été une nouvelle offre baptisée Click and Drink - La Box vin.
Vente-privee.com propose à ses membres de s'initier ou de se perfectionner dans l'art de la dégustation vinicole grâce à Click and Drink, avec deux offres sans engagement : Abonnement découverte, 29 € par mois ou Abonnement connaisseur, 49 € par mois.
Le site n°1 de la vente de vin sur Internet en France, élu meilleur site de vin français*, propose à ses membres de découvrir tous les mois, trois nouveaux vins issus d'une sélection de vins français, européens et du nouveau monde, choisis par les experts vins du site et livrés sous cinq jours. Deux offres sont proposées pour satisfaire tous les profils des amateurs de vin.
Le storytelling et la valorisation est aussi possible avec la mise en ligne des conseils des producteurs. Pour chaque abonnement, le site proposera aux membres des vidéos dans lesquelles le producteur d'un des trois vins ouvrira les portes de son domaine et expliquera ses produits et la façon idéale de les consommer. Une façon aussi de faire sa promotion régulièrement comme le font plusieurs négociants beaunois et nuitons afin d'inscrire leur marque dans la mémoire des clients (répétition des messages publicitaire par mail, bannières...).

CÉDRIC MICHELIN

* étude réalisée en 2013 par l'e-Performance Barometer, qui classe les meilleurs sites de vente de vin dans le monde. Réalisée par Kedge Business School, la 4e édition de cette étude indépendante a été révélée à Bordeaux dans le cadre du salon Vinexpo.

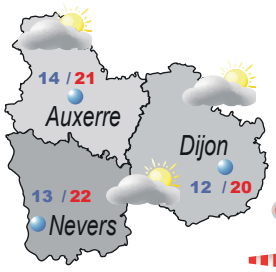
Repères

vente-privee.com en quelques chiffres

- 1,3 milliard d'€ TTC de CA (ventes consommateurs) en 2012 (+22 % versus 2011).
- 6.100 ventes événementielles organisées en Europe en 2012, pour 2.000 marques fidèles. 3.500 ventes en 2010 et 4.350 ventes en 2011.
- 19 millions de membres, dont 12 en France.
- 10.000 nouveaux membres inscrits chaque jour.
- Âge moyen des membres français : 38 ans.
- 65 % des clients vente-privee.com sont des femmes.
- 2,5 millions de visiteurs uniques journaliers.
- Plus de 38 minutes passées sur le site en moyenne par membre par mois
- Près de 80 millions de visites au total par mois
- 7 visites par mois et par membre en moyenne
- 60 millions de produits vendus en Europe.
- 75 000 colis expédiés en moyenne chaque jour.
- 1.800 collaborateurs.

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 25 octobre au 02 novembre*

Vendredi 25 Octobre

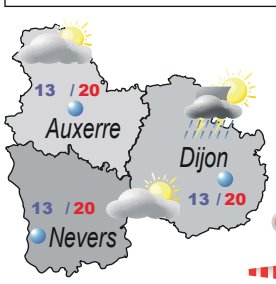


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents seront modérés.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Sud 30 km/h

St Crépin
Soleil : 08:33 - 19:04
Lune : N.C. - 14:09

Samedi 26 Octobre



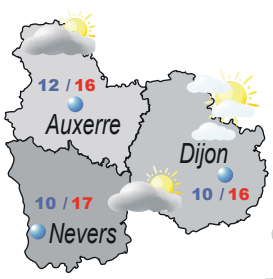
Instable
Le soleil sera bien timide et quelques averses sont attendues très localement.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 19 à 21 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Dimitri
Soleil : 08:34 - 19:02
Lune : 00:05 - 14:45

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 27 Octobre



Éclaircies
Quelques nuages et de timides apparitions du soleil pour ce dimanche. Les vents resteront modérés.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 16 à 18 °C
Vents : Sud-Sud-Ouest 30 km/h

Ste Emeline
Soleil : 08:36 - 19:01
Lune : 01:02 - 15:17

Prévisions à 7 jours

Lundi 28 au Mercredi 30 Octobre :
Quelques averses en perspective pour ces prochains jours, accompagnées d'orages ce mardi.
Vents : Sud-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 9 à 14 °C T° maxi. : 13 à 15 °C

Jeudi 31 Octobre au Dimanche 3 Novembre :
Un ciel bien nuageux s'annonce pour cette période.
Vents : Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 8 à 12 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

clind'œil



Libre échange UE/Canada

Un précédent embarrassant

Le Premier ministre canadien et le président de la Commission européenne ont bouclé le 18 octobre dernier la négociation sur un accord économique et commercial global entre l'Europe et le Canada. Certains craignent que cet accord serve à terme de modèle pour les discussions entre l'Union et les Etats-Unis sur le partenariat euro-américain de commerce et d'investissement.



L'accord signé mi-octobre entre l'Europe et le Canada ne satisfait personne dans le monde agricole.

L'accord de libre-échange entre l'UE et le Canada, dont la conclusion a été annoncée le 18 octobre à Bruxelles, éliminera à terme plus de 92% des droits de douane bilatéraux dans le secteur agricole et agroalimentaire. Seuls la viande de volaille et les produits à base d'oeufs sont exclus de cette libéralisation. Il assurera aussi la protection renforcée pour 145 indications géographiques de l'UE et facilitera ses exportations de vin au Canada.

Dans les secteurs dits *«sensibles»*, les deux parties ouvriront des quotas d'importation tarifaires : du côté canadien, 16 800 tonnes de fromages fins et 1 700 t de fromage industriel (en plus du contingent existant de 13 400 t) ; du côté européen, 35 000 t de viande bovine congelée sans hormones à droit nul, 75 000 t de viande porcine et 8 000 t de maïs doux du côté européen.

Les éleveurs de bovins *«scandalisés»*

Dacian Ciolos, le commissaire européen, se dit conscient *«des préoccupations»* que susciteront *«certaines concessions que nous avons offertes pour négocier cet accord»*. *«Ces concessions sont gérables»* a-t-il indiqué. De son côté, Nicole Bricq, la ministre du commerce extérieur a demandé à la Commission *«de fournir rapidement tous les éléments sur les conséquences de cet accord sur l'élevage européen»*. Elle attend aussi de la Commission *«la confirmation que cet accord, notamment dans son volet agricole, ne servira pas de précédent pour la négociation qui s'engage avec les Etats-Unis»*.

Les éleveurs de viande bovine son scandalisés par cet accord de libre échange. Dans un communiqué, la Fédération nationale bovine dénonce des ouvertures de contingent qu'elle juge *«inacceptables»*. 50 000 t de viande bovine canadienne en profiteront, contre 1 000 tonnes environ actuellement, d'après son secrétaire général Jean-Pierre Fleury. *«Les garanties de traçabilité et de sécurité alimentaire ne sont pas les mêmes»* rappelle la FNB, qui insiste aussi sur *«les normes bien moins contraignantes en matière de respect du bien-être animal»*. *«Quant au sujet des hormones et autres activateurs de croissance de substitution, il est clair que le doute subsistera en permanence sur les contingents de viandes importées des Pays Tiers, quand on sait que leur usage est la règle générale à l'extérieur de l'Europe»* poursuit le communiqué de la FNB.

Une boucle pas tout à fait bouclée cependant...

Cet accord UE/Canada est d'autant plus préoccupant que Bruxelles a entamé au printemps des négociations en vue d'un accord similaire avec les Etats-Unis, alors que les coûts de production en Amérique du Nord sont inférieurs de 30 à 40% selon le secrétaire général de la FNB. Et les Etats-Unis, comme le rappelait une source gouvernementale européenne, *«c'est le Canada puissance 10»*, ce qui laisse augurer du niveau d'exigence de ce pays lors des négociations de libre-échange avec l'Europe.

L'accord signé entre le Canada et l'Europe devra encore être approuvé par les Vingt-Huit, par le Parlement européen et par les 10 provinces canadiennes.

En bref

Cuma Une mesure pour favoriser l'emploi

La mesure était très attendue... le pourcentage de la masse salariale des Cuma consacrée à l'activité de groupement d'employeur est dorénavant portée à 49%, au lieu de 30% précédemment. C'est une réelle avancée qui était très attendue pour développer l'emploi en Cuma. Le décret qui vient de paraître au Journal Officiel, concrétise l'engagement du ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, lors du dernier congrès de la FNCuma à Arras, d'une augmentation du pourcentage à 49%. Les Cuma créent de l'emploi depuis plusieurs années et, pour la première fois de leur histoire, elles peuvent mutualiser de la main d'oeuvre et développer de l'emploi partagé dans un cadre juridique stabilisé. Ce décret sera applicable au 1er janvier 2014.

PRI info

Côte d'Or

Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'Etat). Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com.
Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 67 85

Nièvre

Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 40 38

Yonne

Le Point Info Installation : votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

Saône et Loire

Avec la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire, s'installer en équin c'est possible !

L'installation est un rêve pour bon nombre de candidats, bien souvent passionnés. Si la passion est certes un moteur puissant et nécessaire à la réussite de l'entreprise, force est de constater qu'elle peut aussi devenir facteur d'échec. Si l'aventure est difficile, elle reste néanmoins du domaine du possible. Afin d'aider les porteurs de projet dans leur réflexion et pour leur permettre de mener à bien leur projet, nous proposons la formation intitulée *«Construire son projet d'installation en activité équine»* qui se déroulera les 19 et 26 octobre puis le 6 décembre 2013. Au programme : Se repérer dans la filière équine, Connaître les spécificités de l'installation en agriculture, Élaborer son projet. Informations et inscription : Valérie Bizouerne, Conseillère filière équine, Chambre d'Agriculture de Sâone et Loire au 03 85 29 55 83 ou vbizouerne@sl.chambagri.fr



Ferme Côte d'Or

La viticulture sera à l'honneur

L'agriculture, présente à la foire gastronomique de Dijon, accordera une grande place à la production viticole du 8 au 11 novembre.

S'inspirant de l'invité d'honneur de la foire gastronomique - l'Afrique du sud et ses vins- , la nouvelle édition de la ferme Côte d'Or mettra ses viticulteurs sur le devant de la scène. *«La viticulture fait partie du monde agricole et nous allons le montrer ! Plusieurs stands lui seront consacrés»* annonce Marc Frot, président de la commission *«Aménagement du territoire, économie, agriculture et développement durable»* du Conseil général. Des parcours olfactifs et des démonstrations de tonnellerie seront notamment proposés. Les domaines de Saint-Aubin, commune qui accueillera la prochaine Saint-Vincent les 25 et 26 janvier, feront la promotion de l'évènement.

Vitrine d'une agriculture moderne et diversifiée, la ferme Côte d'Or se voudra une fois encore très ludique à travers ses nombreuses animations, dédiées à l'ensemble des productions du département. *«Ce genre de rendez-vous est très important pour le grand public et notamment les plus jeunes, qui sont souvent déconnectés de la vie rurale»* rappelle Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture. *«Les jeunes pourront construire une ferme virtuelle, conduire un tracteur et communiquer avec les agriculteurs. Il est important que ce soit ces dernier qui parlent de leur métier et non quelqu'un d'autre»* insiste Marc Frot.

AURÉLIEN GENEST

▶ Les temps forts

Vendredi 8 novembre : parcours pédago-ludique avec le quartier des saveurs de 10 heures à 18 heures, conférence départementale avec présentation du bilan de l'accord cadre à 15 heures, inauguration de la ferme Côte d'Or à 18 heures. Dimanche 10 novembre à 15 heures : grand défilé des animaux à 15 heures. Programme complet des animations sur www.cotedor.fr



Campagne d'irrigation 2014

Bien remplir le dossier de demande de volume d'eau

La campagne d'irrigation 2013 se termine, celle de 2014 se prépare. Les irrigants qui n'ont pas reçu le dossier de bilan de la campagne d'irrigation et demande de volume en prévision la prochaine campagne, peuvent télécharger les documents *«Dossier irrigation 2013-2014»* et le *«Bon de commande»* dans la colonne de droite.

Ces deux documents doivent être retournés au plus tard le 31 octobre 2013, à la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or - 11 rue Henri Becquerel - 21000 Dijon. Passé ce délai, le dossier ne sera pas traité.

Important !

Ce dossier concerne tous les producteurs, pépiniéristes, arboriculteurs... qui envisagent de prélever dans le milieu naturel lors de la campagne 2014. La Loi sur l'Eau implique que tout prélèvement dans le milieu doit être déclaré ou autorisé. La Chambre d'Agriculture, depuis maintenant de nombreuses années propose aux irrigants, de réaliser un dossier de demande d'autorisation groupée, se substituant aux demandes individuelles.

C'est à partir de ce dernier et après consultations de différentes instances (DDT, DREAL, ARS, syndicat de bassins...) que l'administration rédige un arrêté définissant le volume annuel autorisé de chaque irrigant et qui est réparti par bassin versant.

Dossier spécifique Nappe de Dijon Sud

Chaque irrigant s'étant déclaré à la Chambre d'agriculture et ayant été répertorié pour avoir au moins un de ses prélèvements dans la nappe de Dijon Sud a reçu un dossier spécifique *«Nappe de Dijon Sud»* à remplir.

En effet, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a été désignée comme Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) de la Nappe de Dijon Sud. Structure qui a pour but de rassembler et gérer l'ensemble des demandes de prélèvements à usage agricole dans la nappe de Dijon Sud, dont le périmètre est précisé sur la carte jointe.

Dans ce périmètre, toute demande de prélèvement d'eau pour irrigation présentée par une personne autre que l'organisme unique sera rejetée de plein droit.

▶ Repères

Si vous êtes concerné par ces prélèvements et que vous n'avez pas reçu de dossier de la part de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, veuillez télécharger le dossier
Dossier irrigation 2013-2014-Nappe de Dijon Sud et le Bon de commande dans la colonne de droite



Val de Saône

Inquiétudes autour des cours d'eau et des pommes de terre

La Profession agricole a rencontré la sous-préfète jeudi 17 octobre dans le canton de Seurre.

Anne Frackowiak-Jacobs était la semaine dernière dans le canton de Seurre. Une délégation agricole, composée notamment de Vincent Lavier, Fabrice Faivre et Aurélien Viellard, présidents respectifs de la Chambre d'agriculture, de la FDSEA et des JA de Côte d'Or, ont entrepris avec elle la visite du technoport de Pagny-le-Château et des locaux de la Cuma de la Robe des champs. La Profession a profité de ce moment d'échanges pour aborder plusieurs problématiques, et notamment l'entretien des cours d'eau et l'indemnisation des cultures de pommes de terre. *«Concernant les cours d'eau, il y a un certain nombre d'aberrations dans la réglementation»* déplore Vincent Lavier, *«nous avons tous constaté, et même l'administration, que leur non entretien avait accentué le problème des crues du printemps. Tout le monde paraissait conscient de la nécessité d'agir. On s'aperçoit aujourd'hui que ce n'est pas si simple que cela et qu'il n'est pas facile de faire avancer les choses. Il faut se pencher davantage sur ce problème»*. Sur les pommes de terre, le président de la Chambre d'agriculture, appuyé par les présidents de la FDSEA et des JA, a mis en avant la nécessité de *«décrocher une enveloppe»* pour les producteurs concernés par de lourdes pertes : *«il faut absolument les sauver. Cette culture est aujourd'hui exclue du système de calamités. Nous avons une filière en danger car très peu d'agriculteurs sont assurés. Les producteurs assurés ayant décidé de mutualiser leurs productions sont également exclus du système et l'assurance ne marcherait pas non plus pour eux... Quand on fait de la pomme de terre, on investit environ 3000€/ha soit 7 fois plus qu'en céréales céréales. Il faut décrocher une enveloppe au niveau du Ministère pour que ces producteurs soient indemnisés et aient l'opportunité de continuer dans les années à venir»*.

AURÉLIEN GENEST



Vincent Lavier et Anne Frackowiak-Jacobs, davant les locaux de Bourgogne Céréales Stockage.

▸Zoom sur...

Bourgogne Céréales Stockage

Union créée par Dijon Céréales, Bourgogne du Sud et Terre Comtoise, Bourgogne Céréales Stockage est dédiée à la gestion du site multimodal (rail, fluvial, route) de Pagny Val-de-Saône. Ouvert en 2004, ce site est le port céréalier le plus septentrional de l'axe Rhin-Rhône. Il comprend un silo de stockage de céréales de 60 000 tonnes, un bâtiment de stockage de tourteaux de colza construit en 2007 et un bâtiment de stockage d'engrais d'une capacité de 7 000 T ouvert en 2009. Depuis Pagny, il faut entre 48 et 72 heures en transport fluvial pour rejoindre les installations de Fos-sur-Mer : avec un coût de transport inférieur d'environ 30 à 40% à la route et avec un impact environnemental réduit (1 barge fluviale de 2 500 tonnes = 2 trains = 100 camions). L'activité du site de Pagny est la suivante : lors de chaque campagne, 160 000 tonnes de céréales (blé, orge) sont réceptionnées à Pagny via le train ou en camion, puis réexpédiées en convoi fluvial vers Fos-sur-Mer. Pagny réceptionne également des graines de colza qui alimentent l'usine Diester de Sète via le fluvial. Environ 71 000 tonnes de tourteaux de colza transitent par le site, en provenance de l'usine Diester du Mériot pour être acheminées vers l'Espagne (fluvial + maritime) sur le débouché alimentation animale. Environ 15 000 tonnes d'engrais sont livrées à Pagny via le fluvial, qui alimentent les dépôts des coopératives adhérentes de l'union. Source : Dijon Céréales

▸Repères

Des locaux mécontents



Pierre Jayé (Saint-Usage), Lucien Baudot (Echenon) et Gérard Crotet (Esbarres) ont interpellé la sous-préfète sur les conséquences d'un *«mauvais entretien des cours d'eau»*. *«Nous lui avons demandé de venir voir d'elle-même les dérives de l'écologie»* signale Pierre Jayè, *«la végétation et notamment des arbres poussent dans les rivières. Cela freine considérablement le débit. Plus rien ne s'écoule. Ce qui s'est passé lors des inondations du printemps n'est pas plus étonnant que ça»*. Lucien Baudot pointe lui aussi du doigt la *«réglementation des écologistes»* : *«Elle est à l'origine de tous les problèmes. Notre rendez-vous avec la sous-préfète est normalement acté dans les prochains jours, je lui montrerai un fossé qui n'est plus curé depuis dix ans. Il l'était auparavant et avait à l'époque un débit de 55m³ par seconde. Aujourd'hui, il ne doit pas dépassé 10m³/s. Sans parler de nos propres dégâts, ces 45m³/s manquants pourraient aider la ville de Dijon à évacuer son eau en cas d'inondations»*. Gérard Crotet rappelle quant à lui les travaux de 1976 effectués dans la Saône : *«Tout avait été calculé par les ingénieurs de l'époque. Avec ce non entretien des cours d'eau, ces calculs ne sont plus valables et l'eau ne passe plus, d'où les inondations. C'est une véritable forêt dans la rivière, il n'est même plus possible de pêcher!»*

▸ Agenda

20 et 21/11 Concours charolais de Semur

Le comité d'agriculture de Semur-en-Auxois organise la 54ème édition de son concours charolais de reproducteurs inscrits au HBC les mercredi 20 et jeudi 21 novembre sous le hall agricole semurois.

13/11 Les dangers de la malbouffe

Le Dr Joël Spriroux, président du CRIIGEN, groupe international d'experts , tiendra une conférence le 13 novembre prochain à la salle Mendès France à Quétigny, à 20h, sur le thème des effets sur la santé des composants et traitements chimiques utilisés dans la fabrication de certains produits alimentaires. Le CRIIGEN interviendra sur les bénéfices et les risques du génie génétique, appliqué à l'alimentation humaine, dans le cadre d'une production industrielle et sur les alternatives possibles pour les consommateurs.

15-17/11 Vente des Hospices de Beaune

La 153ème vente des vins des Hospices de Beaune se déroulera du 15 au 17 novembre.Le chapitre de la Confrérie des Chevaliers du Tastevin au château du Clos de Vougeot se déroulera le samedi. La vente aux enchères aura lieu le dimanche. La journée du lundi sera dédiée à la paulée de Meursault, repas au cours duquel est remis un prix littéraire. Sur l'ensemble de ces trois journées, une exposition des vins de Bourgogne sera proposée au public au Palais des Congrès.



▸ Formations

21 Certiphyto: Obtenir son certificat Décideur en Exploitation Agricole
2 jours
Sessions polyculture-élevage
Is/Bèze: 28 et 29 octobre
Darcey: 4 et 7 novembre
Sessions viticulture
Nuits st Georges:
5 et 8 novembre
Contact : Céline France (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 89 09
Responsable de stage : Corinne Delage (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 74

21 Utiliser les bilans de Boviclic pour prendre des décisions
Etre capable d'utiliser les données et bilans technico-économiques du logiciel Boviclic pour analyser les résultats de l'exploitation et prendre des décisions sur la conduite du troupeau.
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 15/11/2013 à Créancey
Public concerné : Etre utilisateur du logiciel Boviclic PC et avoir déjà saisi les informations qui seront nécessaires pour valoriser les données
Contact : Carole Thibault (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 26
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

21 Analyser ses résultats technico-économique Galacsy
Quantifier le poids des différentes composantes du coût de production, dégager les moyens de les contenir et analyser la conduite des exploitations les plus performantes pour envisager ses propres pistes d'évolution.
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) :
2 sessions au choix, 29/10/2013 (Session en Plaine) et 31/10
Public concernée : Eleveurs soucieux d'analyser la conduite de leur exploitation sous l'angle technico économique
Contact : Franck Lavedrine (Contrôle laitier)
03 80 68 67 10
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 90 68 72

Programmes, tarifs et conditions sur demande

Station d'évaluation charolaise de Créancey

Une rentrée en bon ordre et de bon augure...

La nouvelle promotion des jeunes futurs reproducteurs charolais vient de faire sa rentrée à la station d'évaluation de Créancey. Une rentrée sans bousculade, puisque cette année des commissions avaient oeuvré pour sélectionner les veaux dans les élevages et faciliter ainsi leur rassemblement. C'est parti maintenant pour quatre mois d'évaluation avant le grand rendez-vous de février.

La station d'évaluation était étrangement calme ce 11 octobre pour la rentrée des veaux. Les 45 jeunes futurs reproducteurs charolais sont arrivés tranquillement pour prendre leurs marques dans ce nouvel univers, où pendant quatre mois leur potentiel va être mis à l'épreuve de l'évaluation. La sélection d'entrée s'était en effet opérée auparavant, plusieurs commissions ayant oeuvré pour détecter les meilleurs candidats à l'évaluation dans 35 fermes réparties dans le 21, le 58, le 89, le 71, mais également le 51 et le 57.

Le résultat de ces sélections en ferme satisfait tout particulièrement le président du GIE Charolais Evaluation, Jean-Pierre Godot, qui constate que *«le cru 2013 s'annonce de bonne facture, avec un lot homogène d'une qualité assez exceptionnelle»*. Les nouvelles conditions de sélection n'y sont pas étrangères car *«le fait de sélectionner plus tôt dans la saison les reproducteurs nous permet de disposer d'un choix d'animaux plus large»*. Si la réduction de la durée du protocole d'évaluation explique le changement de pratique pour la sélection d'entrée des veaux, les éleveurs y trouvent aussi leur compte, car leurs frais vétérinaires et les frais de déplacement s'en sont trouvés réduits.

Autre sujet de satisfaction pour Jean-Pierre Godot, *«les éleveurs ont bien intégré le mode de fonctionnement de la station et ses objectifs de sélection, ils présentent des animaux de bonne conformation, bien indexés avec le critère facilité de naissance bien présent»*. Les veaux sont entrés à compter du 11 octobre dans une phase d'adaptation destinée à gommer *«l'effet élevage»*, après ce sera la phase de contrôle proprement dite avec indexation, pesées régulières et spermatogénèse. Le 14 février 2014, ce sera la *«grand'messe»* de la vente aux enchères. Jean-Pierre Godot ne serait pas étonné de *«voir émerger six à dix animaux susceptibles de devenir d'excellents taureaux à génisses»*. En attendant le grand jour, Il réaffirme la volonté de tous les responsables du programme *«de tirer le meilleur parti possible pour les éleveurs de ce lot de veaux d'exception, qui devront d'ici le 14 février confirmer les espoirs qu'ils portent et tenir ensuite leur rang dans les élevages qui en feront l'acquisition»*.

ANNE-MARIE KLIEIN


Un lot bien homogène à l'entrée en station, le protocole d'évaluation va leur permettre d'exprimer tout leur potentiel...

▸ Le protocole sécurise l'achat

Durant plusieurs mois, les veaux de la station d'évaluation vont être soumis au même traitement afin de gommer l'effet milieu et de pouvoir mesurer et comparer le potentiel propre de chaque animal.
A la fin de la période d'évaluation, le veau est vu et pointé par un même binôme pour les huit stations d'évaluation (1 pointeur du Herd book et un de l'Institut de l'élevage). Cet équité de traitement et de pointage assure encore plus de fiabilité aux résultats de l'indexation. Les indices de valeur génétique sont calculés pour le potentiel de croissance, le développement musculaire, le développement squelettique, la facilité de naissance et les qualités de race. En fin de parcours, chaque animal bénéficie ainsi d'une évaluation génétique complète. En se basant sur les résultats de l'indexation et de leur conformité au standard racial, l'UPRA qualifie ou pas les meilleurs sous l'appellation *«Reproducteur jeune recommandé»*.
Autre élément de sécurisation de l'achat, chaque reproducteur est soumis à une analyse de sperme et à différents tests sanitaires. Une fiche récapitulative complète est dressée pour chaque taureau proposé à la vente.

Journées commerciales

La génétique est là, pourquoi aller la chercher ailleurs ?

La Fédération charolaise organise ses journées commerciales les 30-31 octobre et 2 novembre. Rencontre avec un acheteur de la précédente édition.

Franck Jeannin habite Chazilly dans le canton de Pouilly-en-Auxois. Cet homme de 38 ans élève 200 vaches avec son frère Julien. Habitué des journées commerciales de la Fédération charolaise, le Côte d'orien sera une nouvelle fois en prospection la semaine prochaine dans les élevages participants. *«C'est un moment important, c'est l'occasion d'aller voir les élevages du coin. On sait d'avance qu'on ne dérangera pas les éleveurs et qu'il y aura du choix de qualité»* commente Franck Jeannin. Son Gaec vise chaque année des veaux à fort potentiel de croissance, avec une bonne conformation et une *«correcte»* aptitude au vêlage. Deux animaux avaient été achetés l'an passé chez Jean-Marc Lucotte à Créancey et Nicolas Noireaut à Meilly-sur-Rouvres. *«J'ai également l'habitude d'aller au Gaec de la Fontaine à Sainte-Sabine et chez Éric Bize à Châtellenot»* ajoute Franck Jeannin, précisant que trois de ces quatre élevages ont des prés à Chazilly : *«on voit leurs animaux tous les jours et ça, c'est un avantage. On a une vision sur l'ensemble de leur cheptel, y compris les moins bonnes bêtes»*. Pour Franck Jeannin, la situation est différente quand il visite un élevage qu'il connait moins : *«là, on nous montre souvent les 4 ou 5 plus beaux animaux... Or, un taureau se résume sur l'ensemble d'un cheptel, et non pas sur les meilleures bêtes. On recherche de la régularité. Avec les élevages de la Fédération, nous avons tout ce que nous recherchons»*. Franck Jeannin se montre très satisfait de ses investissements des précédentes éditions : *«pour les deux derniers taureaux, il est bien sûr trop tôt pour se prononcer. J'aurai une première idée en décembre. Pour ceux des autres années ? Si j'y retourne tous les ans ou presque, c'est que le résultat est là. Mon point de vue ? Ça ne sert à rien d'aller chercher de la génétique ailleurs. Il y en a à notre porte et de la très bonne. L'aide génétique de 400 euros du Conseil général est une motivation supplémentaire pur nous, acheteurs»*.

AURÉLIEN GENEST

▸ Renseignements

Vente de reproducteurs inscrits au HBC mercredi 30 et jeudi 31 octobre, et samedi 2 novembre.
Garanties sanitaires, de race pure et de performances.
Pour avoir la liste des éleveurs ou plus d'informations, contacter le secrétariat de la Chambre d'agriculture au pôle agricole de Créancey.
Par téléphone au 03 80 90 68 80 ou par mail à lydie.perrin@cote-dor.chambagri.fr aux heures de bureau, ou au 06 24 24 69 93 aux heures de repas.
Liste des bovins à vendre sur le site de la Chambre d'agriculture : www.cote-dor.chambagri.fr.

Politique agricole commune

«Un soutien indispensable pour la zone intermédiaire !»

Lundi 21 octobre, FDSEA, JA et Chambre d'Agriculture de Côte d'Or ont rencontré monsieur le Préfet, Pascal Mailhos, et les parlementaires du département pour porter leurs revendications sur l'application française de la future Politique Agricole Commune.

Les annonces faites par le Président de la République à Cournon ne satisfont pas les agriculteurs de Côte d'Or. C'est ce message que la profession agricole est venue porter à Monsieur le Préfet et aux parlementaires du département. Si on peut se satisfaire d'un soutien marqué à l'élevage, les dispositifs annoncés (convergence progressive jusqu'en 2019, surdotation des 52 premiers ha sans prise en compte de tous les actifs, verdissement basé sur l'historique) sont tous défavorables aux exploitations de la zone intermédiaire, quels que soient les systèmes.

«Depuis plus de 15 ans, à chaque réforme, les exploitations de la zone intermédiaire sont perdantes. Nos soutiens ont baissé à l'Agenda 2000, puis à la réforme Fischler, au bilan de santé Barnier. Et nous allons encore perdre des soutiens, c'est insupportable!» rappellent les responsables professionnels présents. *«Après la réforme de 1992, cette réforme va encore dans le sens des zones intensives, nous ne nous y retrouvons pas. Que veut-on faire de nos territoires?»* interpellent les représentants syndicaux.

Ainsi, les élus ont accueilli favorablement la demande des responsables professionnels : *«il faut obtenir une mesure de 2ème pilier simple et accessible à tous sans contrainte supplémentaire, pour soutenir spécifiquement les exploitations céréalières de la zone intermédiaire»*. La seconde revendication des agriculteurs présents a porté sur *«la prise en compte de tous les actifs, chefs d'exploitation et salariés, pour la surprime des 52 premiers hectares»*. Enfin, les responsables élevage ont insisté : *«il faudra être vigilant sur l'application des mesures en faveur de l'élevage, aides couplées, ICHN, MAE Herbe…»* Beaucoup de points restent donc à caler au travers des règlements d'application, *«nous attendons que la mesure de soutien aux protéines soient accessibles aux producteurs de grandes cultures et que le retournement des prairies soit facilité pour favoriser l'autonomie des élevages»*.

Avant de conclure les échanges, la profession agricole porte une revendication supplémentaire. *«Nous demandons la suppression de l'écotaxe pour le secteur agricole et agroalimentaire»* lance Fabrice Faivre. *«C'est une charge en plus qui va peser sur les exploitations dans une période où nous devons rester compétitif. L'agriculture n'a pas d'alternative modale. On nous impose une taxe, supportée surtout par les produits de proximité, pour financer l'évolution des modes de transports des produits de grand transit, donc d'importation!»* L'ensemble du réseau FNSEA s'est mobilisé le mardi 22 octobre contre l'écotaxe.

SG

FDSEA

«Pas mirobolantes», les annonces Pac

La commission *«Productions animales»* de la FDSEA a fait le point sur la politique agricole commune. Le président Dominique Guyon réagit.

Les mesures de la prochaine Pac ont été récemment présentées aux éleveurs de Pouilly-en-Auxois et des cantons voisins. Le président Dominique Guyon n'a pas l'air *«très convaincu»* par les annonces de François Hollande : *«En effet, ce n'est pas mirobolant. La convergence des aides ne sera pas rapide, il faudra du temps pour atteindre le niveau moyen national. La surprime des 50 premiers hectares, ce n'est pas un scoop, fera du mal à nos exploitations dont la moyenne se situe entre 120 et 130 hectares. L'autonomie des exploitations, en terme fourrager et céréalier, n'apparaît nul part, c'est tout de même très grave»*. Dominique Guyon évoque tout de même un certain nombre de points positifs : *«la meilleure nouvelle vient du plan de modernisation des bâtiments d'élevage qui va forcément dans le bon sens. Maintenir la PMTVA est également une bonne chose, à condition que son montant ne soit pas trop rogné. Malgré tout cela c'est le prix rémunérateur de la viande en ferme qui donnera un revenu correct à l'éleveur. Il faut absolument défendre le prix de la viande»*.

AURÉLIEN GENEST

Actions syndicales à venir

Une baisse des prix *«importante et non justifiée»* est déplorée par les membres de la commission PA de la FDSEA. Ces derniers vont suivre l'appel de la FNB qui attend *«de l'ensemble des acteurs de l'aval de la filière une stratégie de valorisation de la viande bovine française, et en conséquence la mise en avant de VBF»*. Des actions seront prochainement menées en Côte d'Or.

Manifestation des chasseurs

Une seule issue, la baisse des populations

Thierry Besançon, délégué régional à la commission *«faune sauvage»* de la FNSEA, réagit au regroupement des chasseurs du 18 octobre 2013.



Vendredi 18 octobre, la Fédération Départementale des Chasseurs a manifesté pour le retour à l'agrainage. Malgré des arguments fallacieux (les 7 millions de dégâts annoncés dont les agriculteurs ne verront jamais le paiement dans sa totalité,) la FDC21 n'a réuni au maximum que 1000 personnes sur les 2000 attendues.

Faut-il en conclure que le président des chasseurs est de plus en plus isolé au sein de sa fédération, en portant des revendications qui ne résoudront en rien les préoccupations des chasseurs de terrain ? Isolé, il l'est également par rapport aux élus qui ne le suivent pas.

Monsieur le Préfet se retrouve ainsi conforté dans sa décision pragmatique et courageuse d'interdire l'agrainage.

Lors de cette manifestation, le Président de la FDC21 a remis à la secrétaire générale de la préfecture, Marie-Hélène Valente (monsieur le Préfet n'étant pas disponible) un projet de contrat cynégétique pour les années à venir.

Si, comme le Président l'annonce dans les médias, il veut réduire la note des dégâts de gibier et participer à la lutte contre la tuberculose bovine, nous espérons que la baisse des populations est le cœur de ce contrat.

Nous, agriculteurs, voulons que la faune sauvage redevienne à l'état naturel, à l'état de faune sauvage! La question n'est pas de limiter, mais bien de revenir à des populations *«normales»*. Si la fédération des chasseurs souhaite travailler avec les agriculteurs, il faudra être d'accord sur ce point.

Si les maux des chasseurs sont le financement des dégâts de gibier, il en est de même pour les agriculteurs qui subissent les dégâts sur les cultures et prairies et les risques sanitaires liés à la tuberculose.

La cause ? Une surpopulation de gibier ! Le remède ? Une diminution nette des populations !

► Formations

21 Fourrages et rations : faites le point avant l'hiver !
Etre capable d'optimiser l'élaboration de ses rations en fonction de ses ressources pour améliorer l'efficacité technique et économique de son exploitation
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : courant octobre 2013 à Créancey
Public concerné : Eleveurs de bovins allaitants
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

21 Alimentation des ovins : faire les bons choix pour produire des carcasses de qualité
Définir une alimentation adaptée pour produire des agneaux de qualité et ce, de manière constante sur l'année (conformation, état d'engraissement, couleur et tenue du gras)
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 2 sessions courant octobre 2013 (Créancey, Autun)
Public concerné : Eleveurs d'ovins de Bourgogne
Contact : Anne Marie Bolot (Terre d'ovin) - 06 88 16 23 95
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72





▸ Agenda

26-27/10 160ème
Concours général de Nevers-Magny Cours
La Société d'agriculture de la Nièvre organise son 160è Concours général de Nevers-Magny Cours, ce samedi 26 et ce dimanche 27 octobre à l'agropôle du Marault. Au-delà du concours charolais du samedi, qui concerne plutôt les professionnels, le programme fait la part belle, cette année, au grand public. Le samedi, des vaches laitières, une truie avec ses petits, une mini-ferme, une exposition avicole ponctueront l'événement, ainsi qu'un spectacle équestre et le rallye Piqu'avant nivernais. Il est aussi possible de se restaurer sur place, le samedi soir et le dimanche midi, sur réservation au 09 75 75 18 06.

1/11 3ème broc
à Saint-Honoré
L'ACL organise son 3ème broc, le 1er novembre, de 6h à 19h, à St Honoré-les-Bains. Restauration sur place.

2/11 Anciens de
Magny-Cours/ Challuy
L'Amicale des lycées agricoles de Magny-Cours/Challuy organise son assemblée générale le samedi 2 novembre à partir de 18h à la ferme du Marault. L'AG sera suivie du repas annuel de l'association, à partir de 20h, sur place. Le prix du menu est fixé à 20 euros pour les adhérents, 22 euros pour les autres (boissons non comprises). Renseignements et réservations au 06 11 34 57 34 ou par mail: magnycours.challuy@laposte.net.

3/11 Foire aux veaux
de Prémery
La foire primée aux veaux de l'année aura lieu, à Prémery, le dimanche 3 novembre. Les éleveurs qui souhaitent participer au concours sont priés de présenter leurs animaux avant 8h30 à l'endroit du champ de foire qui sera désigné, pour présentation aux commissions de sélection. Des prix seront décernés aux veaux mâles inscrits et non inscrits, aux veaux femelles inscrits et non inscrits ainsi qu'aux chevaux et aux ânes. Les règles sanitaires imposent la présence d'animaux non issus de foyers FCO et ayant subi une prise de sang IBR (réalisée après le 15 août). Les récompenses seront distribuées autour de 11h30. Un vin d'honneur offert par la municipalité sera servi à l'issue de la manifestation.

Journée départementale du goût

De la viande bovine locale dans les assiettes des collégiens nivernais

Dans le cadre de la 24ème semaine nationale du goût, qui s'est tenue du 14 au 20 octobre, le Conseil général de la Nièvre a proposé de la viande bovine locale dans les restaurants scolaires de 18 collèges volontaires.



De la viande bovine locale sur les plateaux des collégiens d'Adam Billaut, à Nevers, pour la journée départementale du goût, le 17 octobre dernier.

Il est midi et demi, ce 17 octobre, dans les allées du self du collège Adam Billaut à Nevers. L'établissement, comme 17 autres de ses homologues nivernais, a décidé de servir du rosbeef accompagné d'un gratin de légumes comme plat principal aux quelques 230 demi-pensionnaires du jour (sur 360 élèves au total). Les jeunes, installés dans le réfectoire, semblent apprécier et, interrogés, reconnaissent le caractère *«exceptionnel»* de l'opération, même si Colette Mongiat, la vice-présidente du Conseil général en charge de l'enseignement souligne que la cuisine de collège nerversois *«passe habituellement pour l'une des meilleures du département»*.

Ce jour-là, le chef Pascal Bernard *«qui fait un remarquable travail tout au long de l'année»* a donc eu à préparer de la viande bovine directement issue de producteurs nivernais: l'EARL Olivier Laporte, la boucherie de Saint-Saulge, le GAEC du Bourg à Saxy-Bourdon et l'abattoir de Corbigny (SICAVYL Viandes du Nivernais) ont spécialement approvisionné les restaurants scolaires. Au total, ce sont 740 kg de bœuf, pour un total de 1500 repas, qui ont été servis dans les 18 collèges participants, sur la base du volontariat, à la Journée départementale du goût. Le surcoût global de 15000 euros a été pris en charge par le Conseil général, en plus de ce qu'il verse habituellement pour la restauration des collégiens nivernais.

Éducation au goût et promotion de la filière

Pour le département, l'objectif d'une telle opération est double. *«Nous souhaitons encourager l'éducation au goût, ce qui est mon dada, et rappeler aux élèves l'importance des filières économiques locales, puisque ce sont de futurs consommateurs»* souligne Colette Mongiat. *«C'est une place faite aux couleurs et aux saveurs»* ajoute Martine Gagnier, la principale d'Adam Billaut, qui, avec Mme Protin, la gestionnaire du collège, a proposé toute la semaine des menus inspirés par la gastronomie des cinq continents. Ce jeudi, c'est le thème de l'Europe qui avait été choisi pour appuyer le choix de préparer du rosbeef. En plus de la viande locale, les collégiens ont pu choisir une entrée parmi les tzatzki de saumon et concombre, les salades catalanes ou les accras de morue, entre deux fromages -camembert ou gouda- et déguster une forêt noire *«maison»*. *«Les initiatives des cuisiniers sont des démarches volontaires. Nous sommes incitatifs et nous n'imposons rien»* soulignait l'élue départementale en expliquant que l'encouragement aux circuits courts dans la restauration scolaire, au quotidien, *«s'appuie sur le savoir-faire, la créativité et la bonne volonté des cuisiniers, des principaux et des gestionnaires et leur sensibilité aux enjeux économiques, de santé publique et d'éducation au goût»*.



Les élèves ont apprécié leur menu, à base de rosbeef nivernais et de gratin de légumes, servi par le restaurant scolaire.

Ces enjeux sont de taille: sous la responsabilité du Conseil général, les restaurants des collèges nivernais servent près d'un million de repas par an. Depuis trois ans, le département a d'ailleurs lancé le dispositif *«manger local, c'est génial»*, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, qui permet aux élèves de sept collèges de se nourrir, une fois par mois, grâce à des menus entièrement élaborés à base de produits locaux. Et cela ne fait que commencer...

EMMANUEL COULOMBEIX

Viande bovine

FDSEA et JA de nouveau au front

Dans la continuité des actions de blocage et de contrôle des origines engagées à l'appel de la FNB, la FDSEA et les JA étaient de nouveau sur le pont, le 17 octobre dernier.



Une quarantaine d'éleveurs des réseaux FDSEA et JA étaient présents sur place et restent désormais attentifs.

Après McDonald's, Picard et Carrefour Market, bloqués quelques heures au cours des semaines écoulées, et après de multiples visites des délégués de la section bovine de la FDSEA dans les enseignes de grande distribution du département, c'est l'entreprise Watterlot viandes, basée à Dompierre sur Nièvre, qui, le 17 octobre dernier, a fait l'objet d'un nouveau blocage organisé par les adhérents des réseaux locaux de la FDSEA et des JA de la Nièvre.

De 5h30 à 9h30, une quarantaine d'éleveurs et plusieurs tracteurs ont ainsi bloqué l'accès au siège de l'entreprise, et pu contrôler les origines des viandes commercialisées par ce *«gros faiseur»* privilégiant - un peu trop au goût des éleveurs - l'exotisme des origines au dépens de la viande bovine Française.

Des échanges stériles et tronqués

C'est après avoir constaté dans plusieurs restaurants Nivernais des origines massivement étrangères (Pologne, Estonie, Allemagne, Belgique …etc) en provenance directe de cette entreprise, que les organisations syndicales avaient décidé d'engager cette action de blocage, protestant ainsi contre une violente baisse des prix de la viande bovine, notamment due à un fort niveau d'importation. Et si le responsable de l'entreprise ne se sera pas montré très transparent quant à ses pratiques quotidiennes, il aura néanmoins réussi en l'espace d'une phrase à totalement discréditer un argumentaire tronqué et cousu de fil blanc, faisant état de son incapacité à remporter des marchés publics avec de la viande française, tout en affirmant que 80 % de son approvisionnement était national ! Il nous semble qu'en matière de cohérence et de logique d'entreprise, quelques zones d'ombre subsistent …

Tout le monde gagnera à rester vigilant !

C'est donc quelque peu interloqués que les responsables professionnels reçus par le gérant de l'entreprise retrouvèrent quelques minutes plus tard leurs troupes avant que ne se présentent, à l'entrée de l'entreprise, deux camions frigorifiques dont un en provenance de Rungis … Etonnant, alors que quelques minutes auparavant était affirmé que l'approvisionnement de l'entreprise Watterlot ne s'effectuait aucunement sur le plus grand marché de France ! Après contrôles des origines, le camion - du sur mesure - contrôlé par deux responsables JA rendait son verdict, faisant apparaître une extrême majorité de carcasses d'origine française. Conclusion de la visite : *«Mention bien, continuez vos efforts»*. De leur côté les réseaux FDSEA et JA restent attentifs et mobilisés.

FDSEA 58

▸ Agenda

5/11 Bovins reproducteurs à Moulins-Engilbert

Le Comité des foires de Moulins-Engilbert prépare sa foire-concours aux bovins reproducteurs qui se déroulera le mardi 5 novembre, de 8 à 13h, sur le champ de foire de la commune (sous abri). L'épreuve sera ouverte uniquement aux cheptels qualifiés IBR A ou B (avec une sérologie négative effectuée après le 1er août 2013).
Renseignements et inscriptions auprès d'Alain Guinot au 03 86 84 33 19.

5/11 *«Conduite des seniors»* à Donzy

La MSA Bourgogne, en partenariat avec l'Association prévention routière et le Centre social du Donziais, organise une réunion d'information sur le programme *«Conduite seniors, restez mobiles»*, le mardi 5 novembre à 14h30, à la Communauté de communes de Donzy (18 rue du général Leclerc).
Pour tout renseignement, contacter Marjorie, au Centre social du Donziais, au 03 86 39 33 99.



▶ Formation

11 et 12 Certiphyto au 2è semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 5 et 7 novembre à Clamecy, les 12 et 14 novembre à Moulins-Engilbert, les 19 et 21 novembre à Cosne-sur-Loire, les 26 et 28 novembre à Nevers, les 3 et 5 décembre à Corbigny, les 10 et 12 décembre à Cosne-sur-Loire et les 17 et 19 décembre à Decize. Attention: compte-tenu de l'affluence dans ces stages très demandés, une date-butoir est prévue pour l'inscription, jusqu'à 3 semaines avant la date du stage. Par ailleurs, des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation. Contact et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière, chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr

24/10 Document unique d'évaluation des risques professionnels(DUERP)

A l'initiative de ses délégués cantonaux, et plus particulièrement des présidents et vice-présidents de l'échelon cantonal de Châtillon-en-Bazois, Moulins-Engilbert, Château-Chinon, Fours et Luzy, la MSA Bourgogne organise une formation sur le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), le jeudi 24 octobre, de 14h à 17h, à la salle des fêtes de Moulins-Engilbert. Tous les éléments sur l'aspect réglementaire de ce document unique seront communiqués lors de cette formation gratuite. Inscriptions auprès de Marie Petit au 03 86 84 21 82, ou de Alain Milliet au 06 18 71 31 00 ou de Serge Sauvaget au 06 87 17 92 16, afin d'établir la liste des participants.

12 et 13/11 Alimentation des bovins: la méthode Obsalim

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare une formation de deux jours, les 12 et 13 novembre prochains, sur le thème de *«l'alimentation des bovins: la méthode Obsalim»*. Le diagnostic par cette méthode permet d'identifier l'existence d'une problématique alimentaire et de comprendre les dysfonctionnements de la ration à partir d'observations sur le troupeau, afin de proposer un réglage alimentaire. Le lieu de la formation reste encore à définir, en fonction de la localisation des stagiaires inscrits. Contact et renseignements: Julie Lagord, technicienne spécialisée IPG à la Chambre d'agriculture de la Nièvre et responsable du stage, au 03 86 93 40 77 ou par mail à: julie.lagord@nievre.chambagri.fr

Foire-concours aux veaux reproducteurs de Corbigny

Effectifs maintenus et qualité au rendez-vous

La traditionnelle foire-concours aux veaux reproducteurs de Corbigny s'est tenue le 17 octobre au marché au cadran. A la satisfaction des organisateurs, le nombre d'animaux participants s'est maintenu et le niveau était de très bonne tenue. Cerise sur le gâteau: les visiteurs, acheteurs ou curieux, avaient fait le déplacement



Les 1ers prix d'honneur sont allés au Gaec Deboux (Chougny) en veaux inscrits (à gauche) et au Gaec Langlet (Gacogne) en veaux non inscrits.

C'est la saison des foires-concours et celle de Corbigny, la semaine dernière, a tenu toutes ses promesses. A l'heure des discours officiels et de l'annonce du palmarès, vers 15h, Jean-Paul Magnon, le maire et conseiller général de Corbigny, a voulu saluer *«le travail accompli par la nouvelle équipe du Comité des foires»* et remercier les organisateurs et les participants *«d'avoir pérennisé ce concours et d'en avoir assuré le succès»*. Pascal Loisy, qui a succédé à Gilles Lorré à la tête de l'organisation, s'est dit *«fier d'arriver à maintenir la participation, pour sa première édition en tant que président»* tout en rendant un hommage appuyé *«aux 50 donateurs sans qui cette foire n'existerait pas et qui permettent de motiver les éleveurs participant grâce à des coupes, des maillots, des sacs, des stylos, des briquets et autres dons en nature»*. De fait, le 17 octobre, 60 animaux sont venus participer au concours de charolais reproducteurs -*«çà se maintient»*- présentés par 15 éleveurs du département dans un périmètre allant **«de La Nocle Maulaix à Prémery en passant par Luzy»**. Des éleveurs visiblement heureux de participer à cet événement qui reste un must incontournable en matière de promotion de l'élevage nivernais.

«Qualité qui progresse encore»

Selon Pascal Loisy, *«nous avons tous intérêt à garder ces foires-là. C'est la case incontournable au niveau local pour que les nouveaux sélectionneurs se fassent connaître, avant d'envisager d'autres développements aux niveaux régional ou national. C'est un moyen de s'infiltrer»* s'est-il félicité en écho à la stabilité des effectifs présentés. Une satisfaction renforcée par les échanges qui ont eu lieu durant la manifestation, puisque dès le matin certains animaux ont été achetés, que d'autres l'ont ensuite été l'après-midi après le déjeuner pris en commun et que, de toutes façons, *«des contacts sont pris qui pourront aboutir dans les jours et les semaines qui viennent»*. Autre motif de réjouissance, selon l'organisateur: *«la qualité des veaux a été remarquable, comme les années précédentes, mais j'ai aussi l'impression que le niveau progresse encore»* a souligné Pascal Loisy. Le sentiment a d'ailleurs été confirmé par les trois juges qui avaient à départager les animaux: MM. François Gauthé (Isenay), Pascal Fassier (St Malo) et Eric Lordey (Luzy). *«Leur travail n'a pas toujours été facile afin de rester le plus juste possible»* selon l'organisateur. En tout cas, le président de la Sicagemac, Philippe Guillien a conclu les allocutions en espérant *«que la conjoncture de l'élevage puisse redevenir ce qu'elle était au printemps, que le marché continue avec une commercialisation normale et un volume qui ne suffit jamais»*. Et de donner rendez-vous l'an prochain: *«dans les mêmes conditions, la même ambiance et la même qualité d'animaux»*. Des conditions nécessaires pour maintenir, aussi, la bonne valorisation de l'élevage local.

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Palmarès

- Veaux inscrits: 1er prix d'honneur au Gaec Deboux (Chougny), 2è prix d'honneur à Yves Robin (Varzy), prix d'honneur junior à l'EARL Guillien (Epiry), 1er prix d'ensemble au Gaec Deboux; 1er prix de la section 1 à Eric Compot (Baumont Sardolles); 1er prix de la section 2 au Gaec Deboux; 1er prix de la section 3 à Yves Robin; 1er prix de la section 4 au Gaec Deboux.
- Veaux non inscrits: 1er prix d'honneur au Gaec Langlet (Gacogne), 1er prix d'ensemble au Gaec Langlet; 1er prix de la section 1 à Ludovic Guyard (Saizy); 1er prix de la section 2 à l'EARL Renaud (Diennes Aubigny); 1er prix de la section 3 à Hervé Jouvet (Lurcy le Bourg); 1er prix de la section 4 au Gaec Langlet.
- Laitonnes inscrites: Prix d'honneur au Gaec Deboux.
- Taureaux 18 mois inscrits: Prix d'honneur au Gaec Langlet, 1er prix au Gaec Langlet; 1er prix d'ensemble au Gaec Langlet.
- Taureaux 18 mois non inscrits: Prix d'honneur à Elisabeth Martin (Montigny sur Canne); 1er prix à Alain Guinot (Sermages); 1er prix d'ensemble à Alain Guinot.

Après le succès de la 1ère édition en 2012

Bientôt la 2è Fête de l'élevage et des plaisirs gourmands à Cercy-la-Tour

Devant le succès de la 1ère édition, l'an dernier, la Fête de l'élevage et des plaisirs gourmands de Cercy-la-Tour va être renouvelée, le 9 novembre prochain.

Plus de 2000 visiteurs avaient arpenté le site choisi pour cette manifestation tournée à la fois vers les professionnels et le grand public, en 2012. Fort de ce succès populaire, les organisateurs de la Fête de l'élevage et des plaisirs gourmands ont décidé de renouveler l'événement. Ce sera le 9 novembre au lieu-dit La Croix de Vauilly, à Cercy-la-Tour, dans les locaux mis à disposition par Claude Bouche, où 90 veaux avaient été accueillis l'an dernier. Pour cette 2è édition, le Groupement interprofessionnel cercycois (GIC) a voulu mettre les petits plats dans les grands. S'appuyant comme l'année passée sur la mobilisation des éleveurs du canton mais aussi sur le dynamisme des commerçants de la commune, les 45 bénévoles ont concocté un programme alléchant et élargi.

Un prix du public par les JA

Côté animaux, plusieurs nouveautés compléteront le rendez-vous. Outre le concours des reproducteurs charolais, tout le matin, l'épreuve accueillera aussi cette année des taureaux de 18 mois. Et les JA du canton de Fours inviteront les visiteurs à désigner le prix du public, qui sera remis à 16h, à l'issue du défilé des animaux primés et de la remise des prix.
Par ailleurs, seront représentés d'autres races, telles que les Blondes d'Aquitaine et les Limousines. Des animaux de ferme seront aussi exposés (poules, lapins, chèvres...), toute la journée, tandis qu'une exposition de matériel agricole, des stands de produits para-agricoles (vêtements, minéraux, petit outillage, aliment du bétail...) et qu'un marché aux terroirs (vins, pâtisseries, fromages, escargots, huîtres...) ponctueront la journée.
Pour assurer la promotion de l'élevage et de la viande -justification de l'événement- un livret contenant le programme de la journée ainsi que divers articles sur la viande bovine, le concours et les races présentes en France est déjà disponible dans les différents commerces de Cercy-la-Tour, et le sera encore le jour J. A noter qu'il sera possible de déjeuner sur place à midi (repas réalisé par le Comité des fêtes) et même de passer une soirée distrayante grâce à un repas dansant au gymnase de la commune (réservation au 03 86 50 54 41). Tout pour que cette 2è édition soit de nouveau pleinement réussie.

E.C.

Contact et renseignements: Fréderic Renaud au 06 13 45 36 08.

En novembre et décembre dans la Nièvre

«Mes p@rcelles» en démonstration

Bien plus qu'un logiciel de gestion parcellaire, l'application «Mes p@rcelles» offre la sécurité réglementaire et la performance technico-économique dans la conduite des cultures. Témoignage d'un utilisateur, Éric Dewavrin, polyculteur-éleveur à Chevenon.

Éric Dewavrin, polyculteur à Chevenon, a connu le logiciel *«Planfum»* jusqu'en 2007-2008 et est tout naturellement passé à *«Mes parcelles»*. Par comparaison, il se félicite du progrès que lui fait faire l'application de la Chambre: *«Ce n'est pas qu'un logiciel de gestion du parcellaire, c'est plus que çà»*, dit-il. *«Par exemple, je peux optimiser la fertilisation, en ayant connaissance des doses d'azote maximales. Et je dispose d'un historique depuis plusieurs années. L'avantage ici, c'est que je suis directement connecté au serveur et l'intérêt c'est que Vivien Vacher (ndlr: le conseiller de la Chambre) peut prendre la main en direct sur le dossier»*. Auparavant, l'agriculteur utilisait des mémos cultures pour noter les apports alors que maintenant il peut tout piloter depuis son ordinateur même s'il observe que beaucoup de ses collègues *«notent encore par écrit avant de saisir les données. En tant que président du CETA Entre Loire et Allier, je sens que les adhérents sont encore réticents à donner des chiffres, que c'est encore compliqué de se montrer, mais si l'on veut obtenir des références pour faire avancer la ferme Nièvre, il faut se dévoiler. Et le document de la Chambre publié l'an dernier sur les références 1992-2012 en a convaincu plus d'un de l'utilité de croiser les données»*. A partir des données validées tous les ans, *«ces bons indicateurs économiques»* aident les agriculteurs dans la gestion de leurs exploitations. *«Tout comme la partie réglementation du logiciel qui permet de ne pas se tromper vis-à-vis de l'administration»* poursuit Éric Dewavrin. En cas de surdose de produit ou de mélange non autorisé, Mes parcelles agit comme un garde-fou. Ce qui sécurise l'agriculteur tant dans le risque de contrôle que dans l'optimisation économique des pratiques. Les factures des engrais minéraux ainsi que le détail des engrais organiques sont-ils ainsi enregistrés dans l'espace personnel de l'abonné à Mes parcelles. *«Un élément positif pour connaître ses stocks et calculer ses marges»* s'enthousiasme Éric Dewavrin.

E.C.

Réunions d'information

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise des réunions de démonstration pour les agriculteurs intéressés en novembre et décembre. Les dates prévues sont le mercredi 6 novembre de 10h à 12h à l'antenne de la Chambre de Cosne-sur-Loire (15 rue de Berry), le vendredi 8 novembre à 10h à la Chambre d'agriculture de l'Yonne à Auxerre et le mercredi 4 décembre de 9h à 12h à l'antenne de la Chambre d'agriculture de Corbigny (1 rue du petit fort).

Contacts et renseignements à la Chambre d'agriculture de la Nièvre: Vivien Vacher au 03 86 93 40 59 ou Youna Girault au 03 86 93 40 65, ou par mail à mesparcelles@nievre.chambagri.fr.

Transmission/installation en Sud Morvan

Information sur la diversification le 28 octobre à Luzy

***«Comment apporter un plus à son exploitation par des productions annexes ?»*. La diversification semble être une tendance lourde qui conditionne la transmission et l'installation agricole dans le Sud Morvan.**

Le 28 octobre à 14h à la salle des fêtes de Luzy, le groupe de travail transmission/installation organise un après-midi d'information sur ce thème, au profit des agriculteurs installés sur le territoire de la Communauté de communes des Portes du Sud Morvan ainsi que les jeunes souhaitant s'installer prochainement. Quelques agriculteurs ayant réalisé des projets de développement témoigneront de leurs expériences respectives. Dans un communiqué, la Communauté de communes précise que la thématique choisie -Comment apporter un plus à son exploitation par des productions annexes- *«reflète bien le travail partenarial entre le groupe de travail transmission/installation»* et elle-même.

En effet, la CDC souhaite travailler sur le développement des revenus agricoles dans le cadre de son projet de territoire 2012-2015. Et la diversification entre également en ligne de compte dans le processus de transmission et reprise avec les problématiques d'accès au foncier, de viabilité économique de l'exploitation et de sécurisation de la production au départ...

50 installations en 10 ans

Cette réflexion menée sur l'agriculture par les élus communautaires remonte à 2005. Avec près de cinquante installations de jeunes agriculteurs depuis 10 ans, le canton de Luzy est le premier canton de la Nièvre dans ce domaine. Et entend bien rester à la pointe. C'est ainsi qu'un groupe de travail transmission/installation a été créé en mars 2005 à l'issue d'une conférence publique sur le devenir de l'agriculture sur le canton. Le constat de départ était alors le suivant: *«d'ici dix ans, près de quatre exploitants cesseront leur activité»*. Le but, dès lors, était d'éviter le démantèlement des exploitations des agriculteurs partant à la retraite et l'agrandissement des exploitations voisines, afin de maintenir un maximum d'exploitations autour de Luzy. Le groupe est constitué d'une vingtaine d'agriculteurs (au moins un par commune), soucieux du processus de transmission d'activité des cédants et d'installations des plus jeunes. Tous volontaires, ils représentent toutes les catégories d'âge et ne sont pas forcément concernés par la transmission. Le groupe se réunit tous les mois entre avril et novembre avec pour objectif de réaliser une manifestation par an en direction des jeunes et des cédants.

Relais du Répertoire départ/installation

Ce groupe de travail ne dispose pas d'une légitimité réelle mais il permet de sensibiliser les membres de la profession agricole et d'agir à proximité. Il travaille en lien avec la Communauté de communes des Portes Sud du Morvan qui, elle, est signataire d'une convention partenariale avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre. La Chambre et l'ODASEA ayant créé un Répertoire départ/installation (RDI), qui recense tous les cédants et les jeunes en agriculture du département, la CDC se fait le relais de ce dispositif par la mise en place du RDI local. Cette action de proximité permet ensuite de transférer les informations à la Chambre d'agriculture qui suit jeunes et cédants dans leurs processus respectifs.

Pour plus d'informations, contactez la Communauté de communes des Portes Sud du Morvan au 03 86 30 26 86.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

▸ Formations

Formations ovines de la Chambre

En novembre et décembre prochains, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose plusieurs formations dans le domaine de la production ovine, dont une qui a pour objectif d'utiliser les contraintes réglementaires comme outil de progrès de l'élevage. Les rendez-vous sont les suivants:

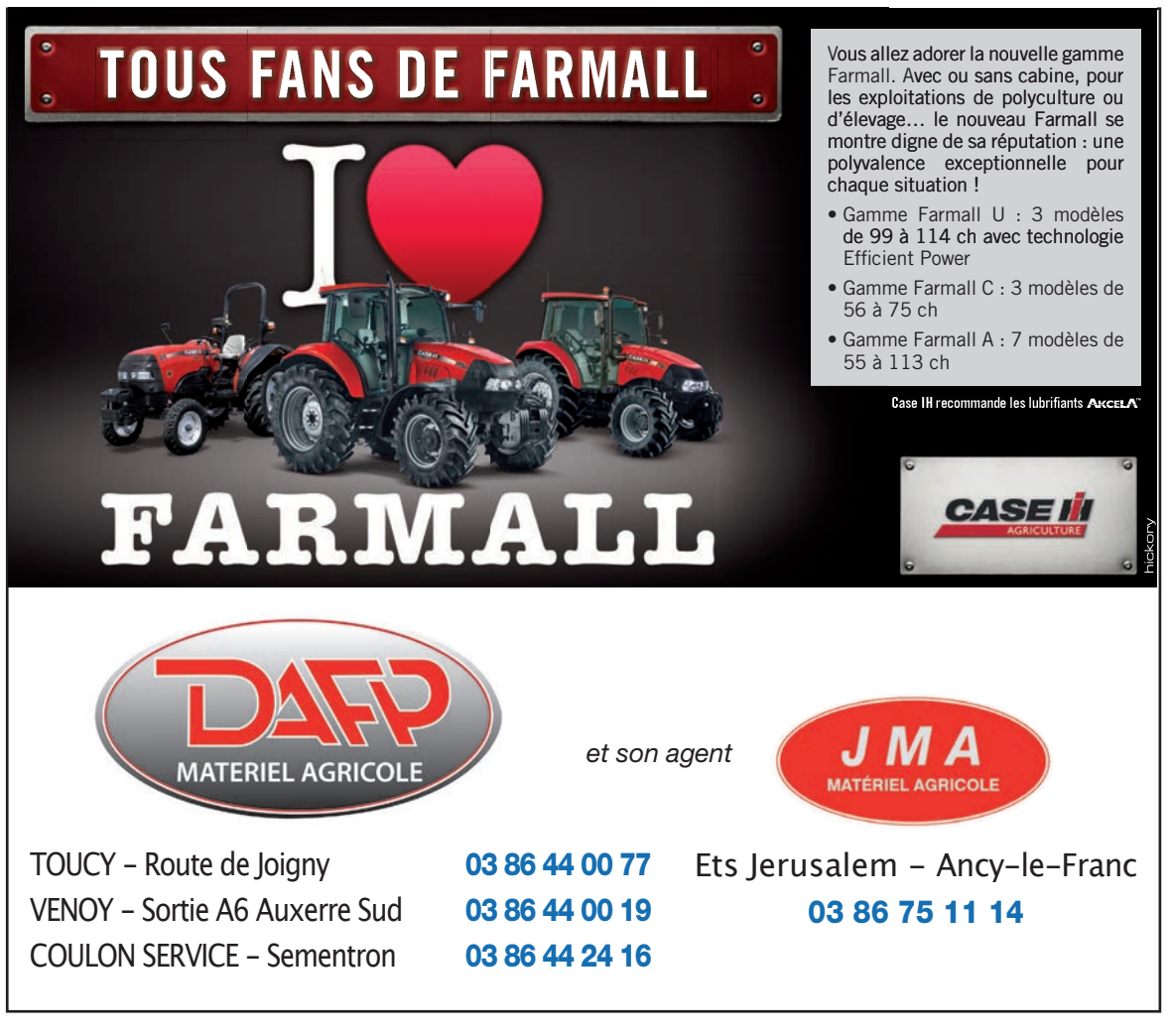
«De l'autopsie à la prévention», le mercredi 6 novembre: Hubert Germain, vétérinaire formateur, vous apprendra à reconnaître les principaux parasites grâce à l'autopsie, leurs signes cliniques, pour ensuite élaborer des schémas de prévention les plus efficaces.

«Limiter les pertes sur agneaux», le jeudi 7 novembre: Hubert Germain propose de travailler sur les maladies rencontrées autour de la mise bas, les interventions et les premiers soins après l'agnelage, et de mieux connaître les antibiotiques pour les utiliser à bon escient.

«Comparer sa marge brute pour améliorer ses résultats», le vendredi 29 novembre: A partir des résultats technico-économiques de votre atelier ovin, Christophe Rainon vous permettra de déceler les points à améliorer et vous aidera à mettre en place un plan d'action.

«Bonnes pratiques ovines, des clés pour réussir», le jeudi 5 décembre: au travers du guide des bonnes pratiques ovines et d'une exploitation support, Julie Lagord et Christophe Rainon, conseillers à la Chambre d'agriculture, vous proposent, durant une journée, d'évaluer sa propre exploitation par rapport au guide, de connaître la réglementation liée à la production ovine et d'élaborer un plan d'actions personnalisé.

Pour tous les stages, renseignements auprès de Christophe Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'agriculture, au 06 72 39 76 43.



▶ Palmarès 2013

1ère Section (Mâles nés du 01 au 8/12/2012) : Izmir RS, SCEA Riotte-Schrapfer, Angély (89)
2ème Section (Mâles nés du 9 au 15/12/2012) : Icare, GAEC Cadoux Bernard & Fils, Saint-André-en-Terre-Plaine (89)
3ème Section (Mâles nés du 18 au 31/12/2012) : Illustre, GAEC Cadoux Bernard & Fils
4ème Section (Mâles nés du 1er/01 au 15/02/2013) : Ibis, GAEC Baulot Yannick et Sylviane, Semur en Auxois (21)
5ème Section (Mâles nés du 16/02 au 5/04/2013) : Iperstar, EARL Menetrier Parizot, Avosnes (21)
5ème bis Section (Mâles nés du 6/04 au 31/05/2013) : Ibis, EARL La Croix du Château, Joux la Ville (89)
Mâles d'Automne (Mâles nés du 1er /08 au 30/11/2012) : Idéal, GAEC Lechenault, Saint Thibault (21)
8ème Section (Femelles nées du 1er /12/2012 au 7/01/2013) : Irenade, EARL Gabory, Jeux les Bards (21)
8ème Section bis (Femelles nées du 15 /02 au 10/03/2013) : Ipoma RS, SCEA Riotte-Schrapfer, Angély (89)
Génisses Automne (Femelles nées du 1er /08/2012 au 30/11/2012) : Hirka, SCEA Duban, Athie (89)
10ème Section (Génisses nées du 1er /11/2011 au 31/03/2012) : Hémisphère, EARL La Croix du Château, Joux la Ville (89)
11ème Section (Mâles nés du 1er/12/2011 au 28/02/2012) : Harisson, EARL Menetrier Parizot, Avosnes (21)
Génisses de 30 mois (Femelles nées du 1er/12/2010 au 31/03/2011) : Gamine, EARL Guenot Nicolas, Allerey (21)
Taureaux de 30 mois (Mâles nés du 1er/12/2010 au 31/03/2011) : Goldman, GAEC du Bourg, Vic de Chassenay (21)
Vaches suitées 2ème veau et plus: Excellence, GAEC Cadoux Bernard & Fils, Saint-André-en-Terre-Plaine (89)
Vaches suitées 3ème veau et plus : Clara RS, SCEA Riotte-Schrapfer, Angély (89)
Taureaux adultes : Féodal, GAEC Cadoux Bernard & Fils, Saint-André-en-Terre-Plaine (89)
Prix d'honneur veaux femelles: Irenade, EARL Gabory, Jeux les Bards (21)
Prix d'honneur veaux mâles : Izmir RS, SCEA Riotte-Schrapfer, Angély (89)
Prix spécial Ville d'Avallon : Ibis, GAEC Baulot Yannick et Sylviane, Semur en Auxois (21)
Prix AJEC : Iperstar, EARL Menetrier Parizot, Avosnes (21)
Prix d'honneur junior femelles: Gamine, EARL Guenot Nicolas, Allerey (21)
Prix d'honneur junior mâles : Harisson, EARL Menetrier Parizot, Avosnes (21)
Prix d'honneur vaches : Excellence, GAEC Cadoux Bernard & Fils, Saint-André-en-Terre-Plaine (89)
Grand prix d'honneur femelles: Excellence, GAEC Cadoux Bernard & Fils
Prix d'honneur taureaux : Féodal&, GAEC Cadoux Bernard & Fils
Grand prix d'honneur taureaux: Féodal, GAEC Cadoux Bernard & Fils
Prix d'ensemble femelles : Apothéose, Excellence, Ellebelle, GAEC Cadoux Bernard & Fils
Prix d'élevage supérieur à 70 vaches: Féodal, Apothéose, Excellence, Ellebelle, GAEC Cadoux Bernard & Fils
Prix de famille par le père : Féodal, Instant, Isaac, Inès, Ixelle, GAEC Cadoux Bernard & Fils
Prix d'ensemble veaux femelles : Idée, Inès, Ixelle, GAEC Cadoux Bernard & Fils
Prix d'ensemble veaux mâles, élevage supérieur 60 vaches : Instant, Intégral, Irlandais, Icare, GAEC Cadoux Bernard & Fils
Prix d'ensemble veaux mâles, élevage inférieur 60 vaches : Indianajon, Iroquois, Impérial, EARL La Croix du Château, Joux la Ville (89)
Prix de synthèse veaux femelles : Hilary, SCEA Duban, Athie (89)
Prix de synthèse veaux mâles : Illustre, GAEC Cadoux Bernard & Fils
Prix de synthèse vaches : Elise, EARL Guenot Nicolas, Allerey (21)
Prix de synthèse taureaux : Flambeau, SCEA Riotte-Schrapfer, Angély (89)

Concours charolais d'Avallon

La qualité au rendez-vous mais la morosité aussi

Si le concours charolais d'Avallon a brillé cette année encore par un plateau de qualité, la morosité de la filière bovine était palpable dans les allées au travers des témoignages des éleveurs présents


«Féodal» du Gaec Cadoux, 1er prix section Taureaux adultes


L'heure d'un dernier coup de peigne, pour Flambeau, de la SCEA Riotte-Schrapfer, avant le passage devant les juges


Harisson, de l'élevage Menetrier-Parizot vous salue bien !

La réputation de vitrine de l'élevage charolais du concours interdépartemental d'Avallon n'a pas failli à la tradition et c'est un plateau de choix qui a été récompensé cette année encore. La palme au Gaec Cadoux, reparti du salon avec pas moins de 13 récompenses, dont 8 Grands prix. Il y a longtemps qu'à Saint-André-en-Terre-Plaine, on a élevé l'élevage charolais au rang de religion !

Si la qualité était une nouvelle fois au rendez-vous pour cette 51ème édition, le concours a malgré tout enregistré une baisse de fréquentation. Les raisons en sont multiples, rappelle Michel Chevreux, cheville ouvrière de la manifestation : *«une vingtaine de bêtes en moins. Certains éleveurs ayant fait le choix de ne pas venir du fait des contrôles supplémentaires à effectuer suite aux cas IBR décelés après le concours du Marault, d'autres, en polyculture élevage, sont en pleine période de semis de blés…»* Une absence peut être due également à la morosité ambiante de la filière bovine : *«aujourd'hui, les gens n'ont pas de trésorerie et retardent les achats. On l'a bien vu dans des ventes nationales, comme à Nevers, à Charolles, dans l'Allier, où l'on a enregistré jusqu'à 50 % d'invendus…»* Avec le risque supplémentaire de voir les prix baisser en décembre ou janvier, si trop d'animaux présentés à la vente.


2 juges venaient du Cher (Laurent Cordebois et Thierry Marie) et 2 autres de la Nièvre (François Gauthe et Gilles Paupinat)

«Si ça soit s'arrêter, ça s'arrêtera !»

Plus de 25 ans que le Gaec Gabory vient au concours d'Avallon. L'éleveur de Côte d'Or se souvient : *«dans le temps, les acheteurs étaient toujours au rendez-vous. J'ai vu certaines années vendre jusqu'à trois ou quatre veaux. Aujourd'hui, quand on en vend un, on est content !»* Ce père de famille est devenu fataliste : *«mon garçon a 15 ans, il veut bien se lancer dans la culture, mais les vaches non ! La passion se transmet au fil des générations, mais si ça soit s'arrêter, ça s'arrêtera !»* Certains ont un discours plus teinté d'optimisme, à l'image de ce jeune éleveur, Adrien Ménétrier, qui pour sa seconde participation au concours, repart d'Avallon avec deux prix, dont celui de l'AJEC : *«on est jeune, on a envie d'y croire ! Autrement, c'est pas la peine qu'on soit là. Et quand on obtient des prix comme cette année, on se dit qu'on ne s'est pas occupé des animaux pour rien et ça encourage !»*

Charges en hausse, marché des broutards hésitant, prix par tête inférieur de 150 € à celui de l'an passé, risques de maladie… De nombreux indicateurs sont au rouge et toute la filière semble gagnée par un sentiment de lassitude, les résultats n'étant pas, pour le plus grand nombre, à la hauteur du travail accompli. Concernant les annonces présidentielles faites à Cournon, le président du Syndicat charolais de l'Yonne, Jean-Louis Riotte, reste dubitatif : *«la montagne va-t-elle encore accoucher d'une souris…?»*, rappelant au passage, les effets néfastes pour la filière de l'affaire dite *«de la viande de cheval»*, où *«les efforts des éleveurs concernant la traçabilité, sont anéantis par des industriels sans scrupule !»*

Rendez-vous dans un an !

Un cahier de doléances que les éleveurs ont pu transmettre aux politiques départementaux venus en nombre au concours. L'occasion de rappeler également la nécessite de voir construite un jour cette structure pérenne attendue par tous, pour servir de lieu d'accueil au concours, comme l'a évoqué dans son intervention, Jean-Louis Riotte : *«tous les ans, la pérennité de la manifestation est remise en cause du fait de dépendre essentiellement d'un financement public pour la location d'un chapiteau… Avec la venue des élections et leurs lots de promesses, j'espère donner rendez-vous dès l'année prochaine dans ce bâtiment tant attendu !»*. Un message entendu si l'on en juge par les déclarations de chacun. Du maire d'Avallon, Jean-Yves Caullet, *«nous soldons actuellement l'aménagement de terrains pour y installer dans un premier temps une structure pérenne sous chapiteau avant une construction en dur…»*, à Jean-Claude Lemaire, conseiller général, *«véritable serpent de mer, cette halle est un investissement nécessaire pour servir de vitrine qualitative de l'élevage dans l'Avallonais…»* et au sous-préfet de la circonscription, Jérôme Chappa : *«s'il s'agit d'un projet raisonné, l'État accompagnera…»*
Rendez-vous dans un an !

DOMINIQUE BERNERD

Marché rue de Chine à Paris

Bon anniversaire et rendez-vous dans 20 ans !

Déjà 20 ans que la FDSEA de l'Yonne organise chaque année dans le 20ème arrondissement de Paris un marché du terroir, avec toujours le même succès


L'adjoint à la mairie du 20ème arrondissement, Thierry Blandin, semble apprécier les choux fleurs de l'Yonne !

L'existence de ce marché icaunais au cœur de paris remonte au 29 septembre 1991, jour du *«Marché des Terres de France»* organisé par la FNSEA, qui avait conduit les fédérations départementales à se jumeler avec chaque arrondissement de la capitale pour y tenir un marché du terroir où le monde rural viendrait à la rencontre des urbains. L'actuel *«marché de le rue de Chine»* est né de la volonté d'André Thomas, alors président de la FDSEA de l'Yonne, de perpétuer chaque année l'aventure. Présent pour cette 20ème édition, il se souvient : *«en ce troisième dimanche d'octobre 1993, pas moins de trois parlementaires de l'Yonne pour inaugurer de manière officielle la première édition : les sénateurs Jean Chamand et Henri de Raincourt, ainsi que notre député de l'époque, Jean-Pierre Soisson. Une charte avait même été établie alors, afin de conserver le caractère particulier de ce marché paysan, qui privilégie la relation directe entre producteurs et consommateurs…»* Présent également dimanche dernier, rue de Chine, Michel Henry. Producteur de fruits dans l'Yonne, il était alors membre de la Commission diversification de la FNSEA et président de la Commission départementale. Lui aussi a œuvré pour perpétuer l'existence de ce marché.

S'ils ne sont plus aujourd'hui que quelques producteurs partenaires à avoir été présents lors de la 1ère édition, la génération montante a repris le flambeau et tous les produits du terroir icaunais étaient bien représentés ce dimanche. Pour le plus grand plaisir des parisiens, fidèles au rendez-vous et venus en nombre en dépit d'une météo parfois menaçante. Avec comme thème cette année, la lutte contre le gaspillage et la pauvreté, en collaboration avec les banques alimentaires. Depuis longtemps, des ateliers sont menés par ces associations, afin d'éduquer ou rééduquer le public concerné, aux valeurs des produits de base, comme l'explique Gaétan Lassalle, l'un des animateurs présents sur le stand ce dimanche : *«l'idée étant d'expliquer aux bénéficiaires de l'aide alimentaire qu'il est possible de faire bon et pas cher à partir de produits de base plutôt qu'acheter des plats touts faits. L'alimentation étant un vecteur essentiel au travers duquel on peut faire passer d'autres messages pour, par exemple, lutter contre le gaspillage…»* Pour mémoire, les banques alimentaires sauvent ainsi 50 000 tonnes de denrées chaque année, soit l'équivalent de 100 millions de repas.


Quel souffle… ! De gauche à droite : André Thomas, ancien président de la FDSEA de l'Yonne, l'actuel président, Francis Letellier et Michel Masson, administrateur à la FNSEA



Les cigognes seraient-elles de retour dans les cieux parisiens… ?

DOMINIQUE BERNERD



Le stand animé par les banques alimentaires autour de la lutte contre le gaspillage


Des produits du terroir, de qualité, avec en prime, le sourire des producteurs…

▸ Agenda

26-27/10 Fête des vins de Chablis

La 65ème édition de la fête des vins de Chablis se déroulera samedi 26 et dimanche 27 octobre à Chablis.
Au programme samedi 26 octobre, de 12 h 30 à 18 h : Dégustation, restauration avec le Comité de la Saint Vincent Tournante Chichée 2014, exposition matériel viticole, animations
Dimanche 27 octobre de 11 à 18 h :
11 h : Ouverture des stands de dégustation
11 h 30 : Podium place Lafayette, allocution des personnalités et intronisation par les Piliers chablisiens
Restauration : Comité Saint Vincent Tournante Chichée 2014
Exposition matériel viticole, animations
Entrée gratuite. Verre de dégustation 5 €

26-27/10 Fête de la châtaigne à Quarré les Tombes

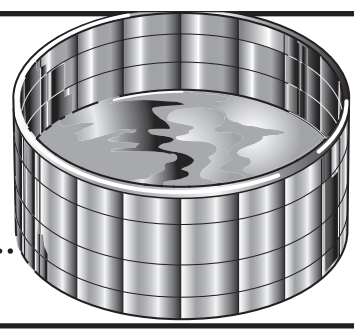
Fête de la châtaigne à Quarré les Tombes samedi 26 et dimanche 27 octobre. Marché fermier en Morvan avec une quinzaine de producteurs régionaux (volailles, escargots, truites, noix, fromages, miels, confitures, vins, champagne, vinaigres, macarons…).
Invité d'honneur: l'Ardèche. Musique traditionnelle du Morvan. Animations diverses (présentation de variétés de potirons et potimarrons, stand sur la viande bovine, concours du plus gros potiron, fabrication de jus de pomme en public…Et pour les enfants : concours de dessin, chasse aux marrons, quiz, le dimanche. Les papiers et crayons seront fournis
Repas samedi midi et dimanche midi, (20 €), sur réservation au 03 86 32 27 55 ou 03 86 33 09 04

26/10 Foire de la Saint-Simon à Charny

Comme chaque année depuis plus de 150 ans, Charny organise sa foire de la saint-Simon. Seront présents 130 exposants. Cette année, l'accent est mis sur la tradition et le terroir. Au programme : châtaignes, bourru, animation équestre, maréchal ferrant, carrousel, fête foraine, exposition d'artisanat..

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

▸Agenda

10/11 Un potager de plâtre

Parmi ses trésors, le Muséum d'Histoire Naturelle, boulevard Vauban à Auxerre, possède une collection d'une centaine de légumes en plâtre. Ils font partie des milliers de modèles fabriqués au 19ème siècle par l'entreprise Vilmorin-Andrieux pour présenter ses variétés potagères. Le muséum conserve 98 moulages issus de cette fabrication et les expose jusqu'au 10 novembre prochain. Dans chaque salle, un légume est mis en vedette: aubergine, tomate, haricot, carotte…
Du 14 septembre au 10 novembre. Horaires : lundi à vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 et dimanche, de 14 h à 17 h30 Fermé les samedis et jours fériés. Visite libre de l'exposition

11/11 Céramique à Treigny

Jusqu'au 11 novembre, les Potiers Créateurs de Puisaye organisent leur exposition d'automne au Couvent sur le thème "*Jeune céramique*". Elle réunit les œuvres de S. Bucci, M. Castelly, E. Chanu, C. Crozon, L. Girard, S. Guiffrey, E. Poil, I. Pons, C. Sagona, M. Slançon et V. Uzel.
Les vendredi, samedi, dimanche, lundi et jours fériés, de 14 h à 18 h. Tous les jours pendant les vacances scolaires

15/11 Exposition photo à Vézelay

Le photographe belge Jean-Pol Stercq, portraitiste d'Hergé et de Max Pol Fouchet, présente jusqu'au 15 novembre une exposition de photographies du vignoble de Vézelay, prises dans le cadre d'un reportage effectué en 2012 au cours de deux résidences d'artiste.
Exposition ouverte du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h, le lundi de 14 h à 17 h, fermée le mardi.
Maison Jules-Roy, Le Clos du Couvent, rue des écoles à Vézelay

15-16-17/11 Salon du commerce équitable à Auxerre

L'édition 2013 du Salon du commerce équitable se tiendra à Auxerre, résidence Jeunes de l'Yonne (à côté de la salle Vaulabelle), les samedi 16 et 17 novembre, de 10 h à 18 h. Inauguration vendredi 15 novembre à 18 h 30, suivie d'un débat à 20 h sur le thème "Le commerce équitable dans l'Yonne"
Exposition, vente de produits artisanaux et alimentaires

Tour d'horizon des vignobles icaunais

Des vendanges compliquées, à l'image de l'année écoulée

Quelles que soient les appellations, partout un même constat : une année difficile et compliquée et des rendements à la baisse



Christophe Ferrari, viticulteur à Irancy et président du syndicat de défense de l'appellation

Dans le Coulangeois, les orages de juin dernier sont encore dans toutes les mémoires et les rendements au diapason des dégâts enregistrés alors dans les vignes. Commencée aux alentours du 25 septembre pour certains, la récolte de crémants a diminué de moitié cette année, avec des résultats de l'ordre de 5 tonnes de raisins à l'ha contre près de 12 tonnes en temps normal. En vins tranquilles, les rendements ne devraient pas dépasser 30 hl/ha en rouge. Un peu plus en blanc. Conséquence des orages, mais aussi des effets d'un printemps froid et humide. Présidente du syndicat de défense de l'appellation des vins du Coulangeois, Odile Maltoff est inquiète pour l'état de dégradation dans les vignes ; *«la grêle a certes, abimé la récolte, mais aussi le matériel végétal et aujourd'hui, on repart avec quelque chose d'abimé. Partout des impacts sur les bois. On va être obligés de faire une taille sévère cet hiver pour pouvoir récupérer un matériel végétal sain, mais cela aura forcément un impact sur la vendange prochaine. Il faut 2 ans minimum pour que la plante revienne à son optimum…»* De mémoire de vigneron coulangeois, un pareil épisode grêleux en juin, c'est du jamais vu ! Un constat sera dressé à l'issue des vendanges 2014 et une indemnisation espérée si plus de 30 % de pertes de récolte. Mais de toute façon limitée, de l'ordre de quelques centaines d'euros par ha : *«on nous a dit que l'on serait exonérés de taxe foncière, mais ce n'est pas ça qui fera tourner les exploitations. Il va nous falloir trouver tout un panel de solutions, comme par exemple une année à blanc concernant les remboursements d'emprunts auprès des banques, car les trésoreries vont être mises à mal…»*

«La qualité va sauver la quantité…»

Viticulteur à Quenne, dans l'Auxerrois, Jean-Baptiste Thibaut se veut philosophe : *«les rendements sont difficiles, mais c'est justement ce qui va permettre de donner un aspect qualitatif. En aligoté, des résultats en baisse de moitié, mais j'avais grêlé, en chardonnay, un tiers de moins, en moyenne, 40 hl/ha, idem pour le Pinot noir…»* Si les conditions de vendanges auront été excellentes en ce qui le concerne, profitant d'un temps particulièrement ensoleillé, il aura comme partout fallu faire vite et être réactif face à la menace de pourriture : *«on a eu de la chance car il y avait déjà une maturité convenable bien installée. En fait les deux semaines de beau nous ont sauvés l'année !»* Avec pour résultats, 12,8° en degrés naturels pour les blancs contre 12,5° d'ordinaire. Même chose en aligoté, avec 12,2° contre 11,5 à 12° en moyenne les autres années. Un peu moindre en rouge. L'effet pourriture s'est concentré essentiellement sur le chardonnay, à l'inverse des pinots noirs, beaucoup plus sains : *«heureusement du pourri noble, qui a servi à faire monter la concentration en sucre…»* A la baisse de rendements, se rajoute dans l'Auxerrois les conséquences des effets de la maladie et des pieds manquants : *«de 20 à 25 % des parcelles qui ne produisent pas ou peu, du fait de pieds de remplacement. Un phénomène qui s'accentue…»* Au final pour le vigneron de Quenne, la satisfaction d'avoir frôlé la catastrophe : *«les rendements sont un cran en dessous, mais objectivement, on l'a échappé belle ! On aurait pu à la fois ne pas avoir de rendement et une qualité de m… !»* Vite, un cierge à Saint-Vincent !



Jean Baptiste Thibaut, viticulteur à Quenne

Des rendements catastrophiques en blanc

La catastrophe dans le Tonnerrois, on connait ! Avec des rendements en blanc pour les parcelles le plus touchées par les orages de juin dernier ne dépassant pas les 15 hl/ha. Avec là aussi, une course contre la montre au moment des vendanges, face à la pourriture qui arrivait. Viticulteur à Serrigny, Raphaël Masson a vu certaines de ses parcelles touchées 90 % par la grêle. A Molosmes, on a même atteint sur certains secteurs les 100% ! Une satisfaction toutefois pour le propriétaire du Domaine de Marsoif : *«en ce qui me concerne, la qualité en rouge parait superbe, avec notamment une belle couleur d'extraction. C'est bien équilibré, il y a de la couleur, des tanins, du fruit…, que demander de mieux !»*

Les volumes restant très hétérogènes selon si les parcelles ont été ou non victimes de la grêle, de l'ordre de 25 à 50 hl/ha. Raphael Masson se félicite d'avoir fait le choix de porte greffes type 16,49 : *«des plants assez précoces, qui ont bien pris la fleur avant les pluies de juin, ce qui a fait que j'avais une bonne charge, qui a bien mûri sans trop de pourriture, à l'inverse du SO4, qui a pourri de peur ou du 41B, qui a pourri plus tardivement…»*

Un travail de vinification important

Pour Christophe Ferrari, président du syndicat de défense de l'appellation Irancy, *«les vendanges auront été au diapason du reste de l'année, plutôt compliquées…»* Conséquence des 80 mm d'eau enregistrés entre le début et la fin de la récolte. Les premiers coups de sécateurs ont été donnés dans le secteur le 25 septembre et pour les vins tranquilles, entre le 4 et le 6 octobre. L'objectif cette année étant de vendanger vite, compte tenu des conditions climatiques et de l'état sanitaire qui finissait de se dégrader au fur et à mesure qu'on récoltait : *«le problème de la pourriture sur les vins rouges est que cela donne des vins moins saturés et il faut adapter la vinification en conséquence. Généralement, on cuve moins longtemps, la pourriture ayant capacité à réduire et détruire la matière colorante…»* D'où la bonne surprise de constater *«une couleur pas trop pâlichonne»* à l'issue de la première fermentation. A Irancy, comme partout, les rendements sont à la baisse, aux alentours de 40 hl/ha, contre 42 à 43 hl l'an passé : *«ça va finir par poser des problèmes au niveau des stocks et ne pas laisser la possibilité à des négociants de venir s'approvisionner en Irancy, avec fatalement, des conséquences économiques derrière…»*

Au final, selon Christophe Ferrari : *«on devrait être cette année sur des vins souples, avec une jolie garde du fait d'une belle acidité bien équilibrée. Mais comme dans toutes les années délicates, le travail du vigneron va être très important. Il va falloir s'adapter aux conditions de l'année…»*

DOMINIQUE BERNERD

Écotaxe

«La prochaine fois, on démonte… !»

La FDSEA et les JA de l'Yonne ont manifesté contre la mise en place de l'écotaxe, jugée par tous les participants comme injuste et discriminatoire vis-à-vis de la concurrence étrangère


Opération escargot sur la D 606, à hauteur de Monéteau

Opération escargot sur la D 606 à hauteur de Monéteau, tous gyrophares allumés et fanions syndicaux aux portières, les agriculteurs icaunais ont rejoint mardi après midi la mobilisation nationale menée aux quatre coins de l'hexagone contre la mise en place prochaine de l'écotaxe. Objectif du jour : accrocher une banderole sur le portique installé à la hauteur d'Auxerre Nord. L'un de ces 172 portiques installés sur tout le territoire pour contrôler les mouvements futurs des camions de plus de 3,5 t et s'assurer qu'ils possèdent bien l'équipement adapté pour facturer leurs déplacements sur les portions de routes *«écotaxées»*.
Le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier ne décolère pas : *«c'est du vol ! Et c'est un mensonge de la part du gouvernement de dire que c'est une mesure environnementale pour la bonne et simple raison qu'on ne nous donne pas d'alternative en milieu rural, au transport routier. Moi j'habite en Puisaye, je n'ai ni canaux, ni autoroute, ni trains !»* Incriminé notamment, le risque de voir, une fois encore, le monde agricole français pénalisé face à ses concurrents européens, si la mesure est conservée.

La taxe de trop

L'aspect multiplicateur de la taxe est également dénoncé. Comme en céréales où du grain de blé départ de l'exploitation à sa transformation en farine pour en arriver au produit final qu'est le pain, il sera ainsi taxé plusieurs fois. La coopérative 110 Bourgogne a déjà fait ses comptes et la facture s'annonce lourde : 150 à 200 000 € de plus par an. Même chose dans le monde de l'élevage, où de l'arrivée du poussin chez l'éleveur au transfert du produit abattu sur une centrale d'achat, le poulet sera taxé cinq fois de suite, là où le concurrent allemand ne le sera qu'une seule fois ! Xavier Drothier, des JA de l'Yonne, dénonce pour sa part le non sens environnemental de l'écotaxe : *«aux JA, on promeut tout ce qui est circuits courts et commerce de proximité et une telle mesure risque d'avoir une incidence énorme sur les transports de courte distance… C'est complètement aberrant !»* Maire d'une petite commune du sénonais et agriculteur céréalier, François Cormerois s'inquiète : *«actuellement certains transporteurs travaillent sur de nouveaux plans de circulation pour éviter les voies taxées, au risque de voir nos routes communales vite saturées et défoncées…»*

L'action menée hier avait valeur d'avertissement. Pour nombre d'agriculteurs présents, la coupe est pleine et le message inscrit dans les esprits est clair : *«avec une clé de 42 ou une meuleuse thermique, la prochaine fois, on démonte le portique !»*

Repères

Une mesure concernant tous les camions de plus de 3,5 t

Adoptée par le gouvernement Sarkozy dans le cadre du Grenelle de l' environnement et toujours repoussée, la mesure écotaxe que souhaite voir mise en application le gouvernement Hollande, devrait rapporter 1,5 milliards d'€ par an. Seront reversés à l'État, 750 millions d'€, destinés à la construction notamment, de voies ferroviaires et fluviales. Les collectivités devant percevoir 150 M € pour l'entretien du réseau routier, 250 M€ servant à la gestion même du dispositif.
L'écotaxe concernera à partir du 1er janvier 2014 tous les camions de plus de 3,5 t, qu'ils soient français ou étrangers et devrait s'appliquer sur 15 000 km de nationales et départementales. En moyenne la taxe devrait s'élever à environ 13 centimes d'€ du km, engendrant un surcoût global de transport estimé par les Pouvoirs publics à 4%. Gare aux fraudeurs ! Les 172 portiques installés sur l'ensemble du territoire, comme celui d'Auxerre Nord, ont pour but de contrôler à l'aide de scanners et appareils photos identifiant chaque plaque minéralogique, que les camions sont bien dotés de boîtier GPS. Un boîtier qui, en plus de sa fonction première de localisation du véhicule, possédera une fonction GSM pour envoyer directement la facture au transporteur en fonction de nombre de kms parcourus sur le réseau *«écotaxé»*


Les responsables FDSEA et JA montent à l'assaut du portique.



Le message est clair sur ce portique. Le dispositif est destiné à contrôler les mouvements des camions sur les voies taxées et à s'assurer qu'ils possèdent bien l'équipement adapté pour facturer leurs déplacements

Formations

Certiphyto au CFPPA

Prochaines formations Certiphyto au CFPPA d'Auxerre La Brosse à Venoy : 7 et 8 novembre : Applicateur (Collectivités)
12 et 15 novembre : Opérateur salarié (Exploitation agricole)
21 et 22 novembre: Décideur (Exploitation arboricole)
22, 23 et 25 novembre : Décideur/Opérateur salariés (Prestation de services)
25 novembre: Décideur (Prestataire de services agricoles)
28 et 29 novembre: Opérateur salarié (Exploitation viticole)
10 janvier 2014 : Décideur (Prestation de services viticoles)
Financement VIVEA ou FAFSEA pour les formations agricoles (au sens large)
Pour plus d'informations et inscriptions, contacter Edith Mazeron ou Sophia Naudin au 03 86 94 60 20

Créer une société, accueillir un associé…

La FDSEA de l'Yonne organise une formation de 2 jours, jeudi 7 novembre et mercredi 20 novembre, de 9 h à 17 h 30, en ses locaux, rue de la Maladière à Auxerre, sur le thème : "Créer une société, accueillir un associé : aspects juridiques et financiers".
Objectif : appréhender toutes les démarches nécessaires à la création d'une société ou préalables à l'entrée dans une société préexistante et les bons interlocuteurs.
Contenu : Avantages et inconvénients des différents types de sociétés, les démarches à effectuer, la gestion du foncier, apports, capital social et compte courant, valeur et répartition des parts sociales, primes d'apports, primes d'émission et transmission du capital. Analyse de la situation de chacun et témoignage d'un associé
Public : Jeunes en pré installation (*), associés souhaitant accueillir un nouvel exploitant dans leurs sociétés, exploitants individuels désirant créer une société, tout(e) agriculteur(trice) intéressé(e) par la démarche.
(*) Les JA ayant signé un Plan de Professionnalisation Personnalisé qui les engage vis-à-vis de la DDT et qui conditionne leur projet d'installation, sont dans l'obligation de réaliser cette formation dans le cadre de leurs préconisations pré installation.
Il est nécessaire d'avoir participé à une telle formation pour présenter un dossier au comité d'agrément des GAEC. Elle est également ouverte à tous ceux qui envisagent d'entrer dans une société déjà existante.
Pour tous renseignements et/ou obtenir les documents se rapportant à la formation, appeler le 03 86 49 48 20.

Génétique

Degeram : la génomique en ordre de marche

Le programme de Développement de la Génomique pour les Races du Massif central Multi-espèces et multi-raciales (Degeram) est désormais sur les rails. Sous l'égide de Charolais France, les grandes familles charolaises se sont rassemblées et se sont engagées collectivement pour le développement d'outils génomiques d'aide à la sélection. Ces outils permettront comme jamais d'accélérer le progrès génétique en affinant les critères de sélection. La révolution génomique est en marche.



Les partenaires du programme Charolais, réunis à Cournon pour signer un accord résolument tourné vers l'avenir. De gauche à droite, le liquidateur de l'UTC, L. Chopard, G. David, (président de UCATRC), P. Desbrosses (Gênes diffusion), D. Davy (FCEL), H. Vidal (Charolais France), M. Baudot (HBC), C. Crapoulet (HBC), F. Marquis (Charolais France), A. Guillaume (Union Gênes Diffusion), JM Roguet (UCATRC), M. Fouchet (Gênes Diffusion), JM Roguet (UCATRC), F. Borne (FNSE), F. Desmons (Gênes Diffusion).

On en parlait beaucoup, la race charolaise l'attendait, la famille charolaise l'a fait : le programme charolais Degeram est lancé, ce qui permettra comme le précise Florence Marquis, directrice de Charolais France, *«de repérer plus précocement et plus précisément les meilleurs reproducteurs et reproductrices de la race»*. Il aura fallu deux ans pour que la mobilisation de tous les acteurs de la race charolaise aboutisse à cette construction en commun d'un programme spécifique charolais à visée économique.

Il s'agit à terme *«d'augmenter la productivité des troupeaux, la vigueur et la résistance des veaux, d'accroître les qualités maternelles tout en améliorant la qualité de vie de l'éleveur. Des vêlages faciles et une augmentation des performances du troupeau, aboutissent globalement à une meilleure maîtrise des risques et à une diminution du stress»*.

74 fermes de références pour collecter les données

Les qualités d'élevage sont souvent difficiles à mesurer et à sélectionner, avec la sélection génomique on devrait parvenir à une accélération sensible du progrès génétique, en particulier pour des caractères à faible héritabilité.

La liste des caractères à étudier et des phénotypes à récolter a été déterminée de façon très précise avec un objectif commun de réduction des coûts de production. Tout repose maintenant sur les 74 fermes de référence qui ont été désignées et qui ont accepté de rentrer dans un protocole de collecte et d'enregistrement de données extrêmement précis.
Ces 74 élevages, adhérents au Herd book charolais et à Bovins croissance en suivi post-sevrage et bien connectés, ont été retenus pour représenter la race charolaise, soit 8000 vaches. 58 élevages sont situés dans la région Bourgogne Massif, 14 en Pays de Loire et les deux autres sont les fermes expérimentales de l'INRA (ferme de Bourges et Haras du Pin). Les données de phénotype collectées par les éleveurs seront stockées dans la base de données charolaise.

Un *«esprit racial partagé»*

«Ce programme repose donc en grande partie sur l'investissement des hommes» insiste Florence Marquis, *«que ce soit les éleveurs partenaires du programme ou les acteurs de la race charolaise et les techniciens en soutien aux éleveurs. Pour tous, il s'agit de maintenir le cap, dans un esprit racial partagé. Les partenaires ont su se mobiliser dans l'intérêt de la race pour structurer et organiser l'exploitation des résultats»*.

La démarche est très impliquante pour les élevages volontaires qui vont recueillir un grand nombre de données sur l'ensemble des veaux nés sur les trois prochaines campagnes, en respectant rigoureusement le protocole de collecte.
Ce qui suppose de remplir de nombreuses fiches et de procéder à un certain nombre de mesures sur les vaches, avec prélèvement du colostrum et du matériel biologique sur l'ensemble du troupeau...

Tout un ensemble de données essentielles pour l'élaboration d'outils génomiques.

Ce programme de recherche d'envergure, puisqu'il mobilise 1 350 000 € sur trois ans, soit 450 000 euros par an, est autofinancé à hauteur de 30% et subventionné pour les 70% restant par des fonds Massif Central, répartis entre l'Europe (Feder) et l'Etat (65%), la Région Bourgogne 32% et la Région Limousin 3%.
L'enjeu est à la hauteur de l'investissement humain et financier, puisqu'il s'agit d'améliorer la compétitivité économique des élevages en mettant à la disposition des éleveurs un levier de progrès qui assure leur avenir et celui de la race charolaise.

ANNE-MARIE KLEIN



Les techniciens à l'œuvre pour recueillir la m
Philippe Bernigaud, ferme de référence dans



Philippe Bernigaud, EARL des Carrages du haut (71) *«Un troupeau rentable et facile à conduire»*



L'EARL des Carrages du Haut, installée à Digoin, a été sélectionnée comme *«ferme de référence»*. Un engagement qui suppose le suivi d'un protocole d'enregistrement de données d'élevage extrêmement précis pendant trois années. Philippe Bernigaud s'est inscrit dans cette démarche, convaincu depuis longtemps et chiffres à l'appui, que l'investissement dans la génétique est payant. Le cheptel de l'EARL affiche ainsi des niveaux de performances remarquables, souvent récompensés. C'est le résultat d'un travail d'amélioration génétique soutenu pendant des années. Pour l'éleveur l'objectif est clair: *«grâce au travail de sélection et à l'attention portée aux index les performances du troupeau s'améliorent constamment, un troupeau doit être rentable et facile à conduire»*. Parmi tous les critères de sélection, l'éleveur travaille plus particulièrement la valeur laitière des mères (facteur de croissance pour les veaux) et la facilité de naissance. Une sélection affinée *«qui montre que l'on peut tout obtenir de la race charolaise quand on sait travailler avec les index. Mes critères de sélection portent sur tous les facteurs de rentabilité, les qualités d'élevage aussi bien que les qualités bouchères»*. Car l'EARL pratique aussi largement l'engraissement. En privilégiant systématiquement la facilité de naissances, l'éleveur a réussi à éliminer les césariennes *«pas une seule sur 300 vêlages !»* alors que l'élevage comptabilise 80 vêlages par an. S'inscrire dans le projet Degeram comme ferme de référence, correspondait donc tout à fait *«à la logique de la conduite de l'exploitation»*, car *«avec cet outil, la sélection sera encore plus précise, on pourra même agir sur des critères que l'on néglige souvent, comme par exemple la qualité de la mamelle, un élément déterminant pour l'allaitement des petits veaux et qui demande à être travaillé»*.

La rentabilité économique des élevages est étroitement liée aux performances techniques des troupeaux, des performances et des atouts qui permettent à l'EARL des Carrages du haut de limiter les frais vétérinaires, d'atténuer les coûts alimentaires, d'optimiser les poids de carcasses... en un mot d'améliorer le revenu grâce à la génétique. Aujourd'hui vendredi, dans le cadre du protocole de collecte des données dans les fermes de référence, , Philippe Bernigaud va recevoir la visite d'un technicien du HBC et de Gênes Diffusion, missionné par Charolais France, qui va procéder à la mesure de l'ouverture pelvienne de toutes les génisses de deux ans qui seront inséminées en décembre, *«une donnée essentielle pour la facilité de vêlage des futures reproductrices»*, insiste Philippe Bernigaud.



esure de l'ouverture pelvienne des génisses de deux ans sur l'exploitation de le programme Degeram.

Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional

«Une vision publique de l'amélioration génétique»

«La Région soutient le projet Degeram d'abord parce que le charolais représente la première race allaitante en Bourgogne, qui est aussi le berceau de cette race. Par son ambition, ce projet est exemplaire et à la pointe du progrès, car le génotypage va permettre d'accélérer les effets d'une sélection qui s'appuiera sur des caractères de plus en plus précis. Degeram nécessite un travail considérable de collecte d'informations pour constituer une base de données, il a entraîné une forte mobilisation des professionnels et des acteurs de la race charolaise, les uns et les autres ayant su faire passer l'intérêt collectif avant tout. Fruit du travail collectif des représentants de la race charolaise, Degeram va ainsi compléter l'offre déjà disponible dans le domaine de la sélection. La contribution du Conseil régional se justifie aussi par la volonté de renforcer le caractère public et collectif de la démarche. L'amélioration de la sélection génétique ne peut pas être le fait de la seule initiative privée, la Région porte une vision publique du progrès génétique, en contribuant au développement d'un outil qui sera mis au service des éleveurs pour améliorer la compétitivité économique des élevages».

feder force coopérative
GLOBAL Les solutions en élevage
SOCAVIAC

Jeudi 31 Octobre 2013 de 10 h à 17h
GLOBAL-SOCAVIAC/FEDER
Organise UNE EXPOSITION VENTE DE REPRODUCTEURS CHAROLAIS (Veaux et Taureaux de 18 Mois)
Sur le site de SAINT REMY - Le Moulin de la Perche-Taisey - 71100 SAINT REMY
Souches diverses et variées
Nombreux fournisseurs en lien avec le monde de l'élevage présents / Exposition matériel
Plus de 1000 € de lots à gagner pour les acheteurs par tirage au sort
Possibilité de restauration sur place / Renseignements : 03 85 24 25 50 / 06 08 94 76 21

L'Éleveur Bourguignon
Portes ouvertes
Mercredi 30 et jeudi 31 octobre
8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
Bétaillères routières et agricoles, remorques fourragères
CRAI Energies
Bâtiment photovoltaïque
Stockage
Triage
Applatissage
Mélangeuse
NOUVEAU fao
filets
brise vents
PROMOTIONS
Clôtures électriques, petit matériel d'élevage et vétérinaire, brouettes, outillage, abreuvoirs et râteliers.
Équipement pour bâtiment d'élevage
• Études
• Plans et conseils en bâtiment, élevage et contention
Jean-Paul Clerget - 06 80 34 11 73
12, Rue de la Coopérative
21320 Pouilly-en-Auxois - 03 80 90 66 60
GLOBAL TERRE D'OVIN SOCAVIAC DIJON CÉRÉALES

Ration alimentaire des bovins allaitants

Le bilan fourrager: pilier de l'alimentation hivernale

Que la saison ait été bonne ou mauvaise, l'objectif d'une bonne alimentation hivernale c'est d'apporter tous les éléments dont un animal a besoin, en quantité comme en qualité. Pour calculer la ration la mieux adaptée aux besoins des animaux et au contexte de l'exploitation, la clé de voûte du système d'alimentation reste le bilan fourrager.


Photo: Réussir

Pour calculer une ration il faut tenir compte des stocks, mais pas seulement...

Le calcul de la ration hivernale sera peut-être un peu moins compliqué cet hiver, car en beaucoup d'endroits les éleveurs ont eu l'opportunité de reconstituer des stocks de fourrages, en foin notamment car, pour le maïs, les résultats ne sont pas à la hauteur des besoins dans beaucoup de zones d'élevage. Toutefois, l'approche d'une bonne ration hivernale ne s'évalue pas seulement à l'aune des tonnes engrangées et des volumes disponibles. En début d'hiver, un bilan fourrager précis, exprimé en kg de matière sèche est indispensable pour confronter les besoins diversifiés de tous les animaux aux stocks disponibles.

De la qualité de l'alimentation hivernale vont découler plusieurs bénéfices :

- Une meilleure résistance des veaux à la naissance grâce à un colostrum de qualité
- Une bonne lactation des vaches-allaitantes
- Des vaches en bon état à la mise à l'herbe, ce qui joue sur la fécondité du troupeau
- Une bonne croissance des broutards et des génisses de renouvellement

Un calcul *«à façon»* pour une ration diversifiée

Dans un premier temps l'estimation des besoins du troupeau s'établit à partir du nombre d'animaux par catégorie, de leurs besoins journaliers et de la durée d'hivernage. La consommation varie en fonction de l'âge, du niveau et de la nature de la production et de la qualité des fourrages.

Pour établir un bilan fourrager et adapter l'alimentation aux besoins de chaque animal, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte :

- Les vaches qui allaitent leur veau ont besoin d'une complémentation azotée (tourteau de soja, bouchons de luzerne, foin de légumineuse...) et souvent également d'un complément énergétique (céréales concassées, aplaties ou laminées). Pour favoriser de bonnes conditions de vêlage, le bon état d'une vache peut s'évaluer entre 2,5 et 3 car trop d'état nuit au vêlage. Ce qui compte c'est de préparer un colostrum de qualité optimale, riche en anti-corps, qui augmente la capacité de résistance des veaux et prévient le parasitisme.
- C'est la bonne nourriture qui fait le bon lait... Les protéines augmentent la quantité de lait produite et les matières grasses comme les matières protéiques de l'alimentation déterminent la composition du lait et donc la qualité de la viande du veau qui tète et sa santé.
- Il est beaucoup plus économique de complémenter les vaches afin de stimuler la lactation que d'apporter du lait reconstitué aux veaux eux-mêmes (différentiel estimé : de 0 à 3).
- L'alimentation des génisses est déterminante pour leur future carrière de reproductrices, car elle favorise une croissance soutenue jusqu'à la mise en reproduction. Les génisses ne doivent pas être traitées en *«parent pauvre»* ou comme la variable d'ajustement des stocks hivernaux. Comme pour les vaches qui allaitent, elles méritent les meilleurs fourrages. Mais, à l'opposé il ne faut pas qu'elles soient trop grasses avant la mise à la reproduction, il faut viser le juste milieu et l'état de forme optimal. Du sevrage à la première mise bas, la croissance des génisses est stratégique car elle influence directement leurs performances de reproductrices.
- Pour toutes les catégories d'animaux, un programme alimentaire bien construit prévient les complications sanitaires, les parasites et maintien un bon état corporel.

Spécialiste du bilan fourrager, technicien-conseil alimentation animale chez Dijon Céréales pour la zone Auxois Sud-Morvan, Jean-Luc Belorgey insiste sur la nécessité de dépasser le simple calcul des stocks, il aborde le bilan fourrager à partir d'une approche globale de l'exploitation. *«Un bilan fourrager est forcément adapté au contexte spécifique de chaque exploitation. Pour calculer la ration, il faut tenir compte des stocks de foin et de paille, évaluer les besoins et les moduler en fonction des effectifs, des catégories d'animaux et des évolutions du cheptel au cours de l'hiver... mais il faut également tenir compte de la configuration des bâtiments et des objectifs techniques et économiques de l'exploitation afin de trouver la solution la mieux adaptée»*.


Pas de solution prête à l'emploi, en matière de bilan fourrager pour Jean-Luc Bélorgey, technicien conseil en alimentation animale chez Dijon Céréales, mais une approche personnalisée de la composition de la ration, car chaque exploitation représente un cas particulier.

Autre conseil du spécialiste, pendant l'hiver il vaut mieux éviter de trop varier les rations, ce qui modifie la composition du lait et peut provoquer des diarrhées chez les veaux, quand la transition alimentaire des mères est trop rapide. La clé de voûte du système du système alimentaire reste *«la digestibilité de la ration»* et l'attention portée à la teneur en matière sèche globale.

Enfin, le technicien insiste sur la nécessité de respecter un bon équilibre entre l'apport énergétique et l'apport protéique, car *«ce sont les protéines qui permettent de valoriser l'énergie de la ration et souvent, chez les génisses en particulier, le taux protéique peut être considéré comme limite»*.

Depuis 2003, année sécheresse exemplaire, l'évidence du bilan fourrager s'est imposée pour évaluer les manques, les prévenir d'une année sur l'autre et ménager des stocks de report quand c'est possible. *«Une bonne récolte de fourrage ne doit pas encourager au gaspillage»* prévient toutefois Jean-Luc Belorgey. Fort de l'expérience acquise auprès des 230 élevages qu'il conseille, au même titre que les stations d'évaluation de Créancey (21) et de Jalogny (71), il insiste sur la nécessité *«d'établir une relation de confiance avec l'éleveur afin de bien comprendre ses problématiques d'élevage et de dresser un bilan parfaitement adapté à ses atouts, à ses contraintes et à ses objectifs économiques et techniques»*.

ANNE-MARIE KLEIN

TALON
CO-PRODUITS
NÉGOCIANT
en matières premières
pour l'alimentation animale
> Corn gluten,
> Farine de maïs,
> Pulpe de betteraves déshy. et surpressée
> Pommes de terre entières
> Drèches de blé, tourteaux
TOUS DÉSHYDRATÉS
NOUVEAUTÉ
MASH 18 / 40 et 45
Christian TALON
21120 Marcilly-sur-Tille - 03 80 95 38 37 - 06 50 70 12 12

Marc Andriot à Monthelon (71)

Redécouverte des vertus de l'épeautre

Depuis quelques années, Marc Andriot tente de rendre son exploitation plus autonome. Au gré des agrandissements, les cultures ont pris davantage de place. Parmi les céréales à paille, l'éleveur morvandiau s'est mis à cultiver de l'épeautre. Ce blé rustique s'avère très intéressant en production bovine.



Le 9 octobre dernier, Marc Andriot semait son épeautre dans ses terres du bord d'Arroux.

Depuis quelques années, suite à des agrandissements successifs, Marc Andriot fait évoluer sa conduite d'entreprise vers davantage d'autonomie. L'exploitation couvre aujourd'hui 195 hectares sur lesquels l'éleveur élève seul environ 130 vaches et leur suite. Sur sa ferme dont le siège est à Monthelon, Marc Andriot cultive 32 hectares de céréales ainsi que 8 hectares de maïs, 10 de luzerne et 15 de prairie temporaire. Les cultures ont pour premier objectif de couvrir les besoins en paille. Relativement importantes, les surfaces labourées permettent à l'éleveur morvandiau de vendre un peu de graine de triticale.

L'aliment idéal des veaux

Il y a quatre ans, Marc Andriot a fait le choix d'implanter de l'épeautre en plus de ses céréales habituelles. Proche du blé (lire encadré), la graine d'épeautre a la particularité de rester prisonnière de ses enveloppes, d'où une teneur en fibres beaucoup plus élevée qu'un blé ou un triticale. Chez Marc Andriot, l'épeautre remplace l'aliment des veaux. *«L'épeautre n'est pas aussi performant qu'un aliment spécifique type démarrage ou floconné, mais au niveau digestibilité, il est super!»*, confie l'éleveur dont les veaux souffrent moins de diarrhées qu'auparavant. Si le stock le permet, l'épeautre nourrit les veaux jusqu'à 7 ou 8 mois d'âge. *«Je le donne pur dès quinze jours. Sa forte teneur en fibre (de l'ordre de 30%) fait développer la panse»*, indique Marc Andriot qui confie en distribuer aussi, le cas échéant, *«aux vaches qui ont des jumeaux. C'est l'équivalent d'un aliment concentré hyper sécurisé»*, ajoute encore l'éleveur.

Itinéraire technique

La conduite culturale de l'épeautre ressemble à celle d'un blé ou d'un triticale, à deux ou trois nuances prêt. D'abord, prévient l'éleveur, les semences de cette céréale peu répandue doivent être commandées à l'avance auprès de son fournisseur. Le semis se fait assez tôt (fin septembre début octobre). Marc Andriot applique une dose de semis de 200 kg par hectare, sachant que la semence contient environ 30% de son poids en enveloppe ou balles. Cette configuration des graines d'épeautre explique des problèmes éventuels de descente de grains dans les tuyaux des semoirs. Un souci que l'éleveur a vu disparaitre en changeant de modèle de semoir. La fertilisation ne doit pas être excessive (environ 90 unités chez Marc Andriot) car l'épeautre a tendance à monter très haut (bien plus que le triticale) ce qui le rend sujet à la verse, informe l'éleveur. Poursuivant son objectif d'autonomie, Marc Andriot applique un itinéraire technique relativement simple. Pas de fongicide. Un désherbage d'automne avec un produit homologué pour le blé.

Moins productif, mais plus régulier

A la récolte, l'épeautre de Marc Andriot donne un rendement oscillant entre 30 et 40 quintaux par hectare selon les années. Rustique et de potentiel plus limité qu'un triticale, l'épeautre donne une production plus lissée, fait remarquer l'éleveur. Cette céréale produit un petit peu moins de paille que le triticale, ce qui reste très intéressant malgré tout. Dernier inconvénient cité : du fait d'un poids spécifique de moitié inférieur, les graines d'épeautre emballées de leurs enveloppes prennent le double de place au stockage en comparaison du blé.

«J'amortis des charges…»

Cet automne - vers le 9 octobre, Marc Andriot a semé de l'épeautre pour la quatrième campagne consécutive. Cette diversification des cultures et des ressources alimentaires s'inscrit dans une stratégie globale de recherche d'autonomie sans excès. *«Aucune solution n'est la panacée ! Rien n'est indispensable, mais tout est complémentaire et question de compromis. En comparaison de nos grands-parents, nous avons un potentiel de production bien supérieur et pourtant nous sommes bien moins autonomes qu'eux ! Sur mon exploitation, j'ai déjà le tracteur et le matériel de culture et j'ai des terres qui ont le potentiel pour produire. Les céréales, je suis obligé d'en avoir pour préparer mes animaux à la vente. Avec un assolement diversifié, la ration de mes animaux me semble plus équilibrée, tout comme mon système d'exploitation. J'amortis des charges tout en faisant avec ce que j'ai»*, synthétise Marc Andriot.

MARC LABILLE

▶ Repères

Epeautre: Une espèce de blé rustique
L'épeautre (Triticum spleta) appartient à la même espèce que le blé tendre, mais il est nettement plus rustique et surtout, ses grains sont quasi inséparables de leurs enveloppes (balles), d'où des qualités digestives intéressantes en alimentation bovine.
Lien utile : http://www.chambres-agriculture-picardie.fr/productions/elevage/bovins-viande/vaches-allaitantes/epeautre.html.

Méteil: Pour renforcer la richesse en protéine des céréales
Marc Andriot cultive également du méteil (mélange de pois, vesce et céréales) depuis deux ou trois ans. Un premier essai malheureux avait été tenté en limitant au maximum les intrants (peu d'engrais pas de désherbage…). La seconde campagne, l'éleveur morvandiau a fertilisé à hauteur de 80 unités d'azote. Le méteil récolté sert prioritairement à alimenter les animaux à la place du triticale qui est destiné à la vente. *«Le méteil est plus intéressant pour nourrir les bêtes et notamment les préparer à la vente: plus diversifié, plus riche en protéines. Mais pour moi, le méteil ne signifie pas autonomie en protéines comme but ultime. Il faut se contenter de viser une teneur en protéines de 13 - 14% au lieu de 10 pour un triticale ordinaire»*, explique Marc Andriot. La culture de méteil a aussi l'inconvénient d'être très irrégulière avec *«toujours une des espèces du mélange qui prend le dessus»*, constate l'éleveur. Elle est également peu productive en paille.

Luzerne: Dans les nourrisseurs fibres des broutards
Marc Andriot cultive également une dizaine d'hectares de luzerne. Ce fourrage est destiné *«à apporter de la fibre et des protéines dans des nourrisseurs fibres»*, explique l'éleveur. C'est ce type de nourrisseur qu'il utilise pour préparer ses broutards à la vente après sevrage. Les *«nourrisseurs fibres»* sont approvisionnés avec un mélange *«maison»* confectionné à la mélangeuse tous les sept à dix jours. La ration comprend du méteil, un correcteur azoté ainsi que de la luzerne. *«Les veaux ne se gavent pas ; ils se rationnent tout seuls. Ce n'est pas la peine d'y aller tous les jours»*, confie Marc Andriot. Le même régime est appliqué aux femelles destinées à la vente. Côté cultures, moyennant un chaulage régulier sur ces terres du bord d'Arroux, cette légumineuse s'avère un excellent précédant pour les céréales, fait remarquer Marc Andriot.


Très proche du blé, l'épeautre a la particularité d'avoir des enveloppes très difficilement séparables du grain, d'où une richesse en fibres plus élevée.



Juridique/Fiscal/Social

La mise a disposition de biens ruraux : ne pas confondre avec le bail rural

La mise à disposition contrairement au bail déroge au statut du fermage, elle est expressément prévue à l'article L411-2 du Code rural et de la pêche maritime.
Cette convention offre une liberté quant à la fixation de la durée, de la rémunération, des conditions de prises en charges des travaux, des améliorations…

Aucune condition de forme n'est imposée, toutefois à défaut d'écrit ce sont les dispositions du Code Civil qui trouveront à s'appliquer.

Dans une mise à disposition, la société n'est pas titulaire du bail et n'a aucun droit sur le foncier qu'elle exploite. Elle ne bénéficie pas du droit au renouvellement du bail ni du droit de préemption.
Aussi, en cas de retrait d'un associé exploitant, elle se retrouve amputée d'une partie du foncier qu'elle exploite. Il est donc nécessaire de penser à la transmission des baux au profit des associés restants, des nouveaux associés ou à la conclusion d'un bail au nom de la société, à défaut la société ne pourra plus exploiter les biens.
En l'absence de clause spécifique sur le devenir de la convention rémunérée suite au retrait de l'associé, si la société poursuit l'exploitation, elle se transformera automatiquement en bail.
Cette convention de mise à disposition conclue entre un associé et la société concerne indifféremment les biens en propriété et en location. Dans les deux cas, le législateur impose que l'associé qui met à disposition participe effectivement à l'exploitation des biens.

La mise à disposition par l'associé propriétaire :

Il est nécessaire de fixer une durée et d'en prévoir la tacite reconduction ou à durée indéterminée.

La rémunération de la mise à disposition est libre, elle peut être gratuite ou onéreuse, rémunérée par un loyer fixe et/ou une participation aléatoire au résultat de la société. En cas de rémunération, il convient de rester raisonnable afin d'éviter la qualification en acte anormal de gestion.

Il convient de prévoir quelques modalités, notamment :

- les travaux et améliorations qui pourront être réalisés par la société avec ou sans accord de l'associé propriétaire,

- la renonciation à l'accession immédiate des améliorations pour la durée de la convention,

-les modalités de fixation de l'indemnité,

-l'interdiction au propriétaire de demander l'enlèvement des constructions à la fin de la mise à disposition.

La mise à disposition par l'associé fermier :

Afin de palier à l'interdiction d'ordre public de sous location, le législateur a institué la mise à disposition des biens en location.
La validité de la convention est soumise à certaines conditions :

La société doit être dotée de la personnalité morale donc immatriculée au RCS,
L'objet doit être principalement agricole,

Le fermier doit continuer à participer à l'exploitation du bien en tant qu'associé de la société,

La convention ne peut pas avoir une durée supérieure à celle du bail,

la rémunération ne peut pas être supérieure au fermage versé au bailleur,

La mise à disposition ne peut être rémunérée par des parts sociales,

Dans l'hypothèse où les améliorations réalisées par le preneur sont apportées au capital social de la société, cette dernière est subrogée dans les droits à indemnités du preneur en fin de bail,

Quid du paiement du fermage :

le preneur peut continuer à régler directement le fermage au bailleur, la société le lui remboursera.
Il a été jugé que le paiement du fermage à titre exceptionnel ou régulier directement par la société au bailleur ne constituait pas une cession illicite du bail au sens de l'article L 311-35 du code rural,

L'obligation d'information des propriétaires dont les conditions de validité diffèrent selon que l'on exploite au sein d'un GAEC ou d'un autre type de société.

Il est à noter que la mise à disposition tout comme le bail rural, conclue entre un associé et la société, est une convention réglementée visée à l'article L 612-5 du Code de commerce et doit par conséquent, faire l'objet d'une approbation en assemblée générale ordinaire annuelle.

VIRGINIE PERRIN
JURISTE EN DROIT RURAL
CABINET CAPEC TERRAVEA
MEMBRE DU RÉSEAU AGIRAGRI

TB Enquête Lecteur
Accès sur le site ou à partir de ce code

En Bref

Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2014 :

Le projet propose de traiter les revenus distribués aux conjoints et enfants mineurs, associés non exploitants, comme des revenus du travail de l'exploitant et donc de les réintégrer dans l'assiette des cotisations sociales MSA du chef d'exploitation.
La gestion des régimes d'assurance maladie et accident du travail des exploitants agricoles, actuellement éclatés entre la MSA et un groupement d'assureur, sera unifiée et intégralement confiée à la MSA dans le courant de l'année 2014.

Projet de loi de finance 2014 :

L'article 17 du projet de la loi de finance pour 2014 instaure la taxation *«des dépenses fiscales inefficaces ou inutiles»*. A ce titre, le salaire différé versé aux descendants de l'exploitant agricole serait désormais fiscalisé pour le bénéficiaire.
Il est à noter, que l'ensemble des points de portée générale de ces deux projets de loi auront également des conséquences sur les professionnels agricoles (A titre d'exemple : Diminution de l'avantage en impôt procuré par le quotient familial, Disparition de la réduction d'impôt pour frais de scolarité, La fin du gel du barème de l'impôt sur le revenu : revalorisation de 0,8%…)

CABINET CAPEC TERRAVEA
MEMBRE DU RÉSEAU AGIRAGRI

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Communiqués DDT 21

TSST -Transfert Spécifique de quotas Sans Terres, campagne 2013/2014

Le dispositif des transferts spécifiques de quotas sans terre est reconduit pour la campagne 2013-2014 et sera géré par le comité de bassin du grand Est.
Les producteurs qui en feront la demande pourront obtenir une quantité de référence laitière supplémentaire moyennant le versement d'une contrepartie financière de 7,5 centimes d'euros par litre de lait transféré.
Il ne s'agit pas d'un marché au gré à gré entre producteurs mais d'une contribution complémentaire au financement des aides à la cessation d'activité laitière. Elle permet aux demandeurs de solliciter une attribution dans le cadre d'une procédure différente des attributions annuelles classiques.
Pour être éligible au dispositif, les producteurs laitiers doivent répondre aux conditions suivantes :
être aux normes vis-à-vis des installations classées,
l'augmentation de quotas ne doit pas conduire l'éleveur à ne plus respecter ses obligations en matière d'effluents d'élevage,
le montant à payer ne doit pas remettre en cause la viabilité économique de l'exploitation.
Les attributions ne pourront pas être supérieures à la demande des producteurs. Pour le département de la Côte d'Or, les éleveurs pourront être attributaire de 75 000 litres multipliés par le nombre d'actifs plafonnés à 2.
Les formulaires de demande sont disponibles auprès de votre laiterie ou en consultant le site de la DDT de Côte d'Or (http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr/ - rubrique Politiques publiques – Agriculture, forêt et développement rural – Agriculture - Quotas laitiers).
La demande devra être adressée avant le 31 octobre 2013 par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception ou déposée à la Direction Départementale des Territoires.
Contact : Samuel Michaut / samuel.michaut@cote-dor.gouv.fr / Tél. 03 80 29 42 09

PMTVA - Demandes de droits supplémentaires et Cessions de droits

Les éleveurs concernés par une demande : d'attribution définitive de droits à primes pour le secteur bovin de cession définitive de droits à primes pour le secteur bovin peuvent s'adresser à la DDT pour obtenir le formulaire correspondant ou le télécharger directement sur le site Internet : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr – Rubrique politiques publiques/agriculture, forêt et développement rural/agriculture/droits bovins.
Comme l'an passé, le formulaire de demande de droits ne fera pas l'objet d'un envoi systématique à tous les éleveurs.
L'attribution de droits PMTVA fera l'objet d'une décision préfectorale après avis de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture et ceci, en fonction des disponibilités de la réserve et de l'ordre de priorité départemental.
Les demandeurs de droits seront avertis au premier trimestre 2014 s'ils obtiennent des droits supplémentaires.
Points de vigilance :
Pour être recevables, ces demandes doivent être retournées à la DDT au plus tard le 30 novembre 2013.
La demande de droits à primes ne porte que sur des droits supplémentaires. Par exemple, si vous détenez 40 droits et que vous disposez des femelles nécessaires pour activer 50 droits en 2014, vous devez demander 10 droits (et non 50).
Il n'existe pas d'obligation de détenir un nombre minimum de droits préalables pour demander l'attribution de droits définitifs.
Le formulaire de demande de droit à prime ne constitue pas une demande de prime : la demande de prime fait l'objet d'un dépôt spécifique que l'éleveur devra réaliser au plus tard le 15 mai 2014 sur Telepac.
Date limite de dépôt : le 30 novembre 2013 à la DDT - service économie agricole 57, rue de Mulhouse – BP 53317 – 21033 Dijon Cedex
Contact : Fabienne Clerc-Lapree/ fabienne.clerc-lapree@cote-dor.gouv.fr/Tél. 03 80 29 44 81

Malecot Poirier

Le Deutz TTV Tour s'arrête à Saint Loup

Avant de s'installer pour quelques jours au Chesnoy, la caravane Deutz TTV Tour a fait étape le 17 septembre dernier chez Malecot Poirier Agri dans les infrastructures du Musée de la Machine Agricole de St Loup (58).



Ambiance conviviale lors du barbecue organisé dans le bâtiment du Musée de la Machine Agricole.

En avant-première, les agriculteurs ont pu découvrir l'ensemble de la gamme du constructeur allemand : tracteurs série 5, 6 et 7, moissonneuse-batteuse et presses à balles rondes. Plus de 400 visiteurs des départements du Cher, du Loiret, de l'Yonne et bien sûr de la Nièvre (dont près de 300 au barbecue du midi) ont répondu à l'invitation de Stéphane Pain et son équipe, une occasion unique de découvrir les tracteurs au travail dans différents ateliers : déchaumage, labour, guidage GPS, manutention… et de revisiter le temps avec la collection de machines anciennes visibles au Musée. Bénéficiant d'une journée de répit entre 2 jours pluvieux, les ateliers ont permis aux agriculteurs d'essayer les différents modèles. Le thème de l'invitation était clair : la transmission à variation continue TTV, fil conducteur de cette journée. Celle-ci est disponible sur toute la gamme Agrotron depuis la série 5 jusqu'à la série 7 en passant par la série 6.

La série 5 qui s'intercale entre les Agrotron K et les Agrofarm, se décline en 3 modèles à transmission à variation continue : 110, 120 et 130 cv. Les 3 autres modèles (100, 110 et 120 cv) arborent une transmission semi-powershift. Tous disposent d'un moteur Deutz 4 cylindres de 3,6 litres répondant aux normes Tier 4i. Les modèles TTV se démarquent avec un accoudoir intégrant un joystick pilotant la transmission selon trois modes : manuel, Auto et PTO.

La série 6 offre six modèles compris entre 150 et 190 cv, dont deux modèles 4 cylindres jusqu'à 166 cv. La version TTV dispose elle aussi de modèles 4 cylindres à partir de 150 cv. Les versions 6 cylindres s'étagent de 160 à 190 cv. Par ailleurs, Deutz-Fahr a choisi d'intégrer le concept de Power Efficiency, comprenant l'utilisation du meilleur de la technologie pour obtenir les coûts d'exploitation les plus faibles, avec les performances les plus élevées. Les nouveaux moteurs Deutz disposent de culasses à 4 soupapes par cylindre, de turbocompresseurs avec intercooler et soupape Wastegate à commande électronique, de la régulation électronique qui commande l'injection DCR (Deutz Common Rail) à 1600 bars et de systèmes de post-traitement des gaz d'échappement avec Catalyseur SCR.

Enfin, la série 7 compte trois modèles 6 cylindres développant entre 224 cv et 263 cv pour le TTV 7250, dotés d'une motorisation incluant le post-traitement des gaz d'échappement à l'AdBlue et répondant aux normes antipollution Tier 4i. La transmission, le relevage et deux distributeurs sont pilotés depuis le joystick PowerCom V. En bout d'accoudoir, vient se positionner le terminal couleur tactile iMonitor, issu de la collaboration avec Topcon.

A l'occasion de cette journée, de nombreux cadres de la filiale française du constructeur allemand avaient fait le déplacement: directeur des ventes, inspecteurs commerciaux et techniques, inspecteurs pièces, marquant ainsi leur soutien à l'initiative du concessionnaire de St Loup. A l'issue de cette journée, Stéphane Pain a tenu à remercier les visiteurs, les équipes de la concession et du musée pour le bon déroulement de ce TTV Tour.

Nodimat

La pluie gâche la démonstration

Au départ, ce devait être une démonstration sur le terrain. Finalement, ce sera une présentation statique.

Le 10 octobre dernier, Nodimat a organisé une journée de présentation des gammes New Holland, Horsch et Evrard à Fauverney (21). Malgré le changement de programme, cette journée a permis à une centaine d'agriculteurs de rencontrer les équipes du concessionnaire et les représentants des constructeurs. New Holland présentait sa gamme T7 et T6, sortie en version AutoCommand (variation continue) au début de l'été. Cette gamme est composée de 3 modèles de 121 à 143 cv maxi et jusqu'à 160 cv avec la surpuissance. L'AutoCommand arrive sur les T8, proposés jusqu'ici en Full Powershift. Un cinquième modèle, le T8 420 (420 cv avec surpuissance), disponible uniquement en variation continue vient compléter cette gamme à partir de 219 cv. La gamme T8 propose un empattement de 3,55m. Horsch présentait le Joker HD, déchaumeur lourd à 2 rangées de disques crénelés de grand diamètre (620 mm et 6 mm d'épaisseur). Chaque disque est monté sur un palier de 40 mm. Un double rouleau contrôle la profondeur de travail, jusqu'à 15-20 cm. Le Joker HD est disponible en 5, 6 et 7,5 m. Chez Evrard, une nouvelle rampe alu 28 et 30m en 3 bras fait son apparition sur les Météor, diminuant l'encombrement de ces pulvérisateurs trainés. Sur les automoteurs Alpha Evo, disponibles en 3500 et 4100l, le moteur Deutz passe à la norme Tier 3b et une nouvelle transmission Ecodrive offre un gain de consommation, une baisse du niveau sonore en cabine et une plage d'utilisation du moteur beaucoup plus large. Cette fonction optimise le régime moteur en fonction de la charge et de la vitesse requise. Au transport, la vitesse de rotation du moteur au transport est d'environ 1400 tr/min pour la version 40km/h et 1600 tr/min pour la version 25km/h.



▶ Des professionnels à votre service

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66 Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

SARL DBF Boudot Forage
Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises ➔ Nombreuses références
Agréé Qualiforage Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 77 00 35
Fax 02 48 77 00 41 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

nouveau - nouveau - nouveau - nouveau - nouveau - nouveau - nouveau
SSV JCB DIESEL WORKMAX
14 205 €HT
Garage du Mouësse
Agent POLARIS The Way Out
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

L'Eleveur Bourguignon
PORTES OUVERTES
30 & 31 OCTOBRE
• Tôle: Renolit Ondex
• Outillage: Berner
• Détection de vêlage: ALB Innovation
12, rue de la coopérative - 21 Pouilly-en-Auxois - 03 80 90 66 60

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Sarl Ponge

Deux nouveautés présentées au Sommet de l'Élevage



Le constructeur de Guipy a présenté deux nouveautés lors du dernier Sommet de l'Elevage à Cournon. Les bétaillères reçoivent en option, une barrière de chargement à coulisse Evolution. Comme son nom l'indique, celle-ci est fixée sur un rail coulissant en haut et une roulette d'accompagnement au bas de la barrière pour le déplacement le long de la bétaillère. Cette barrière peut être posée au sol et est facilement maniable grâce aux poignées de préhension. Les plateaux fourragers adoptent, également en option, les ridelles Vario 1250 qui permettent d'augmenter la longueur de chargement jusqu'à 1,25 m (0,50m à l'avant et 0,75m à l'arrière) grâce à un système de glissières sous le châssis. La ridelle arrière se manipule facilement grâce à un galet de soutien sous la coulisse. Le réglage se fait par pas de 11 cm et arrêt en position par chevilles.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 16/10/2013	Bourg-en-Bresse 22/10/2013	St Christophe-en B. 16/10/2013	National 16/10 au 22/10/13
Vaches viande (V)	U	-	4,15 €	4,42 €	4,34 €
	R	3,82 €	3,90 €	4,04 €	3,95 €
	O	-	3,60 €	-	3,56 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,60 €	-	3,57 €
	O	3,40 €	3,10 €	-	3,38 €
Vaches lait (L)	O	-	3,05 €	-	3,08 €
	P	2,80 €	2,40 €	-	2,77 €
Génisses VML	U	4,57 €	4,55 €	4,75 €	4,53 €
	R	4,10 €	4,10€	4,10 €	3,99 €
	O	-	3,40€	-	3,34 €
Taureaux VML	URO	2,68 €	2,50 €	2,65 €	2,67 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 21/10

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,09	2,84
250-300 kg	-	2,86	2,72
300-350 kg	-	2,71	2,59
350-400 kg	2,94	2,63	2,52
400-450 kg	-	2,61	2,50
450-500 kg	-	2,54	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,86	2,77
250-300 kg	-	2,76	2,67
300-350 kg	-	2,71	2,58
350-400 kg	-	2,58	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,43	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,56	2,43
400-450 kg	2,90	2,51	-
450 kg et +	3,00	2,46	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,62	-
Vaches	E	U	R / O
- 5 ans	2,74	2,20	2,00 / -
5 -10 ans	-	2,13	1,91
+10 ans	-	2,00	1,74 / -1,50
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,85	2,41	2,14h

Bovins : 1296
Apports de qualité relevée attirant davantage d'acheteurs et permettant de commercialiser facilement plus de 95% des bovins présentés.

Broutards : la grande majorité des lots sont de très bonne qualité, entraînant une vente quasi totale à un rythme soutenu et à des cours maintenus sans difficulté.
Laitonnes : vente active grâce à une forte demande. Aucun invendu et cours très fermes.
Génisses 18 mois et taurillons : présentation hétérogène et peu représentative.
Taureaux : commerce toujours calme.
Vaches et génisses 30 mois : vente un peu plus active et cours plus fermes en jeunes vaches d'avenir, mais légère baisse en médiocres maigres.

Divers : Broutards blondes d'Aquitaine 303 à 365 kg : 1010 à 1090€ (2,99 à 3,33€). **Broutards charolais culards 282 à 291 kg :** 940 à 1000 € (3,23 à 3,55).**Laitonnes culardes 166 à 318 kg :** 870 à 1350 € (4,16 à 5,24).

Vente de cheptel le jeudi 24 octobre 2013 (expo à 12h, vente à 14h30)

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 21/10

	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Bovins (263))		
Broutard		
310 à 390 kg	780 - 960	2,47 - 2,55
400 à 470 kg	980 - 1150	2,40 - 2,65
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
280 à 380 kg	730 - 940	2,38 - 2,66
Génisses		
285 à 445 kg (16-24mois)	690 - 970	2,16 - 2,43
420 à 625 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
935 à 1020 kg	-	-
Vaches		
légères	1010 - 1140	
entre-deux	1160 - 1400	
lourdes	1430 - 1650	

En broutards, la demande est plus sélective, orientant de nouveau les tarifs à la baisse. Placement régulier en laitonnes et génisses d'export sans variation de tarfis. Apports toujours importants en vaches, vente suivie a des cours reconduits.

Prochain marché bovins le lundi 28 octobre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 23/10

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	2,70	2,56
350 à 400 kg	2,50	2,35
400 à 450 kg	-	-
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	2,65	2,45
300 à 350 kg	-	-
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
[24-36 mois]	4,37 - 4,87	3,85 - 4,34
Vaches		
- 5 ans	-	-
de 5 à 10 ans	4,10 - 4,32	3,77 - 4,10
+ 10 ans	-	-

Broutards laitonnes : commerce calme dans l'ensemble des catégories mâles et femelles.

Vaches - Génisses : apport restreints, marché plus facile, cours reconduits dans l'ensemble des catégories.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 22/10/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,65 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,60 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,65 €	2,55 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,55 €	2,45 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,55 €	2,30 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,25 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,20 €	nc

Tendance : Vente très difficile en marchandise moyenne et plus calme en femelles.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 14/10 au 20/10/2013*

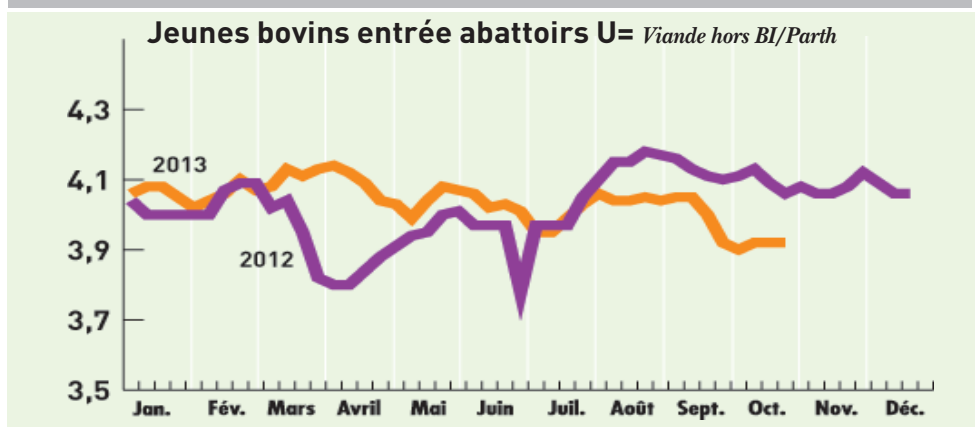
	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,66 €	2,59 €
350 kg	-	2,53 €	2,47 €
400 kg	-	2,50 €	2,45 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,42 €	2,35 €
500 kg	-	2,35 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,59 €	2,50 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,39 €	2,33 €

Tendance :
Les sorties plus importantes pèsent sur les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 14/10 au 20/10/2013*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	4,06 €	3,92 €	3,81 €	3,74 €			
Races mixte		-	3,61 €	3,61 €	3,57 €	-	
Races lait					-	3,31 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
*h*Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,49 €	4,40 €	4,23 €	3,84 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,48 €	4,37 €	4,22 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,79 €	4,58 €				
Races mixte	-	-	-	3,62 €	3,52 €	-	-
Races lait				-	3,26 €	3,18 €	3,10 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,97 €	4,70 €	4,52 €	4,36 €			

Tendance : Reconduction des cours avec un commerce atone. Taureaux incôtés en raison de l'Aïd El Kébir



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 14/10 au 20/10/2013*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,08 €	4,05 €	3,97 €	3,93 €	-	-		
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,55 €	4,59 €	4,37 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,31 €	4,22 €				
Races mixte					-	3,50 €		-
Races lait						-	3,17 €	-
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,09 €	4,76 €	4,68 €	-				

Tendances SEM. DU 21 AU 25 OCTOBRE 2013

Bovins de boucherie

A force de se lamenter sur le niveau de la consommation qui reste un point crucial à l'équilibre économique de la filière, les distributeurs oublient un point important quant à la qualité des viandes offertes aux consommateurs. Les pratiques commerciales consistant à tirer toujours les prix vers le bas amènent certains d'entre eux à proposer des viandes en manque de finition et sans saveur. Pas de quoi attirer les consommateurs, notamment les jeunes ! Si une grande partie des éleveurs font des produits de qualité notamment dans les labels, certains d'entre eux vendent leurs animaux plus communs sans les finir face aux coûts élevés des aliments. Sur les marchés, la volonté des acheteurs d'infléchir les prix reste intacte. La demande reste peu active dans les génisses et jeunes vaches charolaises de bonne conformation (U), mais les tarifs se stabilisent. Les transactions demeurent tendues dans les réformes allaitantes de choix secondaire avec un tri sévère dans les animaux bas de gamme, manquant de poids et de finition. En réformes laitières, la réduction de l'offre entraîne une stabilisation des cours dans les bonnes vaches frisonnes ou montbéliardes. Le tri reste sévère dans les P1 et P2. Dans les jeunes bovins, les échanges sont un peu plus réguliers avec quelques plus-values. ■

Broutards

L'activité commerciale est plus difficile dans les charolais de 400/450 kg «U» convenant au marché Italien avec des disponibilités largement suffisantes pour l'export. Le paysage se durcit dans les broutards plus légers car les opérateurs ont du mal à trouver d'autres débouchés sur le pourtour méditerranéen. La demande est peu soutenue dans les sujets de moins de 400 kg avec des tarifs revus à la baisse sur la plupart des marchés et des cadrans. Dans les femelles, le commerce est normal pour les bonnes laitonnes charolaises. Le placement est plus tendu avec des tarifs très discutés dans la marchandise ordinaire pour l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'activité commerciale reste calme dans le domaine des veaux frisons avec des écarts de prix marqués entre les bons veaux et les sujets chétifs. La qualité de l'offre dans les montbéliards permet une commercialisation assez régulière avec une stabilisation des prix. Dans les croisés laitiers (taupes ou gris), la demande est peu soutenue avec des tarifs malmenés. Les bons veaux croisés Montbéliards frais et viandés restent normalement valorisés, mais la tendance est plus lourde dans les sujets ordinaires. ■ **Laurent Chupin**

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 21 octobre)

«Les perspectives de marché sont de stables à positives selon les catégories, avec une érosion modérée de la consommation à 2% en tendance, des importations qui s'amenuisent, et l'absence de stock d'animaux en ferme dans un contexte d'offre disponible réduite (abattages de gros bovins toujours inférieurs de 8% à la référence de l'an passé). Les cotations devraient donc enregistrer des progressions, notamment en Jeunes bovins»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 21/10*

Agneaux (611)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,90 - 3,30**	**2,71 - 2,97**
Gras (38-44 kg)	-	**2,91 - 3,30**	**2,67 - 3,00**
Gras (+44 kg)	-	**2,62 - 3,05**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,29 - 3,04**	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (164)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,91 - 1,14**	**0,65 - 0,88**	-
Divers			
Béliers **(3)** 81 à 99 €	**1,11 - 1,81**		
Agneaux maigres : 76 € à 87 € (2,30 à 2,77)			
Chèvres :			
Boucs :			

Ovins : 749
Seulement deux agneaux invendus
Agneaux : l'offre se replie nettement (après les grosses sorties enregistrées pour la fête de l'Aïd) et s'équilibre avec les besoins exprimés cette semaine. Les lots sont bien triés et de bonne qualité, ce qui permet de conserver des tarfis satisfaisants en limitant la baisse.
Brebis, béliers caprins: vente correcte.

Effectifs : Agneaux : 611. Brebis : 132. Béliers : 3. Caprins : 3.

Prochain marché : Le lundi 04/11 aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 21/10*

Ovins : 120	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras -44 kg	**95 - 136 €**	**2,63 - 3,32 €**
Agneaux gras +44 kg	**138 - 171 €**	**2,60 - 3,14 €**
Brebis	**52 - 75 €**	**0,80 - 0,94 €**
Béliers	**123 - 141 €**	

Vente active et totale dans l'ensemble des catégories.

Prochain marché ovins le lundi 28 octobre aux horaires habituels.

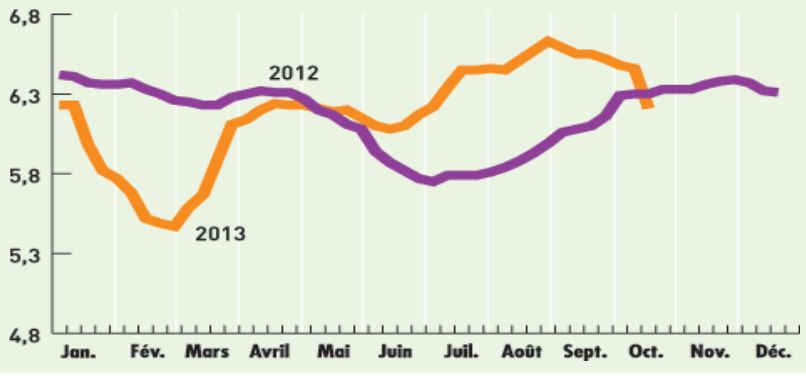
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 14/10 au 20/10/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,94 €**	**6,54 €**
Couvert	16-19 kg	**7,12 €**	**6,86 €**	**6,35 €**
Gras	-16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**6,14 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 14/10 au 20/10/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,21 €	**5,98 €**	**2,25 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 14/10/2013 au 20/10/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	6,63 -0,02	6,60 -0,14	-	-	-	-	-
	R *Var.*	6,28 0,03	6,30 =	6,16 -0,16	-	7,02 -0,04	6,91 =	-	-
	O *Var.*	5,40 0,26	-	-	-	6,83 -0,05	6,56 0,01	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	6,52 0,04	6,55 =	6,49 -0,01	-	-	7,12 =	6,91 -0,04	-
	R *Var.*	6,20 -0,05	6,30 =	6,17 -0,04	-	6,94 -0,03	6,86 -0,05	6,48 -0,24	5,76 -0,46
	O *Var.*	6,17 0,49	5,96 0,28	5,41	-	6,54 -0,02	6,35 -0,04	5,92 -0,35	5,48
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	6,14 -0,02	5,95 0,07	
	O *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone Nord : Les agneaux lourds (+22kg) abattus notamment pour l'Aïd ont vu leur effectif augmenter. La spécificité de ces animaux avec des effectifs plus importants entrainen et des variations de prix sensibles par rapport à la semaine précédente avec un impact sur le PMP. **Zone Sud :** Les agneaux lourds (+22kg) abattus notamment pour l'Aïd ont vu leur effectif augmenter. La spécificité de ces animaux avec des effectifs plus importants entrainen et des variations de prix sensibles par rapport à la semaine précédente avec un impact sur le PMP

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 41-42
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
41-42/2013		**13 200**	**0,182**	-	-	**5**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 16 octobre 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,80 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,10 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,40 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,20 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,40 à 8,60 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,40 au kg vif
Lapins : 4,50 à 4,80 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

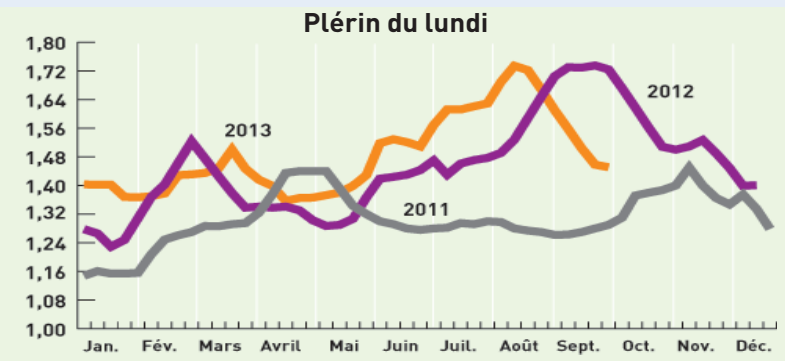
Porcs charcutiers cadran de Plérin (13 921 porcs présentés) — *Cotations du lundi 21/10/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,451 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 11/10 au 17/10/13*

1,71 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

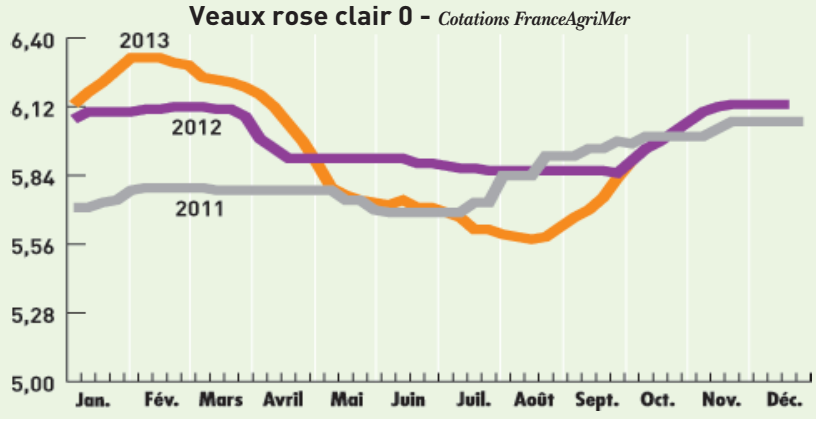
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 14/10 au 20/10/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,63 €**	-	-
U	-	**7,66 €**	**6,92 €**	-
O	-	**5,90 €**	**5,08 €**	**4,50 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 21/10 au 25/10/13*

	Apport Croisement	Mâles Croisement	Femelles Montbelliards	Mâles	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**152**	**335-590 €**	**250-455 €**	**150-260 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**180-530 €**	**180-430 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**110-210 €**	**20-100 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**998**	**NC**	**NC**	**10-190 €**	**10-85 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 14/10 au 20/1013*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,50 €**	**2,32 €**	**1,46 €**	**–**
Bons	**2,14 €**	**1,86 €**	**–**	

Céréales

Marché du 15 octobre 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	220/11%	oct.-déc.	180	T C
	BPMF	oct.-déc.	182	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	9 d'oct.	182	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	9 d'oct.	184 à 185	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl	oct.-déc.	164	T C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	6 d'oct.	165	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc.	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Hte Saône	50 kg/hl	oct.	150	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	6 d'oct.	170 à 172	V C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		6 d'oct.	165	A C
Aube/Yonne	primeur	oct.	170	A C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		oct.-déc.	230	V C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	oct.-déc.	280	N C

Matériel

Tracteur

07 - Vds pneu tracteur Good Year 520/85R38 10% usure TBE
✆ **06 81 37 64 02**

26 - Vds tracteur Fiat 640 sans cabine 2rm 6000h semoir à blé 15r le tout en tbe
✆ **04 75 47 00 32 (HR)**

38 - Vds tracteur Same Corsaro 70, 2 rm, BE, 8000 H, an. 1976.
✆ **06 70 42 79 78**

38 - Vds Renault 461M, 46 cv, cabine sécurité pneu neuf, très bien entretenu direction assisté.
✆ **06 37 42 66 80**

38 - A v. John Deere 2001, 80 ch, 4 rm, chargeur climatisation 40 km/h, 11000 h.
✆ **06 77 52 09 99**
04 74 58 58 24 HR

38 - Vds tracteur John Deere, 90 ch, BE, 4 rm, 1979, 8000 H, pneus avant neufs : 7300 euros à débattre.
✆ **06 72 36 11 22 HR**

49 - Gratuit : recevez 1 extrait journal pour rencontrer agricultrice, agriculteur, votre dpt, 4.500 PA avec n°. http://rencontres-rurales.monsite-orange.fr.
✆ **02 41 74 06 93**

71 - Vds TR Claas Ares 816RZ, année 2005, 3.700 H, relevage avant, pont av. et cabine suspendus, très bon état.
✆ **03 85 74 36 71**

89 - VENDS tracteur Leopard 85, bon état, pneus Kléber, état neuf, 7 095 h. (réf. 43VB4)
✆ **03 86 45 55 21**

Travail sol

21 - VENDS semoir Nodet 3 m., pneus neufs, type GC avec herse (réf. 4304)
✆ **03 80 35 83 94**

26 - Vds charrue Naud 309. 3 corps, portée, sécurité boulon 1800 euros. Vibroflex Konsgkilde 4.3m repliage hydraulique avec rlx et herse à beche 3600 euros. Herse bourguignon 4.2m repliable 500 euros.
✆ **04 75 60 30 24 HR**

38 - Vds herse rotative Vicon 3 m, rouleau packer portacourt hyd. gros modèle BE - fraise rotative Perguini 3 m, rouleau barre BE.
✆ **07 86 85 73 46 HR**

69 - AV rouleau adaptable derrière outil travaux du sol ou devant un tracteur 3 m. de large. Très bon état 400 €.
✆ **04 74 05 73 56**

71 - Vds charrue 4 fers Varilarge pièces usure neuves, puvé. Hardi 800 L, 15 m, dépliage hydro.
✆ **06 10 93 30 77**

89 - VENDS déchaumeur Agram 4 m. repliable, 2008, TBE, 5 000 euros. Tribaudeau Philippe 89250 Beaumont (réf. 4202)
✆ **03 86 47 71 02**

Récolte

01 - Vds faucheuse Kuhn 902 et 802F année 2007 tbé - andaineur Kuhn 7301 année 2000 - presse NH BR 750 cutter 2003 - épandeur Miro 10T
✆ **06 74 90 69 12**

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,85,86,96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 240-440 487-507 et presses MD et RB (réf. 420A)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS faucheuse à disques Kuhn 4 assiettes, - andaineur Kuhn, - pirouette 2 toupies, - presse moyenne densité, - MF modèle 15 (réf. 43VB2)
✆ **03 80 84 07 36**

26 - Vds 1élévateur cable 10m80 avec roue pivotante + 1élévateur 2chaines à roue pivotant 8m50
✆ **04 75 83 65 30 (HR)**

39 - Vds presse BR Welger 202 spéciale 2001 t.b.é. pick-up 2 m ameneur rotatif 7064 bottes
✆ **06 81 16 69 56**

69 - Vds faucheuse disco 3050+ TBE + 2 pneus neufs + chambre à air 10.0/80R12.
✆ **06 81 37 64 02**

71 - Vds faucheuse Kuhn GMD 500, an. 2000, TBE, courroies neuves.
✆ **06 78 11 12 07**
ou 03 85 70 64 18 H.R.

71 - Vds tête de récolte porteur Laupretre LP110, canon Berthoud bon état, 1.260 heures.
✆ **06 03 52 43 21**

84 - Vends machine à vendanger Braud 2514 bon état : 6 500 euros à débattre.
✆ **06 72 38 38 23**

Traitement

71 - Vds pulv. Berthoud type Access 800 L, 12 m, rampes hydrauliques, TBE.
✆ **03 85 40 19 80 H.R.**

89 - VENDS pulvé porté 1 200 l., 24 m. Berthoud DPE + cuve avant 1 000 l., contrôle OK, 4 800 euros (réf. 4306)
✆ **06 81 42 11 54**
03 86 82 62 04

Arbo-viti

26 - Vds épandeur Roche E30 tout hydraulique 2001 + tarière Rabaud Junior tbe
✆ **04 75 08 11 46**
ou 06 07 50 15 62

Epandage

01 - Vds semoir engrais Sulky DPX série 70 ans tribord 2100L ouverture téléflexible 12x24m an 2007 très bon état peu servi 1ère main prix 3200 euros HT
✆ **04 74 55 82 53**
ou 06 14 68 95 91

Manutention

03 - Vends Manitou télescopique 634 MLT LSU turbo, 100 cv, année 2009, 3.400 h, TBE, 1ère main, 32.000 euros.
✆ **06 71 90 75 33**
ou 04 70 06 10 51

Trav. publics

38 - Vds pelle à chenille 12 ToxK + remorque .
✆ **06 76 71 34 44 le soir**
04 74 58 34 61

42 - Vds mini pelle Volvo 2T5 - 3 godets - 1 godet curage dent 60 et 40 - att. rap. - prise BRH, chenille à changer - 12000 euros TTC
✆ **06 62 13 33 64**

Agri. divers

01 - Vds épandeur à fumier 6T Gilibert helix 6 année 2003 tbé
✆ **04 74 36 00 46**
ou 07 87 77 48 16

07 - Particulier vend poêle à bois état neuf facture 2011 moins 50%, buche de 50, 11kw, H79
✆ **06 12 26 92 64**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vends cueilleur maïs Agram, an 85, adaptation Axial, BE, 2.500 euros HT - épareuse Nicolas, 4 m, BE, 2.500 euros HT.
✆ **06 87 43 85 68.**

21 - ACHETE pompe à eau à chapelet (réf. 4206)
✆ **06 19 74 12 10**

26 - Vds benne TP 15T bon état Volvo 850 TDI et C25 D roues 9.5 48 adat Renault
✆ **06 88 68 08 02**

38 - Vds taureau Charolais HBC sans corne + maïs sur pieds pour ensilage + épandeur Leboulch 7 T.
✆ **06 23 66 31 42**

39 - Vds cornadis cascade 18 places pour chèvres cornues ou non. Séparation anti castagne. Entrée par la droite. Equipé de 3 tiroirs d'alimentation basculant, accessibles depuis poste de traite. Quai de traite en bois, couloir de contention pour l'accès au cornadis. Groupe à vide, tubes galva avec 2 robinets prise de vide pour pots à traire. Fiable, régulièrement contrôlé. Remorque magasin équipée d'une banque froide de 4 mètres. Ouverture du haillon latéral à gauche. Idéale pour les marchés.
✆ **06 71 36 22 85 HR**

39 - Vds charrue Bonnel 6 fers sécu hy. Herse eco mulch 12 m. Semoir monosem NG+ 6 rg. Broyeur Quivogne 4m. Amazone 4m alternative hyl Portakour. Semoir Nodet GC 4m soc ou disques. Presse John Deere moyenne densité. Amazone Pegasus 4m repli hy. Essieu pour remorque avec roue. Tracteur JD 2850 4 RM clim. Elément semoir pour Nodet PN2. Rotative 4m Quivogne portak hyl. Semi-remorque Trailor 13 m 2 ess. pneu neuf. Semoir Amazone 4m soc. Semoir Fiona 6m soc. 2 tracteurs John Deere 3130 4 RM cab. ppi
✆ **06 73 92 81 55**

42 - Vds tank lait Serap 2500 L an 2000 cse capcité libre fin octobre
✆ **04 77 54 24 17**
ou 07 70 01 14 99

54 - Vends Evrard Super Bearn 1201, 1250 L, bac incorpora. rinçage, commande électrique 24 m, tri-jets, pompe 280 L/mn neuve, DPM., contrôle OK sept. 2015 TBE.
✆ **03 82 26 77 76 HR**

58 - VENDS Quad 450 Suzuki, - desileuse Geulin Tiphon kit ensilage (réf. 42VB3)
✆ **03 86 50 58 54**
06 99 41 58 54

71 - Achète presse moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN 2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds broyeur Tail'Net + van pour grain avec moteur + herse portée 4B.
✆ **03 85 55 39 32**

71 - A Vendre distr. engr. 1.400 L Amazone, vannes hyd., remise 12 % sur épareuse Nicolas, rotor 1,20 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A rentrer 1 pailleuse distributrice, enrubannage Lucas Castor, 1 épandeur 2 HV, 6 T, 9 m3.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Remise 15 % sur mat. occ. Kuhn dispo., andaineur 4,10 m, faneuse 6,30 m, rotative GMD 802, 3,10 m.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds cover-crops 18-20-22-24-28-32-40-42 dis, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, bennes 8 - 10 - 12 T, rouleau cambridge 6,30 m, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS combiné Amazone AD 402 + herse alternative Rouleau Quivogne 6.30 m., - semoir maïs 6 rangs Nodet, PN2, - centrifuge Amazone 20.24 m, le tout en bon état (réf. 4303)
✆ **03 86 63 93 50**

Elevage

21 - VENDS dérouleuse-pailleuse Suire DMB - K11 paillage - distribution gauche - droite, tourelle hydraulique, 2 900 euros à débattre suivant livraison (réf. 420B)
✆ **06 15 28 77 63**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds camion Mercédès 709, bétaillère, 280 000 km, 1994, 1ère main, PV : 3T300 - PTAC : 6T600 - longueur caisse 3m70, toujours couché au garage - prix 11 450 euros - bétaillère Citroën Jumper TDI 8-98 - 372 000 km - 1ère main - caisse alu (lisse) entretien garage, CT OK, parfait état, prix 11 550 euros
✆ **06 87 05 63 94**

26 - Vds Citroen Jumper 2,5 TD 1996 265 000 kms sans controle technique bonne mecanique
✆ **06 85 38 23 71**

38 - Vds camion Man empirolle 19 T. : 21000 euros.
✆ **06 75 20 98 85**

69 - Frigo Mercédès 311, 3T500 moteur neuf 0 kms échange std, caisse 10 m3 positive garage.
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vds Peugeot Partner Pack CD clim., 120 L11, 3 pl., gris, imm. 21.12.2010, 1ère main, 33.000 km, 8.500 euros TTC.
✆ **06 20 33 07 92**

71 - Vds C15, GO, 1998, 145.000 km, bon état, entretien garage, C.T. OK, 3.400 euros TTC.
✆ **06 18 66 34 85**

88 - Vends bétaillère Mercedes 410 an. 95 270000 km caisse alu. 10.000 euros.
✆ **06 03 19 35 42**

Tourisme

18 - Vends Mercedes 190 D, 5 cylindres, année 1987, 402.454 km, contrôle ok, 1.500 euros à débattre.
✆ **02 48 61 40 49,**
heures repas.

21 - VENDS Scénic 4 x 4, 178 000 kms, 2002, freins neufs, courroie dist., 6 500 kms, entretien garage, factures, CT vierge, 3 500 euros, dispo. (réf. 4309)
✆ **06 26 95 06 01**

21 - VENDS Suziki grand Vitara, 2 l. HDI, année 2005, 176 000 kms, 5 portes, crochet attelage, CT OK. 7000 euros (réf. 4311)
✆ **06 26 54 09 60**

21 - VENDS Audi TT, 1.8 l. es., 166 000 kms, 1999, état parfait, 7 000 euros (réf. 3907)
✆ **06 89 85 15 09**

71 - Vds BMW 325 TDSW, 7 CV, diesel, 1998, 145.000 km, bon état, entretien garage, C.T. OK, 7.200 euros TTC.
✆ **06 18 66 34 85**

89 - VDS Mercedes E280, CDI, avant garde, mai 2006, gris métal, lecteur DVD, 12 000 euros, 122 000 kms. (réf. 4307)
✆ **06 62 02 00 63**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia
✆ **06 16 25 39 34**
ou 04 74 61 95 87

01 - 01/74 Vds foin 2013 balles rondes bonne qualité à l'abri
✆ **04 50 56 58 77**
après 20h

01 - Vds acacia sur pied 80 Euros le moule en 2m - foin 50 BR 50 BC - 1 jument attelée 1 jument pleine
✆ **06.83.32.43.99**

38 - Vds maïs ensilage limite commune St Victor de Cessieu/Torchefelon 3Ha25 Biol 1Ha40.
✆ **06 78 06 96 78**

38 - Vds foin de montagne très bonne qualité 6 T petite botte 18 kg montebotte Aiglon 8 m.
✆ **06 84 18 65 42**

42 - Producteur Loire vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées Tb qualité, livré
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

69 - Vds paille de blé bottes carrées 80 euros HT la tonne FC Poncet St Laurent Chamousset.
✆ **06 81 44 66 22**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

42 - Vds foin 2013 120X90 enrubanage diam 130 livraison possible surélévateur bottes
✆ **06 07 66 07 45 hr**

58 - VENDS bottes carrées de foin haute densité (réf. 4209)
✆ **06 99 10 75 14**

EURL ETPAF 06 79 47 00 83
Vente et pressage de fourrage, vente de luzerne enrubane

Pépinière

26 - Vds compost de lavande équivalent fumier, à voir sur place transport possible
✆ **06 83 00 65 05**

Propriété

42 - Cherche explot. agricole mini. 30/40 ha si poss. dep. 42 bovin allaitan,t trés urgnet curieux s'abstenir
✆ **06 02 26 89 12**

84 - URGENT-Vends joli mas proche Avignon 17 km, 7 pièces sur 1200 m², mitoyen pas isolé, Tarascon à 8 km.
✆ **06 70 72 68 15**

Terrain

69 - Vends 2 Ha Beauj. Villages vigne et terre av. droits plantation mécanisable secteur Blacé.
✆ **06 66 12 33 85**

84 - Jonquières : 1ha24 AOC côte du Rhône – Violès : 2ha 24 AOC côte du Rhône.
✆ **04 90 70 93 29**

Divers

38 - Vends Van JP double essieu freiné pour bovin 2,80 par 120 TBE galva alu PTC 1 600 kg - Moulin TOYT3 avec mélangeuse 1 500 l - Foin 2013 bonne qualité - Paille sous hangar BR livraison possible
✆ **06 07 10 67 70**

42 - Vds laveur à légumes et tubercules + 400 kg de pomme de terre pour bétail
✆ **06 13 71 82 00**

69 - Vds cause cess. 1 semoir 500 kg, 1 rouleau lisse, 1 pirouette 4 toupies, 1 char à fourrage.
✆ **04 78 44 59 58 HR**

69 - Vends Express 1,9 l., pirouette 4 T., désileuse pailleuse Jentil. Tracteur Renault 651, charrue bisoc, benne monocoque 8 T 5.
✆ **06 45 27 63 36**

69 - Vds scie à ruban, pompe à purin avec moteur, lit vendange avec draps et couvertures neuves.
✆ **06 32 94 22 88**

70 - Vends porte de garage sectionnelle Javey, largeur 3 m hauteur 2,76 m. 2000 euros.
✆ **03 84 32 79 93**

70 - Vds porte d'entrée bois vitrée, standard, 400 euros.
✆ **03 84 32 79 93**

Location

Agricole

69 - Viticulteur sérieux cherche vigne en fermage en Brouilly ou Morgon.
✆ **06 52 92 69 49**

69 - Cherche petite exploitation pour élevage habitation et dépendances location vente ou viager, maxi 15 KM autour de St Genis Laval.
✆ **06 07 21 58 25**

Offre

Emploi

01 - Rech. salarié motivé autonome 39H CDI bon vacher ferme lait bio 01200 Leaz
✆ **06 88 49 63 41**
ou 04 50 48 19 04

39 - Le Syndicat des Jeunes Agriculteurs du Jura recrute une (e) Animateur (rice). Missions : accompagner l'équipe d'élus professionnels des Jeunes Agriculteurs du Jura, installation, animation du milieu rural, communication. Profil Bac + 2. Compétences requises : capacité à animer des équipes, aptitude au travail avec des élus professionnels, expérience des responsabilités, de la gestion de projet, excellent relationnel, sens du travail en équipe, de la communication et de l'organisation, capacité rédactionnelle, autonomie et esprit de synthèse, connaissance du milieu agricole et des techniques d'animation, maitrise de l'outil informatique nécessaire Conditions d'embauche : date limite des candidatures au 31 octobre 2013. Embauche prévue dès que possible. Contrat à durée déterminée de 6 mois pouvant déboucher sur un CDI. Poste basé à la Maison des Agriculteurs – 455 rue du Colonel Casteljau – 39000 Lons-le-Saunier. Poste proposé à 80%. Permis VL et véhicule personnel indispensables Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à :
Maison des Agriculteurs – 455 rue du Colonel Casteljau – BP 420 39006 Lons-le-Saunier ou par mail : jeunes-agriculteurs-39@wanadoo.fr

42 - Expl. lait. PH transf. from. recherche vacher ,motivé travail en équipe cheptel 140 vl et sa suité - gaec.prieure@terre-net.fr - St Romainle Puy
✆ **04 77 76 01 99**
ou 06 86 87 63 61

58 - RECHERCHE bucheron pour me faire des têtes de chêne en 1 m. environ, 150 à 200 stères de préférence avec fagoteuse, région Dornes (réf. 4301)
✆ **03 86 50 62 75 HR**
06 75 53 35 17

69 - Beaujolais sud recherche chauffeur tracteur enjambeur jeune expérimenté, motivé, sérieux et passionné.
✆ **04 78 47 93 45**

69 - La commune de Saint-Didier-sur-Beaujeu recherche un(e) gérant(e) pour le bar-restaurant du Bourg à compter du 1er janvier 2014. La location comprend un bar, une salle de restaurant et deux terrasses, un logement à l'étage, un garage et une cave. Bonnes références en restauration exigées , sinon s'abstenir. Envoyer les candidatures par courrier à : Mairie – Le Bourg - 69430 Saint-Didier-sur-Beaujeu. Renseignements au :
✆ **06 50 51 22 74**
(avant 20h)

71 - Domaine viticole/production de cassis située dans le Sud Mâconnais recherche un salarié expérimenté ou une personne motivée à former pour tous travaux de vigne, conduite, réglage et entretien de matériels. CDI temps plein. Salaire à négocier selon compétences et motivation. Embauche dès que possible. Contact : FDSEA 71, service emploi, Maison de l'Agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex - courriel : service.emploi@fdsea71.fr
✆ **03 85 29 56 50**

Service

38 - Prends en pension 40 bovins en stabulation libre.
✆ **04 76 56 34 93**

Demande

Emploi

42 - jeune homme de 20 ans recherche emploi agricole à temps plein
✆ **06 99 39 82 56**

71 - Tâcheron recherche travail à la tâche pour taille et tirage de bois, dispo. début novembre, dans 69 et 71.
✆ **06 59 20 85 55**

71 - Couple expérimenté ferait tous travaux manuels viticoles. Etudie toutes propositions. Mail : denise.goyat@sfr.fr
✆ **06 26 37 01 45**

71 - Jeune homme de 32 ans cherche emploi dans agriculture ou T.P., libre de suite.
✆ **06 40 06 98 57**

Proposition

Commerciale

21 - VENDS ETA Nord 21 bonne rentabilité. (réf. 430A)
Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cédex

Mariage

Rencontre

69 - Homme 57 ans divorcé prof. indep. NF rencontre femme pour relat. sérieuse, voir +.
✆ **07 85 48 89 04**

Animaux

Bovin

01 - Vds laitonnes charolaises IBRA
✆ **06 09 87 41 52**

01 - Alpage Ain/Jura 1200m altitude prends bovins en estive
✆ **03.62.72.92.98. ou**
06.30.53.20.39

21 - VENDS très bons reproducteurs 18 mois, IBR, bonnes conformations. EARL Cornesse Alain (réf. 4205)
✆ **03 80 84 32 25 HR**

21 - VENDS taureau charolais HBC 3 ans, or. Gaudet VF, cause consanguinité, - 2 taureaux 18 mois TGS. Gobley A. - Missery (réf. 4215)
✆ **06 81 82 29 71**
09 62 17 55 84

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 1 an, 2 ans et génisses pleines, G.S. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 4214)
✆ **03 80 96 44 68**
06 73 10 01 13

21 - VENDS taureau charolais HBC sans corne 4 ans, or. Lycée Agricole Quétigny (réf. 43VB1)
✆ **06 25 92 29 21**

21 - Elevage HB Limousin VEND repro. 12 mois primables, génisses, repro. 12 mois, toutes garanties sanitaires (réf. 43VB5)
✆ **06 30 82 41 63**

42 - Vds taureaux Prim Holstein Rouge et Noir + Montbéliard et Limousin, prêts à saillir , poss. location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - vds 1 taureau 4 ans 3 de 2 ans 10 de 1 an le tout HBC IBRA livraison assurée Gaec Lapendery
✆ **04 77 65 67 21**

42 - Vds cheptel Charolais HBC indem IBR 60 vaches
✆ **06 80 87 42 59**
ou 06 08 93 99 32

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux de l'année HBC, IBR A, bonnes origines. Martinet Damien - 58250 Ternant (réf. 4002)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - VENDS taureaux Limousins 18 mois, très bonne conformation IBRN. (réf. 410B)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

58 - VENDS TB taureaux charolais et limousins 18 mois, - veaux reproducteurs char. HBC et non HBC, B.O., TGS, ind. IBR. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 4105)
✆ **06 72 26 48 56**
03 86 38 90 36

58 - Cause cessation VENDS cheptel HBC, IBR A, vaches, génisses 30 mois, 18 mois, taureaux, veaux. Garlot Michel (réf. 4203)
✆ **03 86 22 23 60**
06 43 00 63 66

58 - VENDS TB taureaux charolais, 10 à 20 mois, non HBC, TGO, prix très raisonnables, IBR A. GAEC Langlet - Gacogne (réf. 4208)
✆ **03 86 22 70 48**
06 37 90 51 67

58 - VENDS broutards repro. Limousin et Charolais sans corne et cornu, - 1 taureau charolais 18 mois sans corne (réf. 42VB1)
✆ **03 86 30 15 63 HR**

58 - VENDS veaux reproducteurs non inscrits, bonnes origines, IBR A, TGS. GAEC Trinquet - Fachin (réf. 42VB4)
✆ **03 86 79 42 03**
06 72 74 15 81

58 - VENDS 1 taureau 4 ans et demi, inscrit HBC, - 4 taureaux 18 mois, NI, GS, ind. IBR. Francis Maenhout - Chevenon (réf. 4217)
✆ **06 62 11 09 65**

58 - VENDS 12 taureaux 18 mois et veaux reproducteurs, élevage Charolais HBC. GAEC Marion - Luzy (réf. 42VB2)
✆ **06 07 51 04 99**
03 86 30 11 55

58 - VENDS vaches et génisses Normandes en lait ou prête à vêler nov. et déc., - 6 Prim'Holstein, vêlage novembre. (réf. 4310)
✆ **06 61 14 25 54**

63 - AV taureau Salers 2,5 ans cheptel trait.
✆ **06 74 24 56 42**

63 - AV 4 génisses pleines, 6 vaches, 2 taureaux HBS IBR A.
✆ **06 70 56 22 75**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais 1 an et 2 ans Indem IND IBR BVD. Vêlage facile.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

70 - Gaec Mougin inscrits HBC, vds veaux 1 an, Taureaux 2 ans, Génisses 2 ans, vaches suitées. Livraison TGS.
✆ **06 73 89 43 17**

71 - Vds 20 génisses pleines et bons taureaux 2 ans repro. charolais HBC, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vends veaux reproducteurs et taureaux de 18 mois, HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - VENDS taureaux charolais 18 mois, veaux non issus IA, TGS, IBR A. EARL Plantard - Cuzy (réf. 4106)
✆ **06 17 35 43 02**

71 - VENDS taureaux HBC, viande, gabarit, bonnes origines sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 420D)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds, cause cessation, 2 taureaux charolais culards 4 ans et 30 mois, bonne origine, ind. IBR.
✆ **03 85 82 80 83 H.R.**

71 - Cause retraite vds pour reproduction 9 génisses 18 mois + 1 taureau 30 mois charolais, HBC, IBR A, TGS.
✆ **03 85 70 63 85 H.R.**

71 - Vds cause retraite 30 vaches pleines charolaises HBC, IBR A.
✆ **06 12 49 29 08**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux repro. HBC, TGS, liv. poss. Gaec Berland. Site internet.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - Vds 2 génisses Holstein et 2 montbéliardes de 20 à 26 mois, indemnes IBR.
✆ **06 65 73 03 74**

71 - Vds très jolie velle charolaise 15 jours et bons taureaux 18 mois HBC, TGS, livraison.
✆ **06 07 08 76 39**

71 - Vends vaches pleines, laitonnes, génisses charolaises, cause cessation, IBR A.
✆ **06 61 83 89 69**
03 85 67 80 76

71 - Eleveur limousin vend taureaux reproducteurs 12-20 mois, inscrits HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vends mâles repro. 1 et 2 ans charolais, HBC et 20 vaches et génisses gestantes IBR A.
✆ **06 80 11 97 50**

71 - Vends cheptel charolais, cause retraite.
✆ **06 03 50 13 46**

71 - VENDS génisses 30 mois pleines, - 1 taureau 30 mois, taureaux 18 mois, HBC, garanties sanitaires (réf. 4308)
✆ **06 70 17 47 50**

71 - Vends vache en lait croisée 46 x 66.
✆ **03 85 33 40 30 H.R.**



Le FAFSEA accompagne et finance
- les plans de formation individuels et collectifs
- le DIF*, les CIF**, les bilans de compétences et la VAE***
- les formations en alternance comme les contrats et périodes de professionnalisation

Le FAFSEA soutient les entreprises et les salariés par
- des guides de formation en ligne référençant des milliers de formations
- des solutions sur-mesure pour élaborer un plan de formation
- des services web et web mobile via Netservices et Smartservices

Le FAFSEA permet aux demandeurs d'emploi,
sous certaines conditions, de bénéficier de dispositifs de formation
- ADEMA
- POE
- Contrat de professionnalisation

DIF* (Droit individuel à la formation)
CIF** (Congés individuels de formation)
VAE*** (Validation des acquis de l'expérience)

Le FAFSEA est un OPCA de référence et de proximité.
190 000 entreprises adhérentes
lui font confiance sur le territoire national.

Contactez le FAFSEA en région Bourgogne
>> 03 80 72 98 52
bourgogne@fafsea.com

Les entreprises de la production agricole de moins de 10 salariés sont adhérentes du Fasea, le versement de leur cotisation se faisant lors de l'acquittement des cotisations sociales via la MSA.

Fafsea
L'énergie de vos projets
www.fafsea.com

89 - EARL Pierre Cadoux, élevage inscrit HBC VEND taureaux 1 an et vaches pleines (réf. 4207)
✆ **03 86 32 54 71**

89 - VENDS veaux reproducteurs viande, gabarit, bonnes origines, ind. IBR, 1 600 euros (réf. 4305)
✆ **06 23 22 29 78**

Ovin

58 - VENDS bon bélier Charmois 3 ans + vis à grains moteur 3 cv. (réf. 4302)
✆ **03 86 84 76 92**

Equin

21 - VENDS chevaux Percheron, - 1 mâle castré, - 4 juments (réf. 43VB3)
✆ **03 80 84 07 36**

Chien

26 - Vds 2 chiots male english Springer nes le 25052013 mere 2FFT003
✆ **06 10 53 07 85 ap 17 h**

42 - Vds 6 chiots Border femelles pure race nés le 16/09/2013 mère 250269604044911 - parents visibles
✆ **06 10 58 59 53**
ou 06 12 11 04 74

42 - Vds chiots mâles Bordrer Collie parents travaillant sur ovins, père lof mère 250269604399953 chiots identifiés vaccinés vermifugés 300 euros
✆ **04 77 27 30 40**

88 - Vends 4 chiots border collie lof 2 mois pucés vaccinés tat mère 2GFC718.
✆ **03 29 65 68 71**
ou 06 16 85 33 18

PROCHAINEMENT
Nouveau site agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout
Tablette Ordinateur SmartPhone



PORTES OUVERTES D'ELEVAGE

Un rendez-vous à ne pas manquer !

PORTES OUVERTES DANS 5 ÉLEVAGES HBC

BONNOT Richard et Michel
(GAEC des Grands Genêts)
"La Montagne" 71190 DETTEY
Tél. 03 85 54 59 14

GAEC de BUCHELEURE
"Bas de Velle" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 56 30

DESCHAMPS Patrick
"Les Petits Châteaux" 71320 Saint Eugène
Tél. 03 85 54 59 31

GAEC Maréchal
"Bousserain" 71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 06 03 43 33 10

DESCHAMPS Jérôme
"La Mouille" 71320 Toulon-sur-Arroux
Tél. 03 85 79 53 93

Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 octobre 2013

JOURNÉES COMMERCIALES D'AUTOMNE
les 30, 31 octobre & 02 novembre

LA FÉDÉRATION CHAROLAISE de Côte d'Or
organise comme chaque année une
VENTE PROMOTIONNELLE
dans les élevages bovins charolais de Côte d'Or

Environs 65 taureaux charolais de 18 mois à 2 600 €
et vente de reproducteurs mâles inscrits de l'année
avec garanties sanitaires, de race pure et de performances

Une majorité de reproducteurs éligibles à l'aide du Conseil Général de Côte d'Or: 400 €

VENTE DE REPRODUCTEURS MÂLES INSCRITS DE L'ANNÉE

Nom Prénom ou Société - Adresse	Téléphone	Taureaux 18 mois à 2 600 €
BAUDION Nicolas - 29 Rue Notre Dame - 21320 Pouilly en Auxois	06 86 53 16 68	0
EARL FROIDUROT Vincent - 7 Rue Vorriot - 21450 Jours les Baigneux	06 80 01 02 55	3
EARL GABORY - 21460 Jeux les Bard	06 87 43 40 33	5
EARL GUENOT Nicolas - La Menouillotte - 21230 Allerey	06 31 23 56 01	2
EARL LA COLOMBIERE - 8, Rue Grosbois - 21350 Saint Thibault	06 67 09 79 80	5
EARL LECHENAULT Yves - 21230 Foissy	06 68 67 74 41	2
EARL TURSIN Bernard - Goix - 21210 Villargoix	06 73 95 62 82	5
GAEC BAUDOT ELEVAGE - 21140 Pont et Massene	06 07 75 59 74	15
GAEC DE LA FONTAINE - 21320 Sainte Sabine	06 77 00 86 27	1
GAEC DE L'ARMANCON - 21320 Thoisy le Désert	06 72 59 03 40	0
GAEC DE PERGEOT - Dionne - 21320 Chatellenot	06 24 69 61 13	2
GAEC DES GRANGES DE VESVRES - 21350 Vesvres	06 86 91 45 49	3
GAEC FERROUX - 21430 Savilly	06 84 86 22 72	3
GAEC HENRIOT - 12 Grande Rue - 21700 Villebichot	06 21 88 22 77	2
GAEC LECHENAULT - Champvantoux - 21350 Saint Thibault	06 24 24 69 93	4
GAEC NOIREAUT - 6 Rue Croix Poil Blanc - 21320 Meilly/Rouvres	06 14 13 59 11	0
GAEC VIRELY - Grande Rue - 21360 Ecutigny	06 75 78 55 96	3
MOREL GILLES - 21320 Thoisy le Désert	06 49 31 11 34	4
SCEA LUCOTTE Jean-Marc - La Lochère - 21320 Créancey	06 80 98 96 57	0
VIRELY GERARD - Epoissottes - 21460 Epoisses	06 73 10 01 13	3
EARL RENON - 9, Rue Gueneau - 21210 Lacour d'Arcenay	06 86 48 57 35	0

Renseignements: liste d'éleveurs participants et d'animaux à vendre sur simple demande
Tel. 03 80 90 68 80 - Fax 03 80 90 76 14 ou 06 24 24 69 93 HR
Site internet: www.cote-dor.chambagri.fr
(services-aux-professionnels/productions-animales/amelioration-genetique-bovine/federation-charolaise)

Élevage HBC - INDEMME IBR A
Gaec **CADOUX Bernard et fils**
89 420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87

PORTES OUVERTES à l'étable
les 25, 26 et 27 octobre
• 100 mâles reproducteurs de l'année • 20 taureaux • vaches pleines et suitées
http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux - Email: gaeccadoux@yahoo.fr

Élevage Limousin HBL LENA Olivier
organise ses PORTES OUVERTES
vendredi 8 et samedi 9 novembre
à partir de 10h.
Choix de reproducteurs de l'année
et vaches pleines.
Taureaux issus de la station de Lanaud
Beaumont 03360 Urcay - 06 28 02 04 05

PORTES OUVERTES
Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 octobre 2013

EARL **FROIDUROT Vincent**
7, rue Vorriots
21 450 Jours-les-Baigneux
03 80 96 53 45
06 80 01 02 55

3ème Prix d'ensemble étables de moins de 140 vaches «Le Marault 2013»



Vente de reproducteurs mâles et femelles. Toutes garanties sanitaires. Livraison assurée
CRAI Energies Présentation et inauguration de l'installation photovoltaïque
Le photovoltaïque à portée de main Semur-en-Auxois (21140) - 03 80 97 17 70

ESPACE Affaires

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage : le surfaçage thermique
Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tournet

Analysez vos échantillons !
3 contrôles en 1 seule opération
• POIDS SPÉCIFIQUE
• TEMPÉRATURE • HUMIDITÉ
avec transfert de NOUVEAUX ETALONNAGES
Equipez-vous d'un : multitest
GODE
Documentation gratuite au 03 23 66 20 05
02420 LE CATELET - www.gode.fr

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAI - Photos non contractuelles

LA BOUTIQUE RÉUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ NOTRE LIBRAIRIE EN LIGNE SUR WWW.REUSSIR-BOUTIQUE.COM

ALIMENTATION DES BOVINS, OVINS ET CAPRINS
Parce que «raisonner l'alimentation» nécessite une bonne connaissance de la composition chimique, de la valeur alimentaire des fourrages, des matières premières, cet ouvrage fournit des tables complètes de la valeur des aliments destinés aux ruminants.
311 pages / Format : 14 cm x 24,50 cm 22,20€

PEUPLES DU LAIT
Un voyage autour du lait, une rencontre avec ses peuples à travers déserts, steppes, montagnes, plaines et villes du monde, voilà ce que les images uniques de ce livre vous promettent. Lait des villes ou lait des champs, lait de brousse ou lait de steppe, ou encore lait de montagnes, mais aussi lait des riches ou lait des pauvres : c'est à cette traversée parmi les gens du lait, où qu'ils se trouvent, que vous invite ce livre.
160 pages / Format : 23,8 cm x 26,6 cm 34,90€

BERGERS DU MONDE
Depuis une trentaine d'années, Bernard Faye parcourt les quatre continents à la rencontre de ces hommes qui consacrent leur vie aux animaux et à la terre. Son livre, illustré de plus de 400 photos couleurs, fait l'éloge des bergers du monde rencontrés au hasard des parcours. Ce livre raconte aussi les liens – liens de peine mais aussi de fête – que le quotidien et l'exceptionnel tissent entre le berger et son troupeau.
240 pages / Format : 29,40 cm x 24,6 cm 40,50€

MES COORDONNÉES ◯ M ◯ Mme
Nom Prénom
Société
Adresse
Code postal Ville
Tél. Port
E-mail
Agriculteur ◯ OUI ◯ NON N° Siret
SAU Production principale
MODE DE PAIEMENT
◯ Chèque bancaire ou postal *(à l'ordre de Réussir)*

BON DE COMMANDE - (Frais de port inclus en France métropolitaine)
☑ OUI, je désire commander* :

TITRE DU LIVRE	PRIX en €	Qté	PRIX TOTAL
Alimentation des bovins, ovins (...)	22,20		
Peuples du lait	34,90		
Bergers du monde	40,50		
	TOTAL :		

Tarifs valables uniquement en France métropolitaine, frais de port inclus. *Sous réserve de stock disponible.
À retourner sous enveloppe affranchie accompagné de votre règlement à :
Réussir Service Librairie - 2, avenue du pays de Caen - Colombelles
14902 CAEN CEDEX 9 - Tél. 02 31 35 77 00 - Fax : 02 31 82 29 63
Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené(e) à recevoir des propositions d'autres entreprises. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en indiquant vos nom, prénom, adresse - Réussir Abonnement - 2, avenue du Pays de Caen - Colombelles - 14902 Caen cedex 9 - RCS Caen C 388 308 637
E1305-26 CH EA6 - Boutique REUSSIR - Offre valable jusqu'au 31 décembre 2013 en France métropolitaine.

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

ZOON POLITIKON

SARL au capital de 18 000 €
4 rue des Ecoles - 21270 Maxilly sur Saône

Aux termes d'un ssp à Maxilly sur Saône en date du 11.10.13, il a été constitué, pour 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS de Dijon, une société présentant les caractéristiques ci-dessus et les suivantes :
Objet social : conseil stratégique en évaluation des politiques publiques, organisation, management et pilotage de l'activité auprès de toutes entreprises, privées ou publiques et formation aux élus.
Gérance : Miguel Usannaz-Joris demeurant 6 rue Dom Edmond Martène 21000 Dijon.
Dépôt RCS Dijon

AL214311194

Par acte SSP du 09/09/2013, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : La SCI du BREUIL
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble sis 10/12, impasse des Prés Verts - Hameau de Pochey-21230 Jouey, ainsi que d'un terrain situé Hameau de Mairey - 21320 Mont-Saint-Jean
Siège social :10/12, Impasse des Prés Verts Hameau de Pochey, 21230 Jouey.
Capital : 1500 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Leleu Jérémy, demeurant 10, Impasse des Prés Verts Hameau de Pochey, 21230 Jouey
Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendant ou descendant. Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL214311196

Par acte SSP du 27/09/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : Le DOMAINE des PRES VERTS SPA
Objet social : Toute activité dans le domaine de l'hébergement touristique, dans le domaine de l'hébergement de courte durée de tout bien immobilier ; Toute activité dans le domaine des loisirs, spa, bien-être ; Toute vente de produits alimentaires et de bien-être ;
Siège social : 10/12, impasse des Près Verts, 21230 Jouey.
Capital : 1500 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. LELEU Jérémy, demeurant 10, Impasse des Prés Verts Hameau de Pochey, 21230 Jouey
Immatriculation au RCS de Dijon

AL214311198

CONVOCATION

SCA 110 BOURGOGNE

Siège social : 49, route d'Auxerre
89470 Monéteau

Convocation aux Assemblées de Section
Les adhérents de la Coopérative 110 Bourgogne sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :
- pour la Puisaye, le lundi 18 novembre 2013 à 9h15, salle polyvalente de **Toucy**
- pour le Tonnerrois, le mardi 19 novembre 2013 à 9h15, salle polyvalente de **Lézinnes**
- pour le Châtillonnais, le mercredi 20 novembre 2013 à 9h15, salle polyvalente Luc Schréder de **Châtillon sur Seine**
- pour l'Auxerrois, le jeudi 21 novembre 2013 à 9h15, salle du Foyer Municipal de **Monéteau**
- pour la Bassée-Gâtinais, le vendredi 22 novembre 2013 à 9h15, salle polyvalente de **Villeneuve la Guyard**

Ordre du jour :
- Information et discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 6 décembre 2013 dont la convocation est ci-dessous
- Election des représentants de la Section à l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 6 décembre 2013
- Renouvellement du 1/3 sortant des membres du Comité de Région
- Questions diverses

Convocation à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire
Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière qui aura lieu le vendredi 6 décembre 2013 à 9 h à Auxerre-Congrexpo, avenue des Plaines de l'Yonne 89000 Auxerre.
Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2012-2013 et sur la gestion du Groupe 110 BOURGOGNE
- Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2013
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés
- Approbation des comptes
- Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- Quitus aux Administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice 2012-2013
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Constatation de la variation du Capital Social
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les Associés auront la faculté à partir du 15ième jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.
Le Président du Conseil d'Administration
Gérard DELAGNEAU

AL214311177

DISSOLUTION LIQUIDATION

FEERIE FLORALE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 7 622 €
Siège social : centre commercial
de Champagne Haute
21160 Marsannay-la-Côte
Siège de liquidation : 26 rue des Craies
21220 Gevrey-Chambertin
RCS Dijon B 378 839 245

Aux termes d'une décision en date du 10 octobre 2013, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
le liquidateur

AL214311178

SERIALFILMS SARL

en liquidation au capital de 1000 euros,
7 rue Henri Vincenot - 21800 Chevigny-st-Sauveur
753 457 449 RCS Dijon.

L'AGE du 11/10/2013, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter du 11/10/2013. Dépôt au RCS de Dijon

AL214311186

CUMA DES SOLS VIVANTS À POMMARD

N° d'agrément : 21/04/662
RCS Dijon : 453 113 896.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2012, a décidé la dissolution anticipée de la CUMA des Sols Vivants, à compter du 19 décembre 2012 et désigné aux fonctions de liquidateur :
- David Croix demeurant à Beaune
- Benjamin Leroux demeurant à Pommard

Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Domaine des Epenaux à Pommard siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon
Pour avis
Les Liquidateurs

AL214311187

CUMA DES SOLS VIVANTS.

Société en liquidation
Siège social :
Domaine des Epeneaux 21630 Pommard.
N° d'agrément : 21/04/662
RCS Dijon : 453 113 896.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le 26 février 2013, sur convocation des liquidateurs.
Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.
Les Liquidateurs

AL214311188

ALPHAPIERRE CONSEILS

SARL au capital de 1000 €
Siège social : Route Nationale 74
Chez CMC - 21700 Comblanchien
489 315 234 RCS de Dijon

L'AGE du 14/09/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. Durand Phillipe, demeurant 22 rue François Couperin, 94440 Santeny et fixé le siège de liquidation au siège social.
La correspondance est à adresser au 4 rue du 8 Mai 1945, 94470 Boissy-Saint-Léger.
L'AGO du 10/10/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Radiation du RCS de Dijon

AL214311192

NON DISSOLUTION

Suivant délibération en date du 30 septembre 2013, l'AGE des associés de la Société QUETIDIS SAS, SAS au capital de 94 009 €, siège social : 10 Place Centrale, 21800 QUETIGNY, 381 974 831 RCS Dijon, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
Le Président

AL214311203

TRANSFERT DE SIÈGE

GERMACK LUDOVIC EURL

au capital de 1000 euros,
60 av Maréchal Lyautey - 21000 Dijon
791 051 485 RCS Dijon.

L'AGE du 17/10/2013, a décidé de transférer le siège social à 14 A rue Fyot de la Marche 21000 Dijon à compter du 17/10/2013. Dépôt au RCS de Dijon

AL214311191

STAG

SARL au capital de 135000 €
Siège social :
4, rue de la Breuchillière, 21000 Dijon
532 007 507 RCS de Dijon

L'AGE du 29/09/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 3, rue Joseph Jacquard, 21800 Sennecey-lès-Dijon, à compter du 01/10/2013
Mention au RCS de Dijon

AL214311200

DIVERS

ELITEC

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 40.000 euros
Siège social : 4, avenue Jean Bertin
Parc technologique - 21 000 Dijon
348 806 753 RCS Dijon

Par une décision du 17 septembre 2013, l'associée unique a décidé de ne pas remplacer le Directeur Général Monsieur Vincent Larrochette, 16, rue de Montchapet, 21 000 Dijon, démissionnaire.
Mention au RCS de Dijon.

AL214311199

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AUVILLARS-SUR-SAONE: Terre louée et Bois Taillis
3 ha 39 a 43 ca - Closeau michea: ZE-14[P1]-14[P2] - La vernotte: C-556 - Les rogeres: C-357-370 - Sur les coteaux: C-597-628
BAGNOT: Terre Céréalière louée
3 ha 42 a 07 ca - Grands champs de locheres: ZB-44(J)-44(K)
MEURSAULT: AOC COTEAUX BOURGUIGNONS, Cépage Aligoté
22 a 78 ca - Les croisottes: AZ-80
MONTCEAU-ET-ECHARNANT: Propriété bâtie avec Lande, pâture et terre céréalière.
22 ha 97 a 65 ca - La chaume saint vincent: ZK-24(A)-24(B)-31-32-33 - Le bas de la rouere: ZI-26(A)-26(B)-26(C) - Le larrey: ZK-16-18 - Le porroux: ZH-26(J)-26(K)-30 - Les sablons: ZI-49 - Montceau: AC-343[142]-344[154]
LA ROCHEPOT: vignes hautes et larges en état de friche AOC HCB
31 a 39 ca - En buisson: A-866-867
COMBLANCHIEN: Vigne AOC Côte de Nuits-VIllages.
11 a 27 ca - La combe de la damoda: AK-95
AUXONNE: 14 ha 51 a 25 ca - La basole: A-181 - Pres des bas de lorrey: A-274-275-276-277-278-279-280-281-651[272]-653[273] ZL-44-58-59-61-66 - Pres frairons:
A-645[152]-647[153]-649[154]-659[150]-662[151] Objectif environnemental : protection de la ressource en eau.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 13/11/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL214311202

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Mise en location gérance
Suivant acte sous seing privé en date du 3 septembre 2013 à Broindon et du 19 septembre 2013 à Rennes, enregistré au S.I.E. de Vannes Golfe le 16 octobre 2013, Bordereau n° 2013/1601, Case n° 5,
Et, l'avenant n° 3 au contrat de gérance libre, en date du 30 septembre 2013 à Quétigny et du 10 octobre 2013 à Rennes, enregistré au S.I.E. de Vannes Golfe le 16 octobre 2013, Bordereau n° 2013/1601, Case n° 13
La société LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER, ayant son siège social à La Gacilly (56200), La Croix des Archers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vannes sous le n° 876 580 077, représentée par Monsieur Jan Löning,
Donne en location gérance à la EURL JADE, ayant son siège social à Quétigny (21800) rue des Chalands, Centre Commercial Carrefour immatriculée au RCS de Dijon sous le n° B 453 088 825 et représentée par Madame Sylvie Bernier,
Un fonds de commerce de vente de produits de beauté, d'hygiène et de soins esthétiques, connu sous le nom de CENTRE DE BEAUTE YVES ROCHER, sis et exploité à Dijon (21000) Centre Commercial de La Toison d'Or, Local E11, à compter du 30 octobre 2013 pour une durée indéterminée.
Pour insertion unique

AL214311193

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Dufaud, 58000 Nevers

LIBAULT S.A

SA au capital de 100.000 €
Siège social : 28 rue de la Rotonde
58000 Nevers
711 880 229 RCS Nevers

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 27 septembre 2013, les mentions ci-après à publier concernant le Commissaire aux comptes titulaire de la société :
Ancienne mention : Sté COGEP, 3 rue du Bengy, Parc d'activité du Bengy, 58640 Varennes Vauzelles
Nouvelle mention : SAS COGEP AUDIT, 2658 route d'Orléans, 18230 Saint-Doulchard
Pour avis, la présidente M. CHAMON

AL584311200

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14/09/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : T-PRO
Objet social : Maçonnerie, placo, carrelage, peinture, façade, dallage
Siège social : 6, rue de Coblence, 58000 Nevers.
Capital : 8000 €
Durée : 99 ans
Gérance :M. Altin Turgut, demeurant 6, rue de Coblence, 58000 Nevers
Immatriculation au RCS de Nevers

AL584311213

Suivant un acte sous seing privé en date du 15 octobre 2013, la collectivité des associés a décidé de former un Groupement Foncier Agricole à effet du 1er octobre 2013, motivant la publication des insertions suivantes :
Dénomination : GFA DE L'ORIENT
Siège social : Les Petits Picards, 58450 Annay.
- **Sont associés :** Sven Bogerman, demeurant «Les Houdots», 58450 Annay, Jan Bogerman, demeurant «Les Petits Picards», 58450 Annay.
- **Sont gérants :** Sven et Jan Bogerman.

Le capital social : 70 000 euros (apports en numéraire)
Le groupement a pour objet : la propriété, la jouissance, l'administration, par dation à bail ou mise en valeur directe, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Toute cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés en assemblée générale extraordinaire.
Le Groupement sera immatriculé au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, les gérants.

AL584311231

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

MARINO BIS

SARL en liquidation
Capital de 7 622,45 euros
5 Place Maurice Ravel - 58000 Nevers
R.C.S. Nevers 339 031 270

L'Assemblée Générale du 07/10/2013 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 18/09/2013, déchargé Mme Marie-Noëlle Courpied de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation .
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
Pour avis

AL584311206

BOTTOLI STE EN LIQUIDATION

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 8 000 euros
Siège social : 27 Chemin du Vieux Vauzelles
58640 Varennes Vauzelles(Nièvre)
431 442 839 RCS Never

- L'assemblée générale par une décision en date du 16 octobre 2013, après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean-Pierre Tournayre, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Nevers.

Pour avis,
Le liquidateur

AL584311214

PLOMBELEC 58

Société à Responsabilité Limitée
en cours de liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège : Le Domaine d'Eau, 58000 St Eloi
Siège de liquidation : Le Domaine d'Eau
58000 Saint Eloi
RCS Nevers 492 352 588

Aux termes d'une décision en date du 30 Septembre 2013,l'associé unique, en sa qualité de liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis
Le Liquidateur

AL584311216

F.C.R. SARL

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : Technopole de Magny Cours
58470 Magny-Cours
Siège de liquidation : 36 Rue de Nièvre, 58000 Nevers
Nevers 377 686 472

L'Assemblée Générale réunie le 30 Juin 2013 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Claude Quintin de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL584311217

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE NEVERS

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de DEVAY (AA 13/078):
1 ha 19 a 41 ca
- Le reuilly: ZE-19

Cmne de MARIGNY-L'EGLISE (AA 13/074):
1 ha 24 a 68 ca
- Champ moutot: Y-345 - Champs des pres: Y-414 - La comme: Y-362

Cmne de URZY (AA 13/073)
Biens loués en totalité:
1 ha 00 a 40 c
- La prairie de versigny: AP-22-45

Cmne de VILLAPOURCON (AA 13/075):
78 a 62 ca
- Comme des cerisiers: F-1407 - L haut du ploy: F-1416 - La ruchette: D-1072 - Les corseries: D-1716-1781 - Pierres des ichards: F-1269

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 12/11/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL584311233

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 16/10/2013, le tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BRETON Christophe
18, rue Waldeck-Rousseau - 58150 Pouilly-sur-Loire
RCS : 504 789 306 *AL584311220*

Par jugement en date du 16/10/2013, le tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LES FERMETURES NIVERNAISES (EURL)
22, boulevard Camille Dagonneau - 58640 Varennes Vauzelles
RCS : 503 388 290 *AL584311221*

Par jugement en date du 16/10/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de:
ZODIAQUE (SARLU)
2, chemin du Chevrelet
58340 Cercy-la-Tour
Location de matériel de transport par eau
RCS Nevers : 514 068 469
Date de cessation des paiements : 10/09/2013
Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers liquidateur judiciaire.
Les déclarations de créance sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire. *AL584311222*

Par jugement en date du 16/10/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
B.S.E. (SARL)
Les Grandes Bruyères
58240 Saint-Pierre-le-Moutier
Travaux de menuiserie plâtrerie peinture revêtements sols et murs agencements, de plomberie sanitaire chauffage climatisation, activité de marchand de biens, activités de restauration.
RCS Nevers : 519 043 053
Date de cessation des paiements : 30/09/2013
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers
Les déclarations de créance sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement au BODACC au mandataire liquidateur. *AL584311223*

Par jugement en date du 16/10/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
AGENCE DêCORATION INTêRIEURE (SARL)
Lieu dit Vieux Dun
58230 Dun-les-Places
Entreprise générale de rénovation
RCS Nevers : 520 599 788
Date de cessation des paiements : 29/04/2013
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers
Les déclarations de créance sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement au BODACC au mandataire liquidateur. *AL584311224*

Par jugement en date du 16/10/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
DRESSBOOK (SARLU)
15, rue Devieur Robelin
58000 Nevers
Mise à disposition de site internet payant pour la gestion virtuelle de dressing, conseil et vente de service en style, vente et revente de vêtements.
RCS Nevers : 522 286 897
Date de cessation des paiements : 07/10/2013
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers
Les déclarations de créance sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement au BODACC au mandataire liquidateur. *AL584311225*

Par jugement en date du 16/10/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
CARELLI ELISA (SARLU)
Avenue du Général Leclerc
58530 Dornecy
Coiffure mixte et esthétique, maroquinerie, accessoires de décoration.
RCS Nevers : 502 978 042
Date de cessation des paiements : 31/07/2013
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers
Les déclarations de créance sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d' ouverture au BODACC au mandataire liquidateur. *AL584311226*

Par jugement en date du 16/10/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de:
RIBEIRO VOYOT Nathalie Danielle
31, boulevard du Pré Plantin
58000 Nevers
Esthétique, soins balnéo, soins du corps, pressothérapie, hydrojet, hammam, vente de produits
RCS Nevers : 507 808 798
Date de cessation des paiements : 02/09/2013
Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers
Les déclarations de créance sont à adresser dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire. *AL584311228*

Par jugement en date du 16/10/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
LEROUX Nadège
5, rue Gaston Blin
58290 Moulins-Engilbert
Pizzeria à emporter et à consommer sur place, restauration, préparation de plats à emporter.
RCS Nevers : 752 562 264
Date de cessation des paiements : 01/07/2013
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers
Les déclarations de créance sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC au mandataire liquidateur. *AL584311229*

MODIFICATION DE CAPITAL

SCEA FERME DES DESRUES

Domaine des Desrues - 58390 Dornes
RCS Nevers : 529 503 195
Capital social : 9 000 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er octobre 2013, il a été procédé à l'augmentation du capital social par apport en numéraire le portant à 70 900 euros, avec une clause de variabilité de 9 000 euros à 106 200 euros, à la nomination à la gérance de Melle Champagne Lucile en remplacement de Mme Gatignon Nadine, démissionnaire.
Pour avis, la gérance *AL584311230*

NON DISSOLUTION

2MPE CONSEILS

EURL au capital de 5000 €
Siège social : 310 rue des Ouches - 58130 Urzy
532 937 869 RCS Nevers

L'assemblée générale du 15/10/2013 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS de Nevers
AL584311232

TRANSFERT DE SIÈGE

TJM

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 86 000 €
Siège social : Rue de Beaumont
18240 Belleville sur Loire (Cher)
497 678 680 RCS Bourges

Suivant décisions de l'AGE du 30/09/ 2013, le siège social a été transféré, à compter du 30/09/2013, de Bellevielle sur Loire (18) rue de Beaumont à Myennes (58) 1 bis chemin de Nevillotte. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Dénomination sociale : TJM
Forme juridique : SARL
Capital social: 86 000 euros
Objet social : la prise de participation par voie d'apport, d'achat, de souscription ou autrement de toutes sociétés quels qu'en soient la forme et l'objet, ainsi que la gestion de ces participations, toutes prestations de services au profit des entreprises du groupe en matière de gestion et notamment dans les domaines administratif, comptable, financier, informatique et commercial, le dépôt, l'acquisition, la concession de tous procédés, brevets ou marques notamment par voie de licence, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe. La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérance : Pascal Foret demeurant à Myennes (58) 1 bis chemin de Nevillotte et Sabrina Foret demeurant à Myennes (58) 1 bis chemin de Nevillotte. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, la gérance. *AL584311209*

SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée par le tribunal de grande instance de Nevers, curateur des successions de :
. en date du 19/09/2013,
M. Elie Cyrille Monin célibataire, décédé le 23/02/2013 à Decize, réf 13.5854
. en date du 02/10/2013,
Mme Maud Charlette Launay divorcée Basler, décédée le 20/12/2012 à La Charité sur Loire, réf 13.5841
M. Gilles René Chevriau célibataire, décédé le 07/12/2011 à Nevers, réf 13.5842
Mme Christiane Marie Caillot veuve Verdelet, décédée le 04/02/2013 à Nevers, réf 13.5843
Mme Huguette Monique Blondeau divorcée Gonin, décédée le 31/01/2013 à Nevers, réf 13.5844
M. Lucien Gonon célibataire, décédé le 14/12/2011 à Château Chinon, réf 13.5845
Mme Berthe Bidet veuve Jouy, décédée le 29/04/2011 à Lormes, réf 13.5846
Mme Charlotte Marie Davaut célibataire, décédée le 05/10/2010 à Nevers, réf 13.5847
Mme Marie Robin célibataire, décédée le 31/01/2013 à Varzy, réf 13.5848
M. Guy Emile Cabotte célibataire, décédé le 06/12/2012 à Château Chinon, réf 13.5849
Mme Marcelline Pichot veuve Bogemans, décédée le 18/01/2013 à Lormes, réf 13.5850
Mme Ginette Jeanne Gautheron épouse Lebrun, décédée le 02/07/2012 à Luzy, réf 13.5851
M. Pierre Martin célibataire, décédé le 10/05/2012 à Clamecy, réf 13.5852
M. Jean-Claude André Maillard célibataire, décédé le 07/11/2012 à La Charité sur Loire, réf 13.5853
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
AL584311208

DÉMISSION

ERSCIA FRANCE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 000 €
Siège social : Hôtel de Ville - Le Bourg
58800 Sardy les Epiry
528 652 944 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions du 1er octobre 2013, l'Associée Unique a pris acte de la démission de Mr Pascal Jacob de ses fonctions de Directeur Général à compter du 30 septembre 2013.
AL584311227

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

RH FORM'ACTION

SARL au capital de 3.500 €
Siège social : 512, rue Saint Just - 58600 Garchizy
510 126 071 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 30 septembre 2013 les mentions ci-après à publier :
Ancien gérant : Mme Béatrice Jouanny ép. Laroute
Dt 512, rue Saint Just, 58600 Garchizy
Nouveau gérant : M. Didier Laroute
Dt 512, rue Saint Just, 58600 Garchizy
Pour avis, la gérance *AL584311204*

SCI LES JARDINS DU MUSEE

Société Civile Immobilière
au capital de 9000 €
Siège social : 19 Route de Trangy
58000 Saint Eloi
RCS Nevers 443 934 534

Aux termes d'un acte reçu par Me Patrice PERRET, notaire à Fourchambault, le 26 septembre 2013, enregistré à Nevers, le 27/09/2013, bordereau 2013/1176, case n°1, extrait n°2619,
Il a été dressé le procès verbal de l'assemblée générale des associés ayant nommé les nouveaux gérants suite au décès de Mr François Quatresous
Mention périmée :
Gérant : Mr François Quatresous, 19 Route de Trangy à Saint Eloi
Nouvelle mention :
Gérants :
Mme Isabelle Prunel Veuve Quatresous, 19 Route de Trangy à Saint Eloi
Mr Jonas Quatresous, 19 Route de Trangy à Saint Eloi
Mr Régis Quatresous S, 19 Route de Trangy à Saint Eloi
Avec pouvoir d'agir ensemble ou séparément.
Pour insertion
Les gérants *AL584311205*

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SCI DU 6 RUE DE SIBOUR

Société civile au capital de 100 €
Siège social : 70 boulevard de Strasbourg
75010 Paris
482 669 975 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 12 septembre 2013, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 4 rue Abelard, 89100 Sens.
En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.
Gérants : M. Joss Van Camelbeke et Mme Marianne Gossot épouse Van Camelbeke demeurant ensemble 7 rue Péguy, 75006 Paris
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
Le représentant légal. *AL894311294*

SCI LA DIJONAISE

Société civile au capital de 45.740 €
Siège social : 7 rue Peguy - 75006 Paris
444.513.212 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 12 septembre 2013, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 4 rue Abelard, 89100 Sens.
En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.
Gérants : M. Joss Van Camelbeke et Mme Marianne Gossot épouse Van Camelbeke demeurant ensemble 7 rue Péguy, 75006 Paris
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
Le représentant légal. *AL894311295*

SCP Y. CUNIN - L. OBADIA - A. NICOLARDOT
Notaires Associés
36 Rue Ledru Rollin, BP 37 371
21073 Dijon Cedex

GIE DE RADIOTHERAPIE ICAUNAIS

Groupement d'Intérêt Economique
sans capital
Siège social : 2 Boulevard de Verdun
89000 Auxerre
SIREN 424.948.065 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 26/06/2013, l'Assemblée Générale Mixte a décidé de proroger la société pour une durée de 20 ans à compter du 16/11/2013 et a modifié en conséquence l'article 5 des statuts.
Les dépôts légaux seront effectués au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre en annexe au R.C.S.
Pour avis, *AL894311299*

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend quatre pavillons à Gurgy (89)
➤ Au 4, rue des Fauvettes : T5 sur une parcelle de 284 m² - Classe Energie :C - Prix : 97.000 € *
➤ Au 20, rue des Fauvettes : T3 sur une parcelle de 359 m² - Classe Energie : D - Prix : 71.300 € *
➤ Au 6, rue des Mésanges : T3 sur une parcelle de 301 m² - Classe Energie : D - Prix : 67.900 € *
➤ Au 8, rue des Mésanges : T5 (grand séjour + 3 chambres) sur une parcelle de 369m2 - Classe Energie : C - Prix : 94.700 €*
*(hors frais de notaire réduits et bancaires)
Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES
Jean-Christophe Louis - Tél : 08 11 74 12 12
jean-christophe.louis@shb.sni.fr
Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de l'YONNE pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.
AL894311230

AVIS DE CONSTITUTION

Société : BMD AGRO AL
Société unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
Siège social : 19 rue Paul Langevin
89100 Paron

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 septembre 2013
Il a été constitué une société à responsabilité limitée :
Dénomination sociale : BMD AGRO AL
Capital : 1.000 € divisé en 100 parts sociales d'un montant de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.
Siège : 19 rue Paul Langevin 89100 Paron.
Objet : l'activité de conseil, de formation, le coaching, en ingénierie agro alimentaire.
Durée : 10 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : Bernard Ducoulombier, habitant 19 rue Paul Langevin 89100 Paron.est désigné statutairement en qualité de gérant associé.
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens
Pour avis et mention.
Monsieur Bernard Ducoulombier, gérant, ayant pouvoir à cet effet. *AL894311226*

Avis de constitution
Par acte sous seing privé en date à Dijon (21) du 14/10/2013 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LEMAIRE INVEST
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 5 Rue Alexandre Marie 89000 Auxerre
Objet : La prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, artisanales, financières ou autres, créées ou à créer, la gestion et la mise en valeur desdites participations ; La réalisation de prestations de services (administratives, comptables, informatiques, techniques, management, etc…) au profit de toutes sociétés.
Durée : 99 ans
Capital : 78 000 euros
Gérance : Sébastien Lemaire demeurant à Auxerre (89000) 5 Rue Alexandre Marie
Immatriculation : au RCS d'Auxerre
Pour avis ,ài La Gérance
AL894311242

Dénomination : EURL YANNICK PAYSAGISTE
Forme : EURL
Capital social : 500 euros
Siège social : 16 rue de la Forêt «Château», 89500 Villeneuve sur Yonne
Objet : Entretien de tous travaux paysagers (tonte, taille de haie, taille d'arbustes, taille de rosiers, etc...)
Gérants : Fauviot Yannick, 16 rue de la Forêt «Château», 89500 Villemeuve sur Yonne
Durée : 99 ans
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
AL894311268

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Denis les Sens (Yonne) du 09/10/2013, enregistré au SIE de Sens/Pôle Enregistrement le 14/10/2013, Bordereau n° 2013/792 Case n°5 Ext 2164, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SNC LE PELVOUX
Forme : Société en nom collectif
Siège social : 3 Impasse Saint-Vincent, Pôle de Sainte Colombe 89100 Saint Denis les Sens
Objet : - L'acquisition, l'administration, la

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
SAINT-PRIVE - terre et bois-taillis - fonds occupé
24 ha 87 a 69 ca - Bois de la fosse aux loups: H-35-36 - Champ de la fosse aux loup: H-66(Z)-66(A)[P1]-162[65] - Champ du jour: H-90 - Les huit arpents: H-64 - Les pres du haut: H-72-73-75 - Les vieilles patures: H-38 - Les vinots: H-159[95]
VILLENEUVE-LES-GENETS - terre avec poulailler et parcours - fonds occupé en partie
6 ha 35 a 10 ca - Champ de derriere: ZR-4(Z)-4(AJ)-4(AK)
APPOIGNY ,ài bois taillis
19 a 59 ca - Les siaux sud: BX-46-51-52-75-76
ETAIS-LA-SAUVIN ,ài bois-taillis
1 ha 03 a 39 ca - Le trou de l arene: AH-37-38-40-41
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 12 novembre 2013 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer ,ài CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. *AL894311303*

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,67 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL ACCESS-CARS** 27 rue des Pres Coulons 89000 Auxerre. RCS Auxerre 502026974. CIP 3406.
AL894311279

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2013 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Monsieur Eric STERLE** 10 rue de la Poterne89800 Lichères Près Aigremont(couverture, zinguerie). RCS Auxerre 499197366. CIP 3363. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur, Maître Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution du jugement au BODACC. *AL894311270*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2013 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Monsieur Jean-Louis TURQUIN** La Guinand 3 Chemin de Berulle 89570 Sormery (couverture, zinguerie). RCS Auxerre 489508325. CIP 3439. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution du jugement au BODACC. *AL894311271*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2013 convertissant la procédure de sauvegarde en une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SARL LES 3 C** avenue de Worms 89000 Auxerre (exploitation d'un fonds de commerce de coiffure). RCS Auxerre 524072766. CIP 3351. Administrateur : la SELAS SEGARD-CARBONI 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.
AL894311273

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2013 prononçant la conversion en liquidation judiciaire après cession de la **SARL DIPROCHIM BOURGOGNE** les Grosniers 89240 Diges (achat, vente de produits chimiques). RCS Auxerre 391796992. CIP 3352. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.
AL894311274

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL MOTAX** ZI du Gade 89660 Châtel-Censoir. RCS Auxerre 428841514. CIP 3322. *AL894311275*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL BR-TRANS** 2 bis Route Nationale 89360 Flogny-la-Chapelle. RCS Auxerre 522255421. CIP 3400.
AL894311276

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **l'EURL ARBOR'CONCEPT** 2 rue de la Coutaule 89270 Mailly-la-Ville. RCS Auxerre 518052287. CIP 3350. *AL894311277*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL CIFCI FORESTIER** 77 route de Lormes 89200 Avallon. RCS Auxerre 509705638. CIP 3396.
AL894311278

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l'**EURL FROIDEC** 41 Ter rue des Gauzys 89400 Cheny. RCS Auxerre 502320468. CIP 3268.
AL894311280

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2013 homologuant la transaction autorisée par le juge-commissaire à la liquidation judiciaire de **Monsieur Daniel GUILLAUMAT** (RCS Auxerre 305.861.403) CIP 1953. *AL894311281*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2013 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Loic André Jean François Joseph BIZOT** 5 rue des Compagnons 89290 Champs sur Yonne(pose de plaques de plâtre, peinture bâtiment, menuiserie, revêtements sols et murs, isolation, maçonnerie). RCS Auxerre 498854272. CIP 3485. Administrateur : la SELAS SEGARD CARBONI 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.
AL894311282

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2013 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SARL TC AMEUBLEMENT** avenue de Worms 89000 Auxerre (Négoce de meubles, vente au détail de meubles et activités de soldeur.). RCS Auxerre 490764974. CIP 3487. Administrateur : la SELAS SEGARD CARBONI 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC. *AL894311283*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2013 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **S.A. AUTOMOBILES FIRST CLASS** 21 Avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre (anciennement rue des Caillottes ZI Plaine des Isles 89000 Auxerre) - (import, export, achat, vente et commercialisation de tous véhicules terrestres). RCS Auxerre 437619000. CIP 3489. Administrateur : la SELAS SEGARD CARBONI 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard Delibes 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC *AL894311284*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **SARL GEORGE GENERAL CONSTRUCTION** 142 route de Paris 89380 Appoigny (Prestation de services dans le domaine de l'agencement). RCS Auxerre 497926402. CIP 3486. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC
AL894311285

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 07/10/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **SARL B.L.G. INDUSTRIE** 3 rue des Gillettes 89550 Héry (Carrosserie constructeur, chaudronnerie, ferronerie ; achat et vente de remorques neuves et d'occasion.). RCS Auxerre 478692171. CIP 3488. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François Carlo 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC *AL894311286*

gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits et biens immobiliers, y compris en démembrement ;
- La location immobilière nue ou meublée ;
- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou
indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Ludovic Digue demeurant 1 Rue de la Motte 10400 Courceroy
Immatriculation : au RCS de Sens.
Pour avis, *AL894311272*

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Avallon (Yonne) du 15 octobre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale: Société civile immobilière
Dénomination sociale:LMCG
Siège social: Route de Lyon, BP 07, 89201 Avallon
Objet social: L'acquisition, la propriété, l'administration,l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation ; La prise de participation dans toutes sociétés civiles immobilières ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, à condition d'en respecter le caractère civil.
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social: 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance: Monsieur François-Xavier Naulot, demeurant 3 bis Place de l'Eglise, 89200 Magny et Monsieur Rémy Naulot demeurant 47 Rue de l'Etang, 89630 Quarré les Tombes.
Clauses relatives aux cessions de parts :
- Dispense d'agrément pour les cessions entre associés ;
- Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales pour toutes les autres cessions.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
La Gérance *AL894311288*

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination JEANNIN AUTOPRESTIGE 89, une SAS au capital de 1.000 €, ayant son siège social à Auxerre (89) 37, av. C. de Gaulle ayant pour objet l'achat, la vente, l'entretien, la réparation, le garage, la location de courte ou de longue durée, de tous véhicules à moteur, neufs ou occasion, la représentation et la concession de marques de véhicules automobiles ; la carrosserie, la peinture, la tôlerie, l'électricité, la mécanique automobile ; l'achat et la vente de pièces détachées, accessoires, carburants et lubrifiants.
Accès aux assemblées - vote : Tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Cession d'actions : Le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés.
En outre, il a été procédé, par acte séparé du même jour aux nominations suivantes :
Président : A.M.S.I., SAS au capital de 150.000 €, siège social à Auxerre (89) 44, av. C. de Gaulle, 349 580 191 RCS Auxerre, Directeur général : M. Yves Jeannin demeurant à Auxerre (89) 40, av. C. de Gaulle,
Commissaire aux comptes titulaire : M. Arnaud Rouganou demeurant à Paris (8ème) 21, rue d'Artois ;
Commissaire aux comptes suppléant : M. Daniel Pernot demeurant à Paris (8ème) 21, rue d'Artois La société sera immatriculée au registre du commerce d'Auxerre.
AL894311296

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE D'ARMEAU

Enquête publique sur le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme

Par arrêté n° 2013.09.36 du 26 septembre 2013, le Maire d'Armeau a ordonné, l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n2 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la commune approuvé le 06 mai 2006.
Cette modification portera sur les points suivants :
Suppression de l'emplacement réservé n° 1;
Mise à jour du zonage ;
Modification des règles du secteur «NC»
A cet effet, M.Michel Breuille a été désigné par le Tribunal Administratif de Dijon en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Fabien Thollon, commissaire enquêteur suppléant.
L'enquête se déroulera à la Mairie du 21 octobre 2013 au 23 novembre 2013, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie, les :
- lundi 21 octobre 2013, de 9h00 à 12h00 ;
- mercredi 06 novembre 2013, de 14h30 à 17h30 ;
- samedi 23 novembre 2013, de 9h00 à 12h00
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du P.L.U pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Maire ou au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture, dés qu'ils seront transmis à la commune.
La décision prise par le conseil municipal à l'issue de la procédure sera une approbation assortie du respect de prescriptions, ou bien un refus
Le Maire,
Roland CHASSELOUP *AL894311183*

➜ CONVOCATION

SCA 110 BOURGOGNE

Siège social : 49 route d'Auxerre
89470 Monéteau

Convocation aux Assemblées de Section
Les adhérents de la Coopérative 110 Bourgogne sont convoqués à leur Assemblée de Section qui aura lieu :
- pour la Puisaye, le lundi 18 novembre 2013 à 9h15, salle polyvalente de **Toucy**
- pour le Tonnerrois, le mardi 19 novembre 2013 à 9h15, salle polyvalente de **Lézinnes**
- pour le Châtillonnais, le mercredi 20 novembre 2013 à 9h15, salle polyvalente Luc Schréder de **Châtillon sur Seine**
- pour l'Auxerrois, le jeudi 21 novembre 2013 à 9h15, salle du Foyer Municipal de **Monéteau**
- pour la Bassée-Gâtinais, le vendredi 22 novembre 2013 à 9h15, salle polyvalente de **Villeneuve la Guyard**
Ordre du jour :
- Information et discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 6 décembre 2013 dont la convocation est ci-dessous
- Election des représentants de la Section à l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 6 décembre 2013
- Renouvellement du 1/3 sortant des membres du Comité de Région
- Questions diverses
Convocation à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire
Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière qui aura lieu le vendredi 6 décembre 2013 à 9 h à Auxerre-Congrexpo, avenue des Plaines de l'Yonne 89000 Auxerre.
Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2012-2013 et sur la gestion du Groupe 110 BOURGOGNE
- Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2013
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés
- Approbation des comptes
- Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- Quitus aux Administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice 2012-2013
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Constatation de la variation du Capital Social
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
Les Associés auront la faculté à partir du 15ième jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.
Le Président du Conseil d'Administration
Gérard DELAGNEAU *AL894311254*

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL TENDANCES SOLS

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 7 500 €
Siège social : 59 rue du Moulin du Président
89000 Auxerre
Siège de liquidation : 51 rue de Celle
89000 Saint Georges
RCS Auxerre 425 112 463

Clôture de liquidation
Aux termes d'une délibération en date du 8 octobre 2013, l'associé unique, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Le liquidateur. *AL894311228*

NATUR'EST SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION

Société Par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 10 000 euros
Siège social : 44 Rue Eugène Delaporte
89100 Sens (Yonne)
528 452 188 RCS Sens

Clôture de liquidation
- L'assemblée générale des associés du 15 septembre 2013, après avoir entendu le rapport de Robert Demange liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.
- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Sens.
Pour avis,
le liquidateur *AL894311260*

EURL ALIZEE EURL

en liquidation au capital de 1 000 euros
12 rue des Montagnes - 89130 Toucy
517 464 731 RCS Auxerre

Le 14/10/2013, le gérant a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter du 17/10/2013. Dépôt au RCS de Auxerre
AL894311264

EARL JUNOT FREDERIC

Société civile en liquidation
au capital de 81 484 euros
Siège social : 2 grande rue - Bligny en Othe
89210 Brienon sur Armançon
412 625113 Rcs Sens
Liquidateur : M. Frédéric Junot
2 grande rue - Bligny en Othe
89210 Brienon sur Armançon

Avis de clôture de liquidation
Aux termes d'une décision en date du 1er octobre 2013, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société, ont prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis, le liquidateur. *AL894311290*

SC SOURCETTE

Société Civile au capital de 800 Euros
1 avenue roger varrey - 89300 Joigny
789633757 R.C.S. Sens

Par décision de L'AGE en date du 2 avril 2013 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 2 avril 2013, nommé en qualité de liquidateur Madame Sabrina Salvatore, 1 avenue Roger Varrey, 89300 Joigny et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.
Mention en sera faite au RCS de Sens
AL894311302

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

CABINET RENARD GESTION

S.A.S au capital de 202 300 €
porté à 214 370 €
Siège social : 10, rue Paul Doumer
89 100 Saint Clément
R.C.S. Sens B 381 252 964

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 mai 2013,
Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 12 070 € par émission de 710 actions nouvelles en numéraire.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à 202 300 €
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à 214 370 €
Pour avis
Le Président *AL894311162*

➜ NON DISSOLUTION

EURL PIPA

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000,00 Euros
Siège social : 24 rue Dilo
89600 St Florentin
R.C S Auxerre: 532338761

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2013, l'assemblée générale extraordinaire :
-A décidé, en statuant en application de l'article L. 223-42, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis, la gérance. *AL894311215*

CLAMARN

SARL au capital de 75000 euros
4 Quai de la Marine - 89000 Auxerre
338 549 975 RCS Auxerre

L'AGE du 11/10/2013, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. *AL894311297*

➜ POURSUITE D'ACTIVITÉ

GIGAENERGIE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de : 45.000 euros
Siège social : Lieudit La Chaux
89520 Moutiers en Puisaye
514 743 608 RCS Auxerre

Suivant procès verbal des Décisions de l'Associé Unique en date du 02.04.2012, il a été décidé, en vertu de l'article L.223-42 du Code de Commerce, de poursuivre l'activité sociale, bien que le montant des capitaux propres soit devenu inférieur à la moitié du capital social
Mention en sera faite au R.C.S. d'Auxerre.
Pour avis
La gérante. *AL894311265*

➜ SUCCESSION

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE SENS

Acceptation à concurrence de l'actif
NET° R.G : 13/00326
N° de succession : 89330

Je soussignée, Colette Lancelot adjoint administratif principal assermenté faisant fonction de Greffier, certifie avoir reçu le 23 septembre 2013 par lettre simple de :
Mademoiselle Sandra Vuillermot
6 rue des Bergères, 89190 Foissy sur Vanne une déclaration d'acceptation à concurrence de l'actif net à la succession de :
Monsieur Mickaël Vuillermot
de son vivant demeurant 10 avenue de la marne, 89100 Sens ; décédé le 09 décembre 2011 à Sens. Domicile élu : 6 rue des Bergères, 89190 Foissy sur Vanne
La déclarante a pris connaissance :
- de l'obligation de publicité prévue à l'alinéa 3 de l'article 1335 du code de procédure civile,
- de son obligation d'avancer les frais de publicité conformément aux dispositions de l'article 1338 du CPC et que le greffe ne procédera aux opérations de publicité qu'une fois les frais encaissés par la régie de la juridiction.
Fait au tribunal de grande instance de Sens le 10 octobre 2013
Le Greffier *AL894311287*

Par acte SSP du 16/10/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : PEG
Objet social : Bar licence IV, sandwicherie, brasserie et jeux.
Siège social : 34 avenue Pierre de Coubertin, 89100 Sens.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Legrain Peggy, demeurant 10 avenue de la Marne, 89100 Sens
Immatriculation au RCS de Sens
AL894311298

LOISIR Une Barbie qui vole, un Monopoly qui change, des tablettes tactiles de plus en plus séduisantes… Comment s'y retrouver pour faire plaisir au petit dernier ?

Entre label et pédagogie, il y a l'embarras du choix

Le salon Kidexpo avait lieu à Paris, du 19 au 23 octobre. Un salon pour tester les nouveaux jouets avant Noël, mais aussi découvrir des services innovants pour les familles et leurs enfants.
Il faut dire que le monde du jouet se porte bien… 243,30 millions de jouets ont été vendus en France en 2011. Certainement une effet du fait que la France compte le taux de fécondité le plus élevé d'Europe. Et, contrairement à ce que l'on pourrait croire, les jeux vidéo ne sont pas majoritairement à destination des enfants. Les moins de 18 ans ne représentent que 16,5 % des joueurs de jeux vidéos en France (Syndicat national du jeu vidéo). Et ils jouent le plus souvent avec leurs parents. En dehors des jeux vidéo donc, ce sont les jeux premier âge qui arrivent en tête (19,2 %). Suivis pas les poupées, les jouets de plein air et les jeux de société (Fédération française des industries du jouet et de la puériculture - FJP).


MYRIAM TRICOCI
Le salon Kid Expo offre un vaste aperçu des tendances et des nouveautés aux parents et aux enfants.

Les nouveautés ne font pas tout

Car l'important, dans le jeu, ce n'est pas que la dernière poupée à la mode. Le docteur Patrice Huerre, psychiatre des hôpitaux, spécialiste de l'enfant et de l'adolescent et auteur de « *Place au jeu : jouer pour apprendre à vivre* », indique : « *Le monde de demain nécessitera de plus en plus des capacités d'adaptation à des données rapidement évolutives, une curiosité à l'égard de l'inconnu, de l'étranger et des questions nouvelles. Aucun apprentissage préformaté ne suffira à cela. Par contre, ces qualités sont particulièrement développées par les jeux faisant appel à l'imagination, la recherche de solutions dans les relations aux autres, le plaisir d'être confronté à une énigme. Pour que l'enfant ait du jeu dans sa vie actuelle et future, encore faut-il que lui ait été proposé de jouer* ».

Un label des familles

Les familles sont donc prescriptrices. Une tendance mise à l'honneur cette année, lors de Kidexpo avec le lancement du premier label multi-univers qui récompense les meilleurs produits enfants et bébés. C'est un institut d'études marketing, Juniors &Co qui a lancé ce prix avec le soutien du salon. Isabelle Mazarguil, fondatrice de Juniors & Co explique : « *L'Institut est spécialisé dans l'étude et la compréhension de la famille. Il cherche, au quotidien, à comprendre l'impact des mutations sociales et comportementales sur ses membres - enfants comme parents - et l'évolution des besoins qui en découle. Proches des parents, nos équipes interrogent quotidiennement une communauté de plus de 5 000 familles membres d'un panel très qualifié et motivés par l'envie de voir émerger une offre qui leur ressemble et réponde à leurs aspirations propres* ». Son slogan : « *Rien ne vaut l'avis partagé d'autres parents pour être certain de faire les bons choix* ». Résultat : des lauréats jugés sur leur prix et leur efficacité que l'on peut trouver sur le site www.approuveparlesfamilles.com. **MYRIAM TRICOCI**

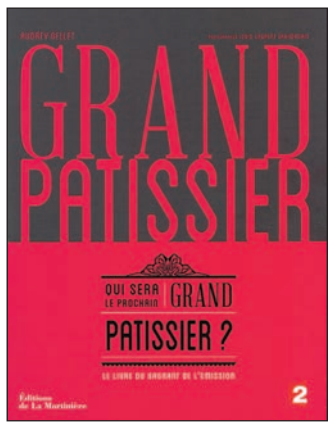
CREER SES PROPRES JOUETS

À côté des bibliothèques, les ludothèques fleurissent un peu partout en France. L'association des ludothèques françaises explique « Ce sont des équipements culturels centrés sur le jeu très impliqués dans la vie locale. On en compte 1 200 réparties sur l'ensemble du territoire. Elles accueillent des publics de tout âge et sont ouvertes aux collectivités les plus diverses (écoles, crèches, centres de loisirs, institutions spécialisées…). Elles proposent du jeu sur place, du prêt, des animations, du conseil. » Elles ont participé au concours national de l'association « Le jouet et l'enfant ». Celui-ci, intitulé « Dessine-moi un jouet » avait pour ambition « de développer la créativité des enfants en inventant le jouet de leurs rêves et de favoriser de manière ludique les liens entre enfants et adultes. » C'est chose faite et l'on peut s'inspirer des lauréats sur www.lejouetetlenfant.com/concours.

vient de paraître

Grand pâtissier

« Grand pâtissier » est un récit d'Audrey Gellet paru aux éditions de La Martinière (www.editionsdelamartiniere.fr).



15 euros

Au départ, ils étaient dix candidats professionnels. À l'arrivée, c'est Audrey Gellet, jeune femme vice-championne du monde au Mondial des arts sucrés et chef pâtissière des restaurants Anne Sophie Pic, qui l'a emporté. C'est cette aventure de la première édition de l'émission de France 2 « *Qui sera le prochain grand pâtissier ?* » qui est racontée dans ce livre. Entre présentation du concours et du jury, Audrey Gellet rend hommage aussi au partenaire de « grande envergure » du concours, à savoir l'école Ferrandi et à ses maîtres passés. Basé sur les produits régionaux de toute la France, le livre comporte aussi les 12 recettes qui ont permis à Audrey de l'emporter et se termine par huit recettes inédites : du petit baba fraise à la menthe au finger abricot basilic en passant par le riz au lait aux agrumes et le palais chocolat. **THIERRY MICHEL**

MSA

Identifier et prévenir les ravages du stress

Après une réunion d'information récemment organisée à Pouilly-en-Auxois, une formation propose d'aller *«plus loin»* dans la démarche.

« *L'évolution du métier, sa pression économique et l'accélération du travail sont souvent les causes d'une souffrance qui se traduit par un stress, la maladie, voire le suicide dans les cas les plus graves. L'agriculture est touchée dans des proportions trois fois plus importantes que dans le reste de la population. Les aléas climatiques et la volatilité des prix n'arrangent rien»* souligne Bernard Virely. Le président délégué de la MSA Bourgogne a tenu ces propos le 7 octobre à Pouilly-en-Auxois, lors d'une réunion organisée par la Mutualité sociale agricole, en collaboration avec le Gamex et le Groupement de professionnels de santé de l'Auxois-sud. *«Ce rendez-vous a attiré une soixantaine d'agriculteurs. Il faisait suite à notre forum organisé en 2012 qui lui aussi avait rencontré un grand succès»* enchaîne Bernard Virely.

Pour Nicole Boiteux, conférencière du jour, il est important de *«savoir lever la tête du guidon»* pour analyser les causes du mal-être. Des premières pistes de guérison ont été données lors de cette réunion. Nicole Boiteux a insisté sur la distinction du *«bon»* et du *«mauvais»* stress : *«le premier est bénéfique et sert à avancer, le second ne l'est pas du tout et capte toute l'énergie de l'individu. Dans ce cas, il est utile de voir ce qui peut être changé, amélioré. Pour cela, il faut réfléchir ensemble»*. Une formation intégralement gratuite se déroulera sur deux jours non consécutifs à l'espace Patriarche de Pouilly-en-Auxois les 12 et 18 novembre de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures. Cette même formation aura également lieu à la salle Ciney de Semur-en-Auxois les 13 et 19 novembre aux mêmes horaires. *«Nos délégués participeront eux-aussi à ce rendez-vous»* informe Bernard Virely, *«nous voulons intervenir sur le terrain, répondre aux besoins de nos adhérents et être au plus près d'eux en mettant en place des groupes de paroles»*. Renseignements : 03 80 63 22 08 ou buisson.marie-odile@bourgogne.msa.fr

AURÉLIEN GENEST

▶ Sudoku

6				1			5	
		9				7		
					9		4	
3			4		7			
		5					7	
		1	2					6
						1		
		8	6	9				3
5	9	2						

Résultat du précédent numéro

6	1	2	7	9	3	5	4	8
5	8	7	6	2	4	9	1	3
4	9	3	8	1	5	6	7	2
3	2	9	4	5	7	8	6	1
1	7	4	2	8	6	3	9	5
8	5	6	1	3	9	7	2	4
9	6	1	5	4	8	2	3	7
7	4	5	3	6	2	1	8	9
2	3	8	9	7	1	4	5	6

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.



Chaque vendredi dans votre boîte à lettres

Je m'abonne pour 1 an

à Terres de Bourgogne **98 €**

◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **35 €**

Total.....

Je m'abonne pour 2 ans

à Terres de Bourgogne **185 €**

◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* **70 €**

Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:..... Prénom:
Raison sociale:.....
.....
Adresse:
.....
Lieu-dit:.....CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile: Email:@.....

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2013-1218

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 26 octobre 2013 au 1er novembre 2013

Samedi 26

TF1
20.50 Danse avec les stars. Divertissement avec M.-C. Pietragalla, Chris Marquès, Jean-Marc Généreux et Shy'm, et avec Tal, Alizée, Lætitia Milot, Laury Thilleman, Laurent Ournac, Brahim Zaibat et Keen'V.

France 2
20.45 Patrick Bruel, le grand show . Divertissement de Michel Drucker, avec M Pokora, Carla Bruni, Michel Sardou, Emmanuel Moire, Nicolas Peyrac, Florent Pagny, Julien Doré, Stromae, Christophe Maé, etc.
22.55 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Commissaire Magellan «Noces funèbres». Téléfilm avec Jacques Spiesser, Maka Sidibé.
22.40 Mort d'un président ★★. Téléfilm avec Jean-François Balmer, Évelyne Buyle. (voir Sélection)
00.10 Appassionata «Gianni Schicchi». Opéra de G. Puccini.

Arte
20.45 L'aventure humaine : «Selandia, le navire qui a changé le monde», «U-455, le sous-marin disparu». Documentaires.
22.40 Sex in the Comix.
23.35 Tracks.

M6
20.50 Touch. Série avec Kiefer Sutherland, D. Mazouz ⑩.

Canal +
20.55 Paperboy. Policier (2012) de L. Daniels, avec Matthew McConaughey, Nicole Kidman (1h43) ⑩.

Dimanche 27

TF1
20.50 Harry Potter et l'ordre du Phénix. Fantastique (2007) de David Yates, avec Daniel Radcliffe, Rupert Grint (2h15) ⑩.
23.35 Les experts. Série ⑫.

France 2
20.45 Welcome ★★★. Drame (2008) de Philippe Lioret, avec Vincent Lindon, Firat Ayverdi, Audrey Dana, Derya Ayverdi, Thierry Godard (1h45). (voir Sélection)
22.30 Faites entrer l'accusé «Le gang des souris vertes». Magazine de Frédérique Lantieri.

France 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch. Série avec Yannick Bisson.
00.10 La tour de Nesle. Drame (1954) de Abel Gance, avec Pierre Brasseur, Silvana Pampanini (2h).

Arte
20.45 Le bal des vampires. Drame VO (1967) de Roman Polanski, avec Jack Mac Gowran, Sharon Tate, Alfie Bass (1h43).
22.30 Dracula «Les vampires se mettent à table».
23.15 L'ombre du vampire. Fantastique en VO (2000) de E. Merhige, avec John Malkovich (1h31).

M6
20.50 Zone interdite «Ces Français qui se font justice eux-mêmes».
23.00 Enquête exclusive «Drogues dures au cœur de Paris».

Canal +
21.00 Football «Saint-Étienne/PSG».

Lundi 28

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien «Chasse aux fantômes». Téléfilm avec Mimie Mathy, Cécilia Cara.
22.50 Nos chers voisins. Série.
23.40 New York, unité spéciale. Série ⑫.
01.25 Au Field de la nuit, avec Thomas B. Reverdy, Yasmina Khadra, Anouk Markovits, Frédéric Mitterrand, J. Robert-Charrier.

France 2
20.45 Castle. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic.
22.55 Un œil sur la planète «Les nouveaux Eldorados» Magazine présenté par Étienne Leenhardt.

France 3
20.45 Histoire immédiate «La France en face». Documentaire.

Arte
Hommage à Fellini (voir Sélection)
20.50 La strada ★★★. Drame en NB et VO (1954) de Federico Fellini, avec Giuletta Massina, Anthony Quinn (1h43).
22.35 La dolce vita ★★★. Comédie dramatique en NB et VO (1959) de Federico Fellini, avec Marcello Mastroianni, Anita Ekberg (2h46).

M6
20.50 Le meilleur pâtissier. Divertissement présenté par Faustine Bollaert, avec Cyril Lignac et Mercotte.

Canal +
20.55 Lilyhammer (5 et 6/8). Série avec Steven Van Zandt.

Mardi 29

TF1
20.50 Mentalist. Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⑩.
23.30 Baby boom. Documentaire.

France 2
20.45 Les pouvoirs extraordinaires du corps humain «Face à la nature, ils défient les quatre éléments». Magazine présenté par Adriana Karembeu et Michel Cymes. (voir Sélection)
22.35 Infrarouge : «On n'est pas des parents formidables, mais on peut essayer», «Sexe, amour et société ⑫».
01.05 Au clair de la lune «Les Rencontres Musicales de Vézelay».

France 3
20.45 Un village français (9 et 10/12) : «Un acte de naissance», «L'Alsace et la Lorraine» ★★★. Série avec Robin Renucci. (voir Sélection)
22.30 Un village français… Ils y étaient «Le défi d'Oyonax».
23.45 Nous trois. Drame (2010) de Renaud Bertrand, avec Emmanuelle Béart, Audrey Dana (1h25).

Arte
20.50 Noire finance.
23.15 Juifs et musulmans «Si loin, si proches (3 et 4/4)».

M6
20.50 La France a un incroyable talent, avec S. Edelstein, Dave, Gilbert Rozon et Andrée Deissenberg.

Canal +
20.55 Télé Gaucho. Comédie (2012) de Michel Leclerc, avec Félix Moati (1h49) ⑩.

Mercredi 30

TF1
20.50 Esprits criminels : «Du sang sur la toile», «Sous le masque», «Résidents surveillés». Série avec Joe Mantegna, Matthew Gubler ⑩.
23.20 Dr House. Série avec Hugh Laurie ⑩.

France 2
20.45 Fais pas ci, fais pas ça (1 et 2/8) : «Changeons tout», «Mamie blues» ★★. Série avec Isabelle Gélinas, Bruno Salomone, Valérie Bonneton, Guillaume de Tonquédec, Marthe Villalonga, Zabou Breitman. (voir Sélection)
22.30 Un jour, un destin «Les frères Léotard, à la vie à la mort». Magazine de Laurent Delahousse.
00.15 Grand public. Magazine.

France 3
20.45 Football «Coupe de la Ligue : Reims/Monaco».
23.55 Les chansons d'abord.

Arte
20.50 Porco rosso. Animation (1992) de Hayao Miyazaki, avec la voix de Jean Reno (1h24).
22.55 L'affaire Beethoven.
23.15 Benny's video. Drame en VO (1992) de Michael Haneke, avec Arno Frisch, Angela Winkler (1h45).

M6
20.50 Cauchemar à l'hôtel. Magazine avec Philippe Etchebest.
23.10 Cauchemar en cuisine. Magazine avec Philippe Etchebest.

Canal +
20.55 Kindia 2015, un défi durable. Documentaire.

Jeudi 31

TF1
20.50 Crossing Lines : «Entre chien et loup», «A bout de souffle». Série avec William Fichtner, Marc Lavoine, Donald Sutherland ⑩.
22.50 Les experts, Miami. Série ⑫.

France 2
20.45 Envoyé spécial : «La voiture à l'amende», «Librairies : Entre sursis et survie», «Hongkong : Des hommes en cage». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Liliane Bettencourt : Dans l'intimité d'une milliardaire». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.20 Alcaline, le concert «M».

France 3
20.45 Un Indien dans la ville. Comédie (1994) de Hervé Palud, avec Thierry Lhermitte, Patrick Timsit, Ludwig Briand (1h29).
23.25 Le grand tour «La Grèce».

Arte
20.50 Borgen (9 et 10/10). Série avec Sidse Babett Knudsen (1h56).
22.50 Chronique d'une mort oubliée. Documentaire.
23.50 Thirst «Ceci est mon sang». Horreur (2009) de Chan-wook Park, d'après Émile Zola (2h08).

M6
20.50 Under the Dome (1, 2 et 3/13). Série avec Mike Vogel ⑩.
23.20 Numéro quatre. Science-fiction (2011) de D. J. Caruso, avec Alex Pettyfer (1h46) ⑩.

Canal +
20.55 Dexter (5 et 6/12). Série avec Michael C. Hall ⑫.

Vendredi 1er

TF1
20.50 Masterchef. Divertissement avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde, Amandine Chaignot, Sébastien Demorand.
23.30 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Nagui, Manu Levy, Baptiste Lecaplain, Philippe Lelièvre, Ariane Brodier, Claudia Tagbo, Rachid Badouri.

France 2
20.45 Chérif (3 et 4/8) : «Le dernier mot», «Injustice». Série avec Abdelhafid Metalsi, Carole Bianic, Sonia Rolland, Jérôme Anger.
22.30 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

France 3
20.45 Thalassa «Balade irlandaise». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.10 Pétain, un héros si populaire. Documentaire.

Arte
20.50 Traque en série (7 et 8/12). Série en VO avec Laura Bach, Jakob Cedergren, Lars Mikkelsen.
22.20 Double jeu «Infiltré chez les ripoux». Téléfilm avec Senta Berger, Rudolf Krause, Gerd Anthoff (1h28).

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «La croisée des destins», «Enfance volée», «Le programme Anax», «La mort aux trousses», «Beauté volée». Série avec Mark Harmon ⑩.

Canal +
20.50 Rugby «Castres/Clermont».

SÉLECTION


DR

■ **Welcome** - Maître nageur dans une piscine de Calais, Simon voit arriver un jeune Kurde de 17 ans sans-papiers qui lui demande de lui apprendre à nager. Comment parler d'un problème politique polémique, sans faire de politique ? En se concentrant sur les hommes et leur manière de faire face à ce problème. Philippe Lioret a choisi de braquer sa caméra sur un homme ordinaire et sur un jeune amoureux prêt à tout pour rejoindre sa belle. Même les gens engagés dans des associations d'aide aux sans-papiers ne sont pas des idéologues, mais des hommes qui viennent en aide à ceux qui n'ont rien. Surtout, le cinéaste raconte une magnifique histoire d'amitié entre un homme qui n'espère rien de la vie et un jeune prêt à déplacer des montagnes pour rejoindre l'amour de sa vie. Cette belle histoire d'affection paternelle fait tout le prix de ce film bouleversant qui montre l'évolution progressive du héros. D'indifférent, il va être de plus en plus impliqué, au point de prendre des risques pour celui qui est devenu cher à son cœur. Vincent Lindon est extraordinaire de sensibilité retenue, et le jeune Firat Ayverdi est la révélation de ce bel et très émouvant film. ***Dimanche 27, sur France 2, à 20h45.***

■ **Mort d'un président** - Le 31 mai 1973, le monde découvre, à l'aéroport de Reykjavik, le visage et le corps bouffis du président Pompidou. Il est très malade, mais, jusqu'à sa mort, le 2 avril 1974, ce secret sera bien gardé. Porté par un Jean-François Balmer sensationnel, ce téléfilm retrace les derniers mois du président Pompidou, avec les mensonges, son combat contre la maladie et la lutte souterraine pour sa succession. On y voit Pierre Juillet et Marie-France Garraud cornaquer leur poulain Jacques Chirac, et les barons comploter dans l'ombre. C'est très bien fait et souvent très émouvant. ***Samedi 26, sur France 3, à 22h40.***

■ **Hommage à Fellini** - Pour commémorer le 20e anniversaire de la disparition du maestro, Arte propose deux de ses chefs-d'œuvre. «La strada» est un film bouleversant et d'une profonde humanité, qui met en scène deux artistes de foire. Giulietta Masina, épouse de Fellini, y fait une composition saisissante. Dans «La dolce vita», le cinéaste s'éloignait du néoréalisme et offrait une œuvre d'une grande puissance dramatique, dans laquelle la démesure et l'outrance faisaient merveille, mais désorienta les spectateurs de l'époque. C'est à la fois sensuel et pessimiste, mais d'un symbolisme magnifique. ***Lundi 28, sur Arte, à partir de 20h50.***

■ **Les pouvoirs extraordinaires du corps humain** - Comment notre corps réagit-il face à des situations extrêmes ? Telle est la question que Michel Cymes et Adriana Karembeu sont allés étudier sur l'île de La Réunion, en défiant les quatres éléments : l'eau, la terre, l'air et le feu. Après la Tanzanie et le Mont-Blanc, nos sympathiques animateurs prennent tous les risques dans ce nouvel épisode, aussi passionnant et drôle que les précédents. Quelques témoins, dont Félix Baumgartner, premier homme à avoir franchi le mur du son en chute libre, racontent comment ils ont surmonté leur peur. Passionnant et très distrayant ! ***Mardi 29, sur France 2, à 20h45.***

■ **Un village français (9 et 10/12)** - Dans ces épisodes, les maquisards préparent une opération d'envergure pour célébrer le 11 novembre 1943. C'est un épisode authentique et remarquable qui est retracé : le défilé des maquisards un 11 novembre, avec cette gerbe de fleurs et la mention «Les vainqueurs de demain à ceux de 14-18». C'est aussi passionnant que bouleversant. ***Mardi 29, sur France 3, à 20h45.***

■ **Fais pas ci, fais pas ça (1 et 2/8)** - Les enfants grandissent et quittent le cocon familial dans cette sixième saison des aventures des familles Bouley et Lepic. On retrouve toujours avec plaisir ces personnages pittoresques dans leurs démêlés avec leur progéniture. Les dialogues, très amusants et bien écrits, sont le point fort de ces aventures, tout comme l'interprétation qui est savoureuse. Mais, à la longue, la série s'essouffle un peu, et le téléspectateur peine à retrouver l'enthousiasme des débuts. Il reste que l'ensemble est toujours aussi sympathique et distrayant. ***Mercredi 30, sur France 2, à 20h45.***

Agronomes et Vétérinaires sans Frontières

L'agriculture familiale base de tout développement !

Depuis près de 35 ans, *«Agronomes et vétérinaires sans frontières»* font du développement agricole leur cause humanitaire. Pour lutter contre la pauvreté et la faim, cette ONG parie sur l'agriculture familiale, plus durable, plus éthique, plus humaine.

Le 1er juillet dernier, une délégation de l'association humanitaire Agronomes et Vétérinaires sans frontières (AVSF) était en visite dans le département. Ce déplacement faisait suite à l'assemblée générale d'AVSF qui a eu lieu à Lyon fin juin. Tous les *«coordinateurs nationaux»* avaient été invités et ils ont ensuite été répartis dans les régions. La délégation Bourgogne accueillait ainsi trois coordinateurs représentant l'Amérique du Sud (Nicaragua, Honduras), l'Afrique (Togo) et le Vietnam. Reçus par Michel Prost, délégué régional et Jean-Louis Laurent, membre d'AVSF Bourgogne, le groupe a été conduit sur la ferme du Gaec Lavesvres à Tavernay. Deux des coordinateurs nationaux, vétérinaires de profession, étaient plus particulièrement intéressés par l'élevage et la région. Ils tenaient à visiter une ferme typique du bassin charolais et à découvrir le groupement de défense sanitaire. Pour ce faire, ils ont pu échanger avec le président du GDS 71 – Frédéric Brochot, venu en voisin ainsi que l'un des membres du Gaec lui-même – Guillaume Lavesvres, administrateur GDS. Participait également à cette présentation Jean-Louis Laurent, vétérinaire bien connu de l'Autunois-Morvan qui a parlé du groupement technique vétérinaire (GTV) Bourgogne. Cet entretien a permis aux coordinateurs de découvrir le fonctionnement et les vertus d'organisations mutualistes à la française.









① Partout l'agriculture et l'élevage sont la base de tout développement économique.
② Dans un monde qui *«marche sur la tête»*, AVSF entend revenir aux fondamentaux.
③ Initier des dynamiques locales

De gauche à droite : Frédéric Brochot ; les trois coordinateurs nationaux d'AVSF ; Jean-Louis Laurent ; Olivier Lavesvres ; Michel Prost et Guillaume Lavesvres. Le Gaec Lavesvres compte environ 120 vaches charolaises dont toute la production est engraissée sur place.

Développement agricole

Agronomes et Vétérinaires sans Frontières est le fruit de la fusion en 2004 de deux association humanitaires : *«Vétérinaires sans Frontières»* et le *«CICDA, centre international pour la coopération et le développement agricole»*. L'origine d'AVSF remonte à environ 35 ans. *«Ce sont des vétérinaires amenés à se déplacer dans le cadre de leur mission professionnelle (par exemple au sein de grands laboratoires) qui, constatant de gros besoins, se sont lancés dans l'humanitaire. C'est ainsi qu'ont été mis en place des programmes de vaccination animale et d'amélioration de l'alimentation»*, décrit Michel Prost. Aujourd'hui, AVSF repose toujours sur le bénévolat de vétérinaires et d'agronomes engagés. C'est le cas de Michel Prost, retraité à Chassey-le-Camp qui a fait carrière dans la filière élevage viande. Idem pour Jean-Louis Laurent, qui vient de prendre sa retraite de vétérinaire rural. *«AVSF n'est pas réservé aux vétérinaires ou aux agronomes»*, précisent cependant les représentants. Les adhésions sont ouvertes à tous. Outre les bénévoles, l'association AVSF compte 300 salariés dans le monde qui assurent une mission de développement agricole. AVSF intervient en Afrique de l'ouest, en Amérique centrale et du sud, en Asie, à Madagascar, en Haïti…

Sauver l'agriculture familiale

«Notre orientation générale, c'est de donner la priorité à l'agriculture familiale. C'est celle qui souffre le plus. Car le paradoxe, c'est que les plus mal nourris dans le monde sont principalement des agriculteurs !», explique Michel Prost. L'engagement d'AVSF se justifie aussi par le fait que *«l'élevage et l'agriculture sont la base du développement économique»*. L'une des originalités d'AVSF, c'est de s'appuyer sur les partenaires locaux. *«Dans chacune des actions d'AVSF, on essaie de faire faire plus que de faire nous même»*, explique Michel Prost. *«Il s'agit d'aider à construire, à piloter en s'appuyant sur des organisations de producteurs locales. Sur place, on initie des démarches collectives qui pourront être mieux entendues par les pouvoirs locaux. 250 personnes salariées d'AVSF œuvrent ainsi dans une vingtaine de pays. Recrutés sur place, ils connaissent leur milieu et prennent leur affaires en main»*, confie le délégué.

D'un continent à l'autre, AVSF est confrontée à une grande hétérogénéité de situations. Le développement agricole revient en général à *«intensifier»* la production, mais au sens durable du terme. Il s'agit à tout prix de préserver l'agriculture familiale et de faire en sorte qu'elle subvienne à ses besoins. En élevage par exemple, *«nourrir un animal en bonne santé et donc productif ne coûte pas plus cher que d'élever des animaux malades, mal nourris»*, fait remarquer Jean-Louis Laurent.

«Plus près, plus sain, plus juste»

Les missions d'AVSF privilégient l'agro-écologie. D'abord tout simplement parce que dans les pays pauvres, les disponibilités en intrants sont limitées, précise le responsable. Et puis les pays du sud et du nord se rejoignent finalement autour d'une même aspiration : avoir des produits plus sains, plus près de soi et des revenus plus justes ! C'est d'ailleurs les termes de la campagne de communication nationale que mène aujourd'hui AVSF : *«Europe, Afrique, Amérique du Sud, Asie, même combat ! Partout, des paysans sous-payés n'arrivent pas à vivre d'une agriculture confrontée à la mondialisation des échanges»*. Un slogan qui, toute proportion gardée, vaut aussi pour les éleveurs de la Saône-et-Loire. Tous ont en commun d'être face à un monde *«qui marche sur la tête»* où les marchés financiers privilégient délocalisation, dumping en tout genre, distorsion de concurrence, le tout au détriment des paysans locaux et même de la santé des consommateurs.

Proximité, respect de l'environnement, équitabilité : telles sont les valeurs qui guident AVSF dans ses actions de développement à travers le monde.

MARC LABILLE

Haïti, Togo, Madagascar, Pérou, Mongolie…

En Haïti, AVSF a contribué à l'amélioration les systèmes d'irrigation de la culture de riz. La reforestation des collines permet de lutter contre l'érosion. Au Togo, AVSF forme aux soins vétérinaires dans l'élevage de volailles, une production vitale traditionnellement assurée par les femmes. A Madagascar, AVSF promeut l'agro-écologie afin de préserver la fertilité des terres. Un travail réalisé de concert avec AFDI Bourgogne-Franche Comté. Au Pérou, AVSF soutient la production de café biologique équitable. En Mongolie, AVSF forme les femmes des éleveurs nomades à des techniques innovantes de transformation du lait.

Mali : Impliquer les éleveurs et mobiliser des fonds

«Au Mali, l'élevage se pratique dans des zones semi-arides avec des dromadaires et des petits ruminants. Ces régions sont très enclavées et l'accès aux soins vétérinaires y est très difficile. L'appui d'AVSF consiste à créer un réseau entre les vétérinaires privés et des éleveurs relais formés», expliquait le coordinateur élevage du Mali. Malheureusement, le projet butte sur le manque d'implication des éleveurs maliens et sans doute aussi sur le manque de fonds, sachant que les vétérinaires eux-mêmes ont du mal à vivre de leur métier. Dans ce pays, AVSF a même élargi son action vétérinaire à la santé humaine. Sachant que les problèmes de santé des populations proviennent souvent de la mauvaise alimentation.